

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

## Un geste de malveillance n'est pas exclu

# GROS INCENDIE À THALWIL DANS UN DÉPÔT CFF

- Des stocks d'une fabrique de chocolat ont été anéantis
- Entrepôt de papier détruit • 3 à 4 millions de fr. de dégâts

THALWIL (ATS-UPI). — Un incendie a éclaté aux premières heures de mercredi dans un dépôt CFF à Thalwil, dans le canton de Zurich: le sinistre a pris rapidement des proportions importantes, et les dégâts s'élevèrent au moins à trois millions de francs.

Le feu a été décelé un peu avant 2 heures, et à ce moment, il s'est étendu à la vitesse de l'éclair à tout le bâtiment. Les pompiers, qui sont rapidement intervenus, étaient encore occupés à lutter contre les flammes à 5 heures du matin.

L'incendie a détruit un dépôt de chocolat situé au sous-sol du bâtiment, et ce seul bilan s'élève à un million de francs. De plus, le feu a détruit un dépôt de papier et d'autres marchandises entreposées dans le bâtiment des chemins de fer. Deux voies ont dû être fermées au trafic local et au trafic de marchandises.

(Lire la suite en avant-dernière page)

### LES IDÉES ET LES FAITS

## Le Viet-nam après Ho Chi-minh

COMMENT la situation se présente-t-elle au lendemain de la mort d'Ho Chi-minh? Est-elle passible de développements nouveaux? Ce sont des questions qu'on s'est posées. A vrai dire la réponse ne fait aucun doute. La direction collégiale qui s'est installée après la disparition du vieux « leader » et qui semble être composée notamment de M. Pham Van-dong, chef du gouvernement, de M. Le Duan, premier secrétaire du parti, et du général Giap, commandant des forces armées, suivra fidèlement les traces de l'homme d'Etat défunt.

Mais pour comprendre où mène ce chemin, il convient de saisir en profondeur quelle était la vraie personnalité d'Ho Chi-minh. De tous nos confrères, c'est M. René Dabernat qui nous paraît le mieux l'avoir perçue. « Ho Chi-minh, sa barbe, son visage de mandarin et sa fausse douceur, révolutionnaire jusqu'à sa mort! » écrit-il dans le « Journal de Genève ». Et il ajoute: « Je l'avais rencontré à Paris en 1945; voix feutrée, courtoisie exquise, mais regard de braise. On ne le connaissait encore que comme « leader » de l'indépendance indochinoise. En réalité, c'était déjà un révolutionnaire qui, depuis 1913, vivait une existence traversée d'orages, de prisons et d'exploits.

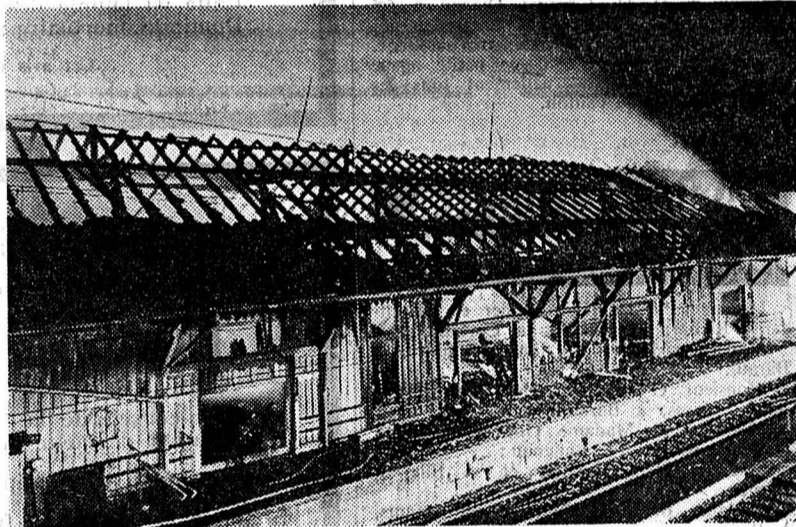
Au surplus, communiste à tout crin. Il avait fait ses écoles auprès de Marcel Cachin, puis à Moscou. Ce qui explique sa haine de la France traditionnelle qu'a fort bien mise en relief une lettre du futur maréchal Leclerc adressée à M. Georges Bidault, alors ministre des affaires étrangères, et publiée ces jours-ci. Ce qui explique aussi les affreux massacres d'Hanoi en 1946, alors que lui-même venait de signer une convention avec le gouvernement de Paris. Ce qui explique enfin les ignobles persécutions qu'eurent à subir les catholiques du Tonkin lors de l'accession du Viet-nam du Nord à l'indépendance après les accords de Genève en 1954.

Tout, donc, chez Ho Chi-minh, était subordonné au culte de l'action révolutionnaire internationale et à une détestation viscérale de toutes les formes de civilisation occidentale. Son communisme, pour emprunter de larges pans de la doctrine marxiste et léniniste, se méfiait des tendances européennes et était basé sur ce qu'il appelait l'« asiocentrisme ». Par là, il se rapprochait indiscutablement de la pensée de Mao, en ce qu'elle débordait les frontières de la Chine pure. Et ce n'est pas un hasard si, sur son lit de mort, il rédigeait le testament dont les dépêches d'hier donnaient la teneur et qui évoquait le rapprochement des « grands partis frères » pour la conquête révolutionnaire universelle.

Est-ce à dire qu'il négligeait le patriotisme vietnamien pour lequel il lutta dans la dernière partie de sa vie, cette fois contre les Américains? En aucune manière. Mais il faut bien voir que, pour un Ho Chi-minh, la conquête de la patrie n'était qu'une étape dans la voie d'une société communiste à la sauce anti-occidentale. C'est dans cet esprit-là qu'il a formé ses successeurs et c'est dans ce sens-là que ceux-ci continueront à mener la guerre.

René BRAICHET

(Lire la suite en dernière page)



Il a fallu des heures pour maîtriser le sinistre (Keystone)

## L'examen des échantillons le prouve La Lune est, comme la Terre, vieille de trois milliards d'années

### Son origine est toujours controversée

CENTRE SPATIAL DE HOUSTON (AP). — La Lune a connu une naissance aussi pénible que celle de la Terre, environ à la même époque, il y a quelque trois milliards d'années, puis 500 millions d'années plus tard elle est devenue un astre mort « très calme et paisible ».

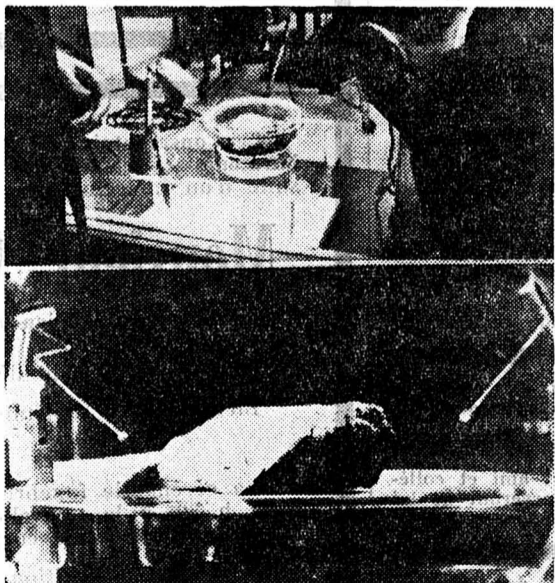
Cette conclusion est basée sur les premiers examens des poussières et roches lunaires rapportées sur terre par « Apollo-11 » auxquels il a été procédé au Centre de Houston par les savants de la NASA.

#### FRAGMENTS LUNAIRES

Huit kilos environ de matériel lunaire seront distribués à partir de vendredi à cent six savants américains et à trente-six autres de huit pays étrangers (Grande-Bretagne, Australie, Japon, Suisse, Finlande, Canada, Belgique et Allemagne fédérale). Il s'agit de petits échantillons de poussière ressemblant à du talc noir et de lamelles de roches de la taille d'un timbre-poste. Ces échantillons devront être renvoyés à Houston après les expériences des laboratoires intéressés. La NASA annoncera officiellement lundi, au cours d'une conférence de presse tenue à Washington, les premières constatations de ses chercheurs, dont voici les grandes lignes.

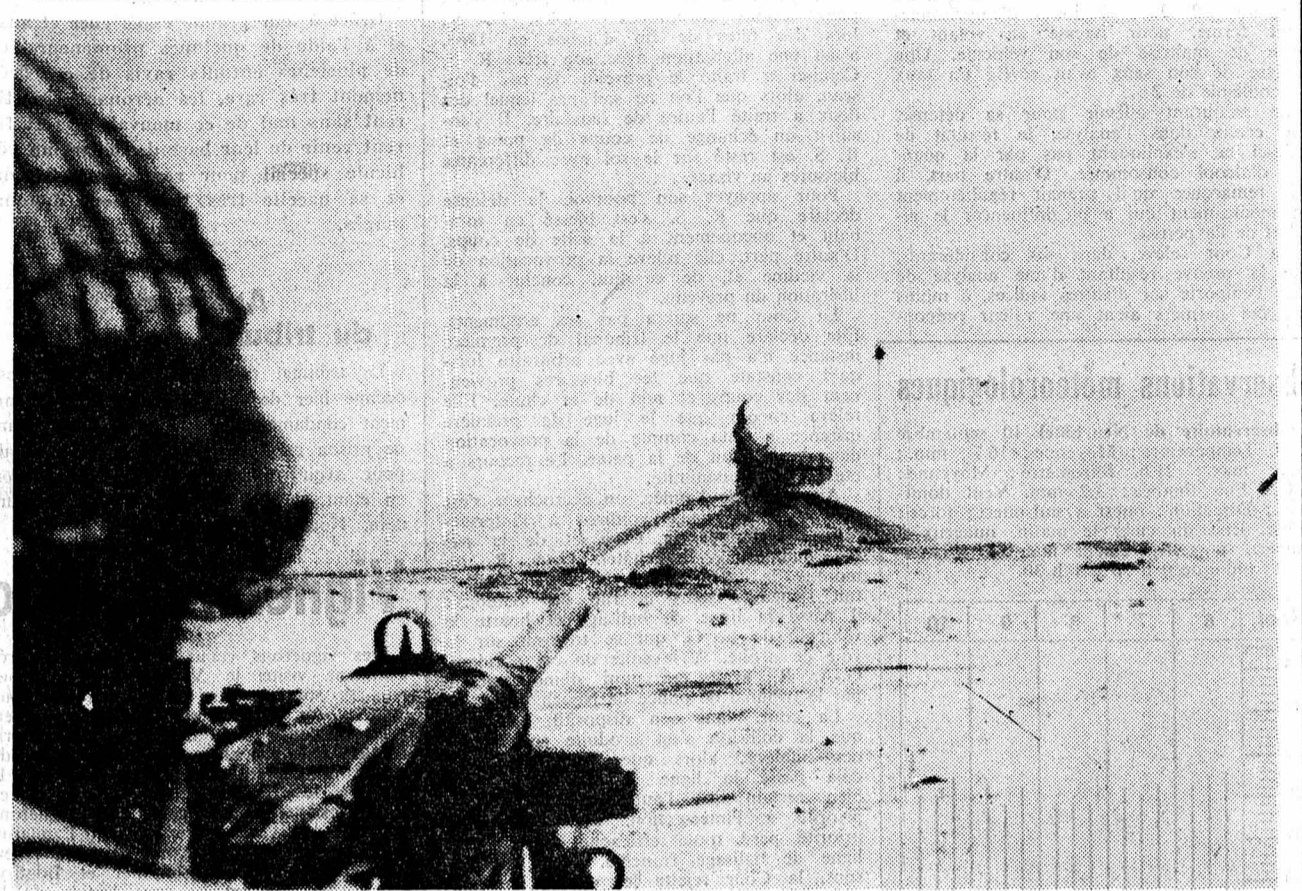
• Il n'existe aucune preuve qu'une forme de vie existe sur la Lune.

(Lire la suite en dernière page)



Echantillons de roches lunaires ramenés par Apollo-11

(Téléphoto AP)



Au cours du raid de mardi, un soldat israélien s'apprête à détruire une installation radar égyptienne (Téléphoto AP)

## L'AVIATION ISRAËLIENNE BOMBARDE LES POSITIONS DÉJÀ ATTAQUÉES MARDI

TEL-AVIV (AP-AFP). — Des avions israéliens ont bombardé, mercredi dans la matinée, des véhicules militaires égyptiens dans les secteurs de Ras Abu Darg et Ras Za' Afrana, sur la rive occidentale du canal de Suez, qui furent déjà l'objet, mardi, d'un raid d'unités blindées israéliennes.

L'attaque a été ordonnée à la suite de nouvelles infractions au cessez-le-feu commises par les Égyptiens dans la région du canal de Suez.

Un bref communiqué déclare que tous les appareils ayant participé à ce nouveau bombardement ont regagné leurs bases.

Au Caire, un communiqué annonce qu'un avion israélien participant à l'opération, dirigée contre les postes de la garde-côtière à Zafaran et à Abou Darag, sur le golfe de Suez, a été abattu par la DCA égyptienne et est tombé dans le golfe dans la région d'Ain-sokhna.

(Lire la suite en dernière page)

## DES BIJOUX VALANT UN MILLION ET DEMI DE DOLLARS VOLÉS À PARIS

### Ils appartenaient à une touriste américaine



Mme Simone Karoff se cache le visage en sortant de l'hôtel Bristol pour se rendre au commissariat du 8<sup>me</sup> arrondissement (Téléphoto AP)

PARIS (Reuter-AP-AFP). — Des bijoux d'une valeur d'un million et demi de dollars ont été volés durant la nuit de mardi à mercredi à l'hôtel Bristol, à Paris. Ils appartenaient à une touriste américaine, Mme Simone Karoff, de Peruvian Palm-Beach, en Floride, et propriétaire de plusieurs galeries d'art aux Etats-Unis, notamment la « Wally Finney Gallery ». Il s'agit du plus important cambriolage de ces vingt dernières années.

Mme Karoff a découvert le vol en rentrant au petit matin à son hôtel. Elle a constaté qu'une valise contenant les bijoux, notamment trois rivières de diamants, avait disparu.

C'est le deuxième vol important de bijoux qui a lieu en l'espace de deux semaines. Le 26 août, un collier valant deux millions de francs avait été subtilisé dans la vitrine du grand bijoutier parisien Cartier.

Mme Karoff était de passage à Paris pour acheter des tableaux et organiser, avenue Matignon, une exposition du peintre Finney.

(Lire la suite en dernière page)

## Que pensez-vous d'Israël ?

On peut en toutes circonstances s'efforcer de rester neutre, et n'en avoir pas moins une opinion sur les affaires des autres. Surtout si, en l'occurrence, il s'agit de conflits qui risquent un jour de dégénérer en conflagration mondiale, ce qui toucherait évidemment la Suisse d'une manière ou d'une autre.

Aussi l'enquête que vient d'effectuer une agence genevoise, Universum Press, aux fins de connaître l'opinion des Suisses à l'égard d'Israël ne laissera-t-elle personne tout à fait indifférent. Au total, 587 personnes de toutes les régions suisses, dont moins d'un pour cent d'Israélites, ont été interrogées à ce propos.

A la première question: « Que ressentez-vous lorsque vous entendez prononcer le mot « Israël »? De la sympathie, de l'antipathie, de l'indifférence? », 557 Suisses ont répondu: de la sympathie, 9; antipathie, 9; indifférence, 21.

Deuxième question: « Quelle était votre attitude à l'égard d'Israël avant la guerre des Six jours (juin 1967)? Positive, négative, indifférente? Réponses: positive, 554 personnes; négative, 3; indifférente, 40.

Troisième question: « Votre attitude depuis lors est-elle restée inchangée ou s'est-elle modifiée? » Réponses: attitude inchangée pour 554 positives, pour une négative et pour 16 indifférentes. Attitude modifiée: de positive à négative 19, de négative à positive 1, d'indifférente à positive 26.

Quatrième question: « Vous intéressez-vous beaucoup, ou plus ou moins à l'évolution de la situation à propos d'Israël? » Réponses: beaucoup, 456; plus ou moins, 114.

Cinquième question: « Pourquoi Israël vous impressionne-t-il? » Réponses: volonté de résistance, 160; courage et ardeur au travail: 210; esprit pionnier (kibboutzim), 128; peuple de la Bible (culture ancienne et nouvelle), 58.

Il ne serait pas sans intérêt de connaître le point de vue des Suisses sur les mêmes sujets en ce qui concerne les Arabes. Et peut-être chacun s'interrogera-t-il aussi sur les raisons qu'il a, sur la foi des nouvelles nous parvenant quotidiennement du Moyen-Orient, d'être plus ou moins d'accord ou en désaccord avec les uns et les autres.

R. A.

L'actualité régionale: pages 2, 3, 6, 7, 8, 9 et 16

Les sports: pages 21 et 23

Le carnet du jour - Les programmes radio-TV - Les bourses: page 25

L'actualité nationale: page 27

Vaud: un enfant meurt étouffé (Page Val-de-Travers-Vaud)

Football: avec qui jouera Hosp? (Page 23)

Tout sur les votations de dimanche (Pages 18, 19 et 20)

VILLE DE NEUCHÂTEL

VIGNOLE - VIGNOLE

Dernière minute

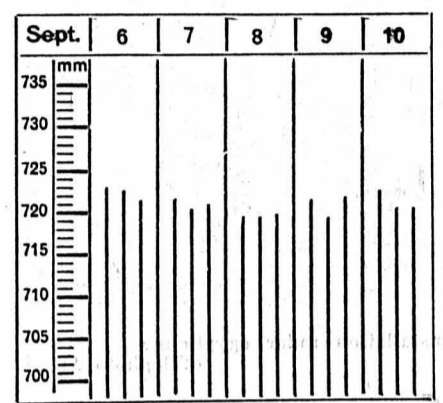
Trois recours rejetés par la Cour de cassation pénale de Neuchâtel

La Cour de cassation pénale a siégé, hier, sous la présidence de M. J. Cornu, assisté de MM. R. Ramseyer, J. Hirsch, J.-C. Landry et J. Biétry, conseillers, et de M. Ch. Lambert, qui remplissait les fonctions de greffier.

dérange. En l'espèce, la Cour pense que ce n'est pas le cas, puisque les preuves avancées par le prévenu n'ont pas une importance déterminante. Pour ces motifs, le pourvoi est rejeté à l'unanimité.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 10 septembre 1969. Température: Moyenne: 16,7; min.: 13,2; max.: 21,6. Baromètre: Moyenne: 721,2. Eau tombée: 3,2 mm. Vent dominant: Direction: ouest à sud-ouest; force: faible. Etat du ciel: le matin, nuageux à couvert, puis légèrement nuageux à nuageux; pluie de 0 h 30 à 1 h 30.



Température de l'eau (10 septembre) 18° Niveau du lac du 10 sept. à 6 h 30: 429,22

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: après dissipation des brouillards qui pourront se former sur le Plateau en fin de nuit, le temps sera en grande partie ensoleillé, avec quelques formations de cumulus en montagne.

Dans le courant de l'après-midi, il faut toutefois s'attendre à une augmentation progressive de la nébulosité sur l'ouest et le nord du pays.

Températures prévues: 8 à 13 degrés tôt le matin; 20 à 25 degrés l'après-midi. Vents faibles à modérés du secteur sud-ouest.

Evolution probable pour vendredi et samedi: nébulosité variable, par moments forte, surtout au sud des Alpes. Précipitations éparses probables, tendance au fohn dans le nord-est du pays. Températures peu changées.

ÉTAT CIVIL DE NEUCHÂTEL

NAISSANCES. — 6 septembre. Vetrugno, Maria-Monica, fille de Salvatore, chauffeur de camion à Neuchâtel et de Giuseppa, née Metrangola, 7, Aïassa, Véronique, fille de Pierre-Damilo, menuisier-charpentier à Valangin, et de Lucienne, née Huguenin-Virchaux; Pravisano, Veronica, fille de Bruno, boulanger à Neuchâtel, et de Francisca, née Santamaria. 8. Grenouillet, Lionel-Jean-Claude, fils de Guy-Maurice-Charles, technicien à Marin, et de Marie-Claire-Pierrette-Georgette, née Lefebvre; Stucki, Ariane-Elisabeth, fille de Charles-Alexandre, menuisier à Môtier (Vully), et d'Antoinette-Lucie, née Schmutz; Di Chello, Pasquale, fils d'Andelmo, ouvrier viticole à Cortaillod, et d'Elisa, née Martini.

PUBLICATION DE MARIAGE. — 9 septembre. Hummel, Jean-François, fleuriste, et Zaccomer, Angela-Ardemia, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 9 septembre. Prince-dit-Ciotru, née Hubscher, Louise, née en 1884, ménagère à Neuchâtel, épouse de Camille-Marcel; Morf, Alfred-Léon, né en 1886, ancien mécanicien à Neuchâtel, veuf de Jeanne-Marie, née Lambert.

AVIS TARDIFS

2 fr. par millimètre de hauteur

Chapelle de l'Orangerie, Neuchâtel Ce soir, à 20 h et demain, à 20 h M. Robert WILLENEGGER, pasteur « Les Temps actuels à la lumière de la Bible » (Israël 1) Vous êtes cordialement invités Deutsch sprechen

Hôtel-Restaurant Robinson Tous les jours, ses spécialités Chasse Tél. 633 53

POMMES GRAVENSTEIN le kg. 1.10 2me qual. par 2 1/2 kg 1.75 aux Gourmets

DOROTHY GRAY BICIDI LANCOME

Trois marques de produits de beauté de renommée mondiale vous sont présentées par des esthéticiennes diplômées qui vous conseilleront gratuitement du 9 au 13 septembre à notre rayon de parfumerie.

Gonset

ENGES Un ballon se pose en catastrophe

(c) Alors qu'ils survolaient le territoire communal quatre aéronautes venus d'outre-Saraine ont été soudain victimes d'un trou d'air.

Ils durent opérer un atterrissage en catastrophe à 200 m à l'est d'Enges dans les champs du Clos.

Grâce à leur grande expérience et aussi à l'aide de quelques promeneurs, et de plusieurs enfants ravis de cet événement très rare, les aéronautes sortirent sans mal de ce mauvais pas et firent venir de leur base de départ un véhicule spécial pour ramener le ballon et sa nacelle très légèrement endommagés.

Audience du tribunal de police

Le tribunal de police de Boudry s'est occupé hier de trois affaires. Il a notamment condamné M. Ch.-E. L. à 15 jours de prison avec sursis et à 220 fr. de frais pour avoir renversé et blessé un piéton en étant parti après avoir donné un faux nom. Nous y reviendrons.

Vignerons tessinois dans le Vignoble

Des vignerons venus du Tessin ont récemment visité le Vignoble neuchâtelois, puis se sont rendus au château de Boudry où ils furent reçus par M. Sieber, premier secrétaire du département de l'agriculture qui leur adressa des souhaits de bienvenue en insistant notamment sur le fait que le château était le lieu de ralliement des gens de la terre. Les vignerons tessinois ont visité les vignes du Landeron jusqu'à Bevaix en passant par Cressier, Cornaux, Serrières, Colombier et Boudry. Ce voyage était placé sous l'égide de la Fédération tessinoise mais les participants avaient payé leur voyage cela d'autant plus qu'ils se rendaient le lendemain à la Fête

A Boudry, la FOBB s'est occupée des jeunes ouvriers et apprentis

De notre correspondant: Une cinquantaine de délégués de toutes les professions du bâtiment des quatre districts du bas du canton, se sont réunis à Boudry sous la présidence de M. Edouard Graenicher, ainsi que nous l'avons signalé. Etaient également présents à cette importante assemblée M. Georges Diacon, secrétaire central FOBB, vice-président de cette fédération et de l'Union syndicale suisse.

Les délégués ont pris connaissance des rapports du président, du secrétaire (gestion et comptes), des propagandistes et des vérificateurs de comptes, de même que de l'important travail qui se fait au sein du secrétariat. Ils ont été heureux d'apprendre en particulier que les effectifs de la FOBB, section de Neuchâtel, avaient sensiblement augmenté l'année dernière et que près de 3500 ouvriers cotoient en pleine saison, dont la plus grande partie sont étrangers.

Le secrétaire a fait rapport sur les améliorations de salaires et les prestations sociales intervenues dans les différentes conventions collectives, de même que de l'activité des différentes commissions paritaires professionnelles qui, tout au long de l'année, s'occupent de l'application des différentes dispositions conventionnelles. Il a tout particulièrement traité du problème de l'AVS complémentaire qui est entrée en vigueur l'année dernière pour les menuisiers, couvreurs et marbriers. A été également discutée la politique du logement dans le canton.

Défilé Migros: mode enfantine

On ne sait qui a eu le plus de plaisir, hier après-midi au défilé organisé par la Société coopérative Migros au restaurant « le Faubourg », des participants ou des spectateurs.

Les mannequins avaient le sourire: hauts comme trois pommes, ils avançaient, certains de plaire dans les toilettes qu'ils portaient. Quant au public, il ne ménagea pas ses applaudissements au passage de ces garçonnets et de ces fillettes âgés de deux à quatorze ans!

M.T. Mode: un défilé parfait

Comme le faisait remarquer le commentateur Raymond Colbert lors du défilé organisé mardi et mercredi au restaurant Beau Rivage par M.T. Mode (la Maison du tricot), les modèles ne sont pas seulement « prêts à porter », mais aussi et surtout « prêts à plaire ».

En y admirant les nombreuses toilettes, toutes disponibles dès maintenant dans le magasin de la rue de l'Hôpital à Neuchâtel, on découvrirait enfin que la mode nouvelle est belle. Car, les photographies publiées par certains revues avaient fait frémir les femmes qui se demandaient si les couturiers avaient gardé toute leur raison...

Décès d'un ancien administrateur communal de Corcelles-Cormondrèche

(c) D'assez nombreux (anciens) administrés de Corcelles-Cormondrèche qui avaient bien connu — et apprécié — la longue activité de M. Th. Becker avaient tenu à lui rendre un dernier témoignage à la cérémonie funèbre, au crématoire de Neuchâtel, hier après-midi. Effectivement, M. Th. Becker, descendu des Montagnes neuchâteloises où il exerçait des fonctions importantes dans l'administration des chemins de fer régionaux du Jura, avait succédé en 1916 au secrétaire-comptable du Conseil communal, M. Marcel Gentil-Dubois, à ce poste. D'emblée les qualités techniques de ce nouvel employé s'étaient révélées, à la fin de la première grande guerre. Les difficultés dont on se souvient mirent en valeur toutes les qualités de M. Becker. Aussi son poste fut-il transformé en celui d'administrateur communal. En 1934, il eut le plaisir d'organiser l'inauguration du bâtiment administratif communal (actuel) auquel il avait si activement collaboré comme bras droit de l'exécutif. A cette époque, on sut déjà prévoir le développement de la commune. En 1944, M. Becker prit une retraite bien méritée et eut le plaisir de passer la main à un de ses collaborateurs, M. Benoit Colin, l'actuel administrateur, qui bénéficia de la belle formation qu'il avait acquise avec cet administrateur complet à tous égards.

Le décès assez subit de ce fidèle artisan de la bonne administration du village a réellement peiné tous ceux qui aimaient encore à le rencontrer et à constater combien, après quatre ou cinq lustres, il avait conservé d'intérêt pour les affaires dont il s'était occupé avec tant de dévouement. Tous ceux qui l'ont connu ne sont pas près d'oublier la véritable entité qui a marqué ce long passage dans le « bureau communal » de Corcelles-Cormondrèche.

Docteur Robert CHABLE

leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et ami, enlevé à leur affection, dans sa 82me année. Neuchâtel, le 9 septembre 1969. (Faubourg de l'Hôpital 18) Mon âme se repose en paix sur Dieu seul. Ps. 62:2. L'incinération aura lieu vendredi 12 septembre. Culte au temple des Valangines, à 14 h 15. Domicile mortuaire: hôpital Pourtalès. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Docteur Robert CHABLE

Le Conseil d'administration et la Direction de LA NEUCHATELOISE, Compagnie d'Assurances sur la Vie, ont le grand regret de faire part du décès de Docteur Robert CHABLE médecin-conseil de la Compagnie qu'il a servie dès sa création avec autant de cœur que de compétence pendant 44 années. Neuchâtel, le 10 septembre 1969. Pour la cérémonie funèbre, prière de se reporter à l'avis de la famille.

Monsieur le Dr Robert CHABLE

Depuis 1939, elle a bénéficié de ses avis et de ses conseils. Elle lui en gardera un souvenir ému et reconnaissant.

Monsieur Wilhelm ARBENZ

cofondateur et ancien directeur du Conservatoire de Bienne. Nous garderons du défunt un souvenir ému et reconnaissant. Bienne, le 10 septembre 1969. Le Conservatoire de Bienne. La cérémonie funèbre aura lieu vendredi 12 septembre 1969, à 14 h 30, à la nouvelle chapelle du cimetière de Madretsch-Bienne, où repose le corps. Autocar à disposition à la place Centrale, à 14 h 15.

Monsieur Paul ZURFLÜH

leur cher époux, papa, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, survenu dans sa 84me année, après de longues souffrances supportées avec courage. 2016 Cortaillod, le 10 septembre 1969. (Pré-Gaillard 6) Mes brebis entendent ma voix, je les connais et elles me suivent et je leur donne la vie éternelle. Jean 10:27-28. L'enterrement aura lieu à Neuchâtel, vendredi 12 septembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures. Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles, Neuchâtel. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Paul ZURFLÜH

leur fidèle collaborateur, ami et collègue de travail. Ils conserveront de lui un souvenir reconnaissant.

Monsieur Théodore BECKER

administrateur communal retraité, dont il gardera un souvenir reconnaissant.

Monsieur Wilhelm ARBENZ

ancien directeur Il gardera de ce musicien sensible et chef dévoué un souvenir reconnaissant.

Manifesterions à Amsterdam

AMSTERDAM (ATS-DPA). — Plusieurs centaines de jeunes gens d'organisations de gauche ont assiégé mercredi soir la maison d'édition du quotidien de droite « de Telegraf » après une cérémonie funèbre à la mémoire du président nord-vietnamien Ho Chi-minh décédé. Les manifestants ont défilé en criant: « Nixon - assassin » et en lançant des bombes fumigènes. La police n'est intervenue que lorsque les jeunes gens ont lancé des pierres contre les fenêtres de l'immeuble.

Avis mortuaires

Nous avons la profonde douleur de faire part du décès de notre dévoué représentant et collaborateur,

Monsieur Ernest SPITZ-BALZER

à Prilly, survenu lors d'un tragique accident de voiture. Le défunt a mis toutes ses capacités et ses connaissances professionnelles au service de notre maison durant 30 ans. Nous perdons en lui un collaborateur apprécié et aimé. Nous garderons du défunt un souvenir inoubliable. Fabrique de couleurs et vernis, Muttenz, près de Bâle. Muttenz, le 9 septembre 1969. L'enterrement aura lieu vendredi, à 14 h 30, au cimetière de Prilly.

Docteur Robert CHABLE

leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et ami, enlevé à leur affection, dans sa 82me année. Neuchâtel, le 9 septembre 1969. (Faubourg de l'Hôpital 18) Mon âme se repose en paix sur Dieu seul. Ps. 62:2. L'incinération aura lieu vendredi 12 septembre. Culte au temple des Valangines, à 14 h 15. Domicile mortuaire: hôpital Pourtalès. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Docteur Robert CHABLE

Le Conseil d'administration et la Direction de LA NEUCHATELOISE, Compagnie d'Assurances sur la Vie, ont le grand regret de faire part du décès de Docteur Robert CHABLE médecin-conseil de la Compagnie qu'il a servie dès sa création avec autant de cœur que de compétence pendant 44 années. Neuchâtel, le 10 septembre 1969. Pour la cérémonie funèbre, prière de se reporter à l'avis de la famille.

Monsieur le Dr Robert CHABLE

Depuis 1939, elle a bénéficié de ses avis et de ses conseils. Elle lui en gardera un souvenir ému et reconnaissant.

Monsieur Wilhelm ARBENZ

cofondateur et ancien directeur du Conservatoire de Bienne. Nous garderons du défunt un souvenir ému et reconnaissant. Bienne, le 10 septembre 1969. Le Conservatoire de Bienne. La cérémonie funèbre aura lieu vendredi 12 septembre 1969, à 14 h 30, à la nouvelle chapelle du cimetière de Madretsch-Bienne, où repose le corps. Autocar à disposition à la place Centrale, à 14 h 15.

Monsieur Paul ZURFLÜH

leur cher époux, papa, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, survenu dans sa 84me année, après de longues souffrances supportées avec courage. 2016 Cortaillod, le 10 septembre 1969. (Pré-Gaillard 6) Mes brebis entendent ma voix, je les connais et elles me suivent et je leur donne la vie éternelle. Jean 10:27-28. L'enterrement aura lieu à Neuchâtel, vendredi 12 septembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures. Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles, Neuchâtel. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Paul ZURFLÜH

leur fidèle collaborateur, ami et collègue de travail. Ils conserveront de lui un souvenir reconnaissant.

Monsieur Théodore BECKER

administrateur communal retraité, dont il gardera un souvenir reconnaissant.

Avis de remerciements en page 14

53604 ou 31720

POMPES FUNÈBRES

Evard-Flühmann Neuchâtel Toutes formalités Transports en Suisse et à l'étranger

# Avant le 50<sup>me</sup> anniversaire de la Fédération cantonale neuchâteloise des sapeurs-pompiers Sept centres de secours et un plan « catastrophe »

Un Neuchâtelois, le major Jules Turin, alors commandant du bataillon du chef-lieu, est, on l'a vu hier, à l'origine de la Fédération des sapeurs-pompiers du canton qui s'apprête à fêter son cinquantième anniversaire avec l'éclat que l'on sait.

Un quart de siècle après, un autre Neuchâtelois, qui fut aussi le commandant du même corps, lança l'idée de créer des centres de secours et la concrétisa sur le plan régional de Neuchâtel et du littoral.

Le major Willy Bleuler, aujourd'hui retraité, en 1948 déjà jetait les bases d'une telle organisation qui, actuellement, vingt ans plus tard, couvre l'ensemble du territoire cantonal. Demain après-midi, les deux derniers centres de secours de 1<sup>re</sup> catégorie — à Cortaillod et au Landeron — recevront du matériel supplémentaire (camions eau/poudre) au même titre que les centres mis sur pied depuis 1964, ceux de la Chaux-de-Fonds, du Locle, de Neuchâtel, de Fontainemelon et de Couvet.

Sept centres couvrent aujourd'hui la totalité du pays neuchâtelois. Le système d'intervention est parfaitement au point. Dans ce domaine, il est réjouissant de penser que le canton de Neuchâtel occupe une belle place dans le peloton de tête des cantons suisses.

En 1948, sans base légale, le major Bleuler a posé le principe d'aide intercommunale en cas d'incendie. Des contrats de droit privé furent signés entre Neuchâtel et des communes de la région. Ils fixaient le principe de l'intervention des pompiers professionnels des premiers-secours du chef-lieu. Les communes intéressées acquittaient une contribution annuelle. Les PTT facilitèrent la modification du système d'alarme afin que tout appel au No 18 aboutisse directement à la police locale de Neuchâtel. Dès lors, sur simple appel d'une des communes signataires de la convention, les premiers-secours du chef-lieu se déplaçaient avec les moyens adéquats, alarmant ensuite, en cas de besoin, certains officiers et sous-officiers du corps de pompiers de la localité intéressée, présentant ainsi leurs prérogatives.

Le principe du centre de secours était né. Il n'allait pas tarder à retenir l'attention de l'Etat.

### OFFICIALIZATION

En 1960, P.-A. Leuba, alors chef du département des travaux publics, chargea la Fédération d'étudier la mise en place de centres de secours dans l'ensemble du canton.

En 1963, le magistrat donne son accord de principe en vue de la création de tels centres, dans les localités suivantes: Fontainemelon, Couvet, Cortaillod, le Landeron et le Locle (centres de 1<sup>re</sup> catégorie), la Chaux-de-Fonds (2<sup>me</sup> catégorie) et Neuchâtel (3<sup>me</sup> catégorie).

## Vous avez bien mérité du pays

Voici, en guise de préface à l'ouvrage cité, les propos du conseiller d'Etat Carlos Grosjean, chef du département des travaux publics:

La Fédération des sapeurs-pompiers du canton de Neuchâtel fête son cinquantième anniversaire en ce mois de septembre 1969. Saurons-nous jamais la somme de sacrifices, de bonne volonté, d'altruisme que cela représente?

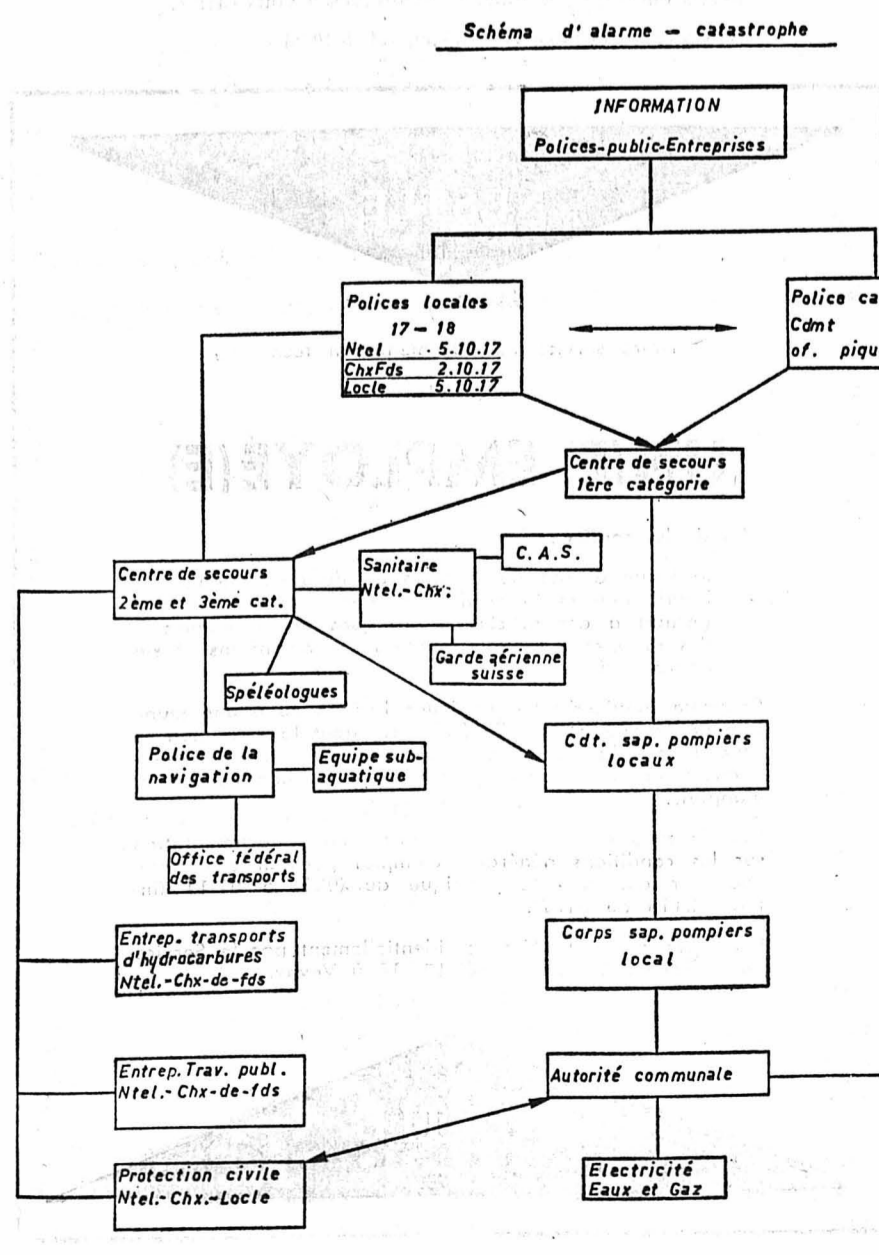
Nous vivons aujourd'hui dans une époque d'évolution, suspendus que nous sommes entre le passé et l'avenir. Les formes de vie de nos pères, les éthiques les moins discutées sont aujourd'hui bousculées par les succès scientifiques et l'accroissement des besoins de l'humaine condition. Aujourd'hui, le poids de nos responsabilités face à l'avenir devient plus évident et plus opprimant que jamais.

Dans cette évolution parfois chaotique, il est cependant une constante: le dévouement de l'homme aux privages de la catastrophe, son sacrifice parfois pour protéger la société. Car notre civilisation ne nous met pas à l'abri du danger, au contraire. Les tristes expériences faites ces dernières années à l'étranger nous font penser que le feu, l'eau, le cataclysme, la pollution sont d'autant plus redoutables que les agglomérations urbaines et industrielles deviennent plus considérables.

Or, dans ce monde de robots, quels que soient les moyens à disposition, l'homme restera le cerveau, le maître des décisions à prendre.

C'est pour tout ce que vous avez fait, pour tout ce que vous ferez encore, que le Conseil d'Etat de la république et canton de Neuchâtel vous remercie, vous officiers, sous-officiers et sapeurs-pompiers.

Vous avez bien mérité du pays.



gne, déraillement, inondations, incendie à la raffinerie ou ailleurs, etc.

Une commission permanente, comprenant le major Russbach, commandant de la police cantonale, les capitaines Marendaz et Habersaat, commandants des polices locales de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, a établi le schéma complet d'alarme et d'intervention en cas de catastrophe.

Ce schéma est en réalité l'inventaire de tous les moyens à disposition dans le canton et susceptibles, à un titre ou à un autre, d'être mobilisés lors d'une catastrophe. Sur un simple coup de téléphone, le processus se met en marche, impliquant la mise en action de ces différents moyens aux divers échelons.

L'état-major responsable de ce plan « catastrophe » se réunit périodiquement pour faire le point et compléter éventuellement les données de base. En novembre, le cours de trois jours permettra de réaliser

## Le programme du 50<sup>me</sup> anniversaire

- Samedi matin 13 septembre, se déroulera dans la salle du Grand conseil, au Château, l'assemblée générale annuelle de la Fédération, sous la présidence du capitaine Max Haller. Cette assemblée fera évidemment une large place au demi-siècle écoulé.
- L'après-midi, dès 15 heures, aura lieu le grand cortège comprenant 1500 participants répartis dans les groupes suivants:
  - 1) Musique militaire de Neuchâtel, demoiselles d'honneur, comité de la Fédération, commandant de la gendarmerie avec détachement d'honneur, la bannière cantonale, toutes les bannières communales (un spectacle haut en couleur) encadrés par le commandant du corps et le représentant du Conseil communal, délégation des corps de sapeurs-pompiers (10% de l'effectif).
  - 2) Musique des Armes-Réunies (la Chaux-de-Fonds), rétrospective du matériel de 1850 à 1940 (avec notamment des vieilles pompes à bras objets de musées possédés par des pompiers en uniforme d'époque).
  - 3) Fanfare de Boudry, le matériel actuel et un détachement motorisé de la protection civile.
  - 4) Fanfare du régiment d'infanterie 8 (neuchâtelois) le bataillon des sapeurs-pompiers du chef-lieu au complet avec engins spéciaux, combinaisons d'amiante, plongeur subaquatique, détachement motorisé.
  - Les démonstrations sur les Nouvelles rives (directement à l'est de Beaulac) commenceront à 16 h 15.
  - On verra l'extinction d'un incendie de voiture, la récupération d'hydrocarbures, la recherche d'un noyé par trois hommes-grenouilles et le bateau de la police locale, et l'intervention des pompiers au collège de la Promenade supposé en feu avec la participation d'une vingtaine d'élèves figurants qui seront évacués par l'extérieur.
  - A la Rotonde, soirée officielle avec programme de variétés.

### Informations horlogères

## Les nouveaux « outils » de l'horloger

Que sont ces chaînes ou lignes de remontage, telles qu'on peut les voir fonctionner à la Festhalle de Berne, dans quelques-uns des 80 stands de la cinquième exposition des moyens de remontage dans l'horlogerie?

Une ligne de production permettant le remontage de la montre, en flux ou en groupe, est composée de postes individuels combinés à la suite les uns des autres. L'avantage réside alors dans l'acheminement du mouvement de montre qui vient se mettre en position automatiquement devant l'horloger. La chaîne, telle qu'elle est conçue et telle qu'on peut la voir dans les entreprises horlogères suisses permet de rationaliser la production. Elle n'est jamais contraignante pour l'entreprise et se laisse arranger selon des besoins propres. Adaptée aussi bien à une fabrication économique de qualité qu'à la production, en petites séries, de montres de luxe, elle trouve également sa place dans l'atelier où sont produits les articles complexes que sont une montre chronographe ou un garde-temps électronique. S'inspirant de la machine transfert, elle tend à devenir un outil multiple alimenté une seule fois et grâce auquel s'opèrent plusieurs travaux successifs. Il convient toutefois de relever que toutes les chaînes permettent des contrôles permanents, les pièces défectueuses étant sorties du magasin, de l'assiette ou de la cloche d'avancement, de façon à ne pas entraver l'objectif fixé, à savoir obtenir la qualité la plus homogène possible.

### EN MARGE D'UNE EXPOSITION

## Le parti libéral et les prochaines votations

Les innovations technologiques mises à disposition des chefs d'entreprise et les reconversions qu'il est d'ores et déjà possible d'envisager pour les chaînes mécanisées font de l'industrie horlogère un pionnier au sein de la miniaturisation industrielle. A cet égard, aussi bien pour la fabrication d'articles d'horlogerie de gros volume (réveils, horloges ou interrupteurs horaires) que pour la production, en larges séries, d'articles de pointe, notamment dans le domaine de l'électronique, sans omettre d'autres secteurs industriels, les horlogers suisses, dont la réputation n'est plus à faire, sont désormais prêts à remplir pleinement le rôle que leur « know-how » leur confère.

La flexibilité de ces moyens de remontage est illustrée par le fait qu'ils sont en opération non seulement dans les grandes manufactures, mais également chez les établis-seurs qui eux remontent des pièces constitutives achetées à des tiers.

Par ailleurs, le génie inventif de l'horloger et du micromécanicien est tel qu'aucune chaîne ne ressemble vraiment à une autre. Sur les schémas classiques peuvent en effet prendre place toutes sortes d'outils automatiques, d'appareils optiques de contrôle, d'équipements de triage et, depuis peu, certaines machines industrielles d'usinage pour le rayon laser, dont les avantages pour une fabrication miniaturisée sont considérables. Le rayon laser envoie une quantité énorme d'énergie dans un temps très bref (environ un millionième de seconde) de sorte que la chaleur résiduelle n'a pas le temps de se diffuser à l'intérieur d'une pièce constitutive. Enfin, des soudures infimes s'opèrent ainsi sans qu'il y ait le moindre apport de matière.

Des coffrets électroniques équipent les chaînes sur lesquelles les montres suisses sont produites, les nombreux contrôles inhérents à la fabrication horlogère s'effectuant ainsi automatiquement dans toutes sortes de positions. La programmation électronique, de certains outils permet de manipuler, de retourner et de positionner plusieurs centaines de mouvements de montre par heure, d'amener et de placer avec précision les éléments constitutifs avant de les visser et même de les huiler.

LES PIONNIERS DE LA MINIATURISATION

L'appareillage optique concourt désormais à la mise en marche de la montre, en ajustant et en soudant électriquement le balancier et le spiral, parties réglantes de garde-temps mécanique. D'autres appareils optiques obéissent à une commande électronique contrôlée de façon très spectaculaire, à plusieurs stades de l'état d'avancement, si les spécifications techniques et les exigences de qualité sont constamment respectées.

Les réglages du produit terminé sont toujours plus fins. Les appareils montés vers la fin de la ligne de fabrication multipliant de nombreuses fois la précision de lecture pour contrôler la marche de la montre.

Enfin, une fois le mouvement mis au point, la chaîne se poursuit pour le pose de cadran et des aiguilles ainsi que pour l'emboîtement et la finition de la montre. D'autre part, des postes de travail polyvalents sont équipés aussi bien pour le remontage de très petites séries que pour le rabillage (réparation du mouvement) dans les meilleures conditions possibles. C'est là un gage supplémentaire, pour le juge ultime que représente le consommateur, de la qualité et de l'efficacité du service après-vente.

Les améliorations techniques apportées d'année en année aux outils de l'horloger,

les innovations technologiques mises à disposition des chefs d'entreprise et les reconversions qu'il est d'ores et déjà possible d'envisager pour les chaînes mécanisées font de l'industrie horlogère un pionnier au sein de la miniaturisation industrielle. A cet égard, aussi bien pour la fabrication d'articles d'horlogerie de gros volume (réveils, horloges ou interrupteurs horaires) que pour la production, en larges séries, d'articles de pointe, notamment dans le domaine de l'électronique, sans omettre d'autres secteurs industriels, les horlogers suisses, dont la réputation n'est plus à faire, sont désormais prêts à remplir pleinement le rôle que leur « know-how » leur confère.

### VIGNOBLE BOUDRY

## Jeune cycliste contre une auto

Le jeune Enrique Lopez, âgé de 15 ans, domicilié au No 31 du faubourg Philippe-Suchard à Boudry, s'est jeté, hier à 16 h 30, en sortant d'une course sur son vélo, contre une voiture conduite par M. Michel Perriard, domicilié à Cortaillod, qui se dirigeait vers les métalliers de Boudry. Le garçon heurta l'auto à l'avant et fut projeté au sol. Il a été conduit à l'hôpital Pourtales souffrant de contusions au dos, au bassin et à la main droite.

## Avec une centaine de délits à leur actifs Deux jeunes délinquants incarcérés à Neuchâtel

De notre correspondant: La police cantonale neuchâteloise, en collaboration avec la police de sûreté de Fribourg, a identifié les auteurs de plusieurs cambriolages perpétrés dans le canton de Fribourg, ainsi que dans ceux de Neuchâtel et de Berne. Ces délits furent commis en février 1969 et au cours du week-end de Pâques. Les nommés Patrice Girard, 20 ans, Vaudois, et Jean-Claude Tuller, 23 ans, Bernois, ont notamment reconnu être les auteurs du cambriolage de la chapelle de Saint-Loup/Guin, dont le tabernacle et les vases sacrés furent emportés et retrouvés par la suite. Ils ont également cambriolé les garages Fasel à Guin et Migrol à Cormondens, le kiosque de la Poya à Fribourg et un magasin de tabac à Morat.

Les deux jeunes délinquants sont les auteurs d'une centaine de délits. Ils sont actuellement incarcérés dans les prisons de Neuchâtel.

## LE DOCTEUR CHABLE EST MORT

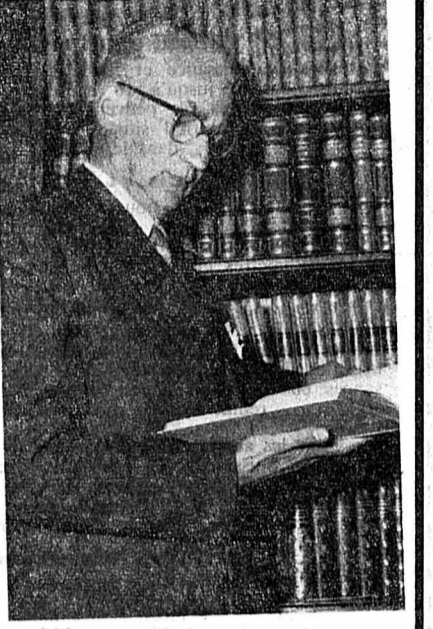
### Il fut médecin cantonal et recteur de l'Université

C'est avec peine que nous avons appris hier la mort du Dr Robert Chable. Agé de 82 ans, il exerçait sa profession jusqu'à ces derniers temps.

Né à Neuchâtel le 14 octobre 1887, il fit ses études dans notre ville, à Genève et à Berne, où il obtint son doctorat en médecine en 1913. Après un séjour de stages, il s'établit à Neuchâtel dès 1917. Ses qualités de médecin d'homme et d'humaniste étaient telles qu'en 1920 déjà, il était nommé privat-docent de l'Université. Il fut ensuite chargé de cours, puis professeur d'anatomie et de physiologie humaine. En 1941, il accéda pour deux ans à la charge de recteur et poursuivit son enseignement jusqu'en 1957, date à laquelle il fut nommé professeur honoraire.

de la Société suisse d'hygiène, président de la Ligue neuchâteloise contre la tuberculose; il fut fondateur et premier président de la ligue « Pro familia », président des cercles de lecture et du Musée réunis, président enfin de la commission scolaire de Neuchâtel, où, entre 1938 et 1956, il fut appelé à résoudre les problèmes ardues posés par le développement de la ville.

Ce n'est pas seulement un médecin de grand valeur que perd Neuchâtel en la personne du Dr Chable, mais une personnalité de premier plan qui consacra sa vie à la conduite des hommes et des institutions, et qui a droit à une reconnaissance unanime pour tous les services rendus à la collectivité.



Médecin et humaniste. (Archives)

La carrière du Dr Chable ne s'arrêta pas là. En 1935, il avait été nommé médecin cantonal, en remplacement du Dr Paul Humbert. Il occupa ce poste jusqu'en 1959. C'est dire que le Dr Chable a dirigé le service sanitaire cantonal sous quatre chefs du département de l'intérieur, les conseillers d'Etat Ernest Béguin, Edgar Renaud, Camille Brandt et Pierre-Auguste Leuba. Le médecin qu'il était devint dans notre canton conseiller du législateur, surveillant des institutions et des organes s'occupant de la santé publique, conseiller, expert, gendarme aussi quelquefois, mais toujours représentant humain de l'autorité.

Il n'est pas exagéré de dire que durant les 24 ans de son activité à la tête de ce service, le Dr Chable marqua de son empreinte le vaste domaine de la santé publique dans notre canton: il a été en effet l'artisan de la loi sur l'exercice des professions médicales, il a introduit la vaccination contre la poliomyélite, mené campagne contre l'abus des calmants, etc.

Le Dr Chable, sans jamais se fatiguer, semblait-il, multipliait les activités bénéfiques. Il fut président du Cartel romand d'hygiène sociale et morale, président de la Société suisse contre les maladies vénériennes, président de la Société suisse de dermatologie, président

### Politique

## Le parti libéral et les prochaines votations

L'assemblée des délégués du parti libéral, sous la présidence successive de MM. Blaise Clerc, conseiller aux Etats et Fred Wyss, député, ont examiné les 4 objets soumis à la votation populaire des 13 et 14 septembre. M. Clerc a défini la portée et les limites des nouveaux articles constitutionnels sur le droit foncier. Ils garantissent la propriété, assurent au propriétaire touché par une expropriation une juste indemnité, respectent le principe essentiel que l'aménagement du territoire doit se faire de bas en haut, de la commune au canton et à la Confédération. Le parti libéral recommande de voter oui.

Quant aux votations cantonales, M. Jean Montandon, député à Boudry, rapporte sur le premier objet: la participation complémentaire de l'Etat d'un montant de 545.000 fr. en faveur du Régional du Val-de-Travers. Dans le cadre de l'appui général destiné à valoriser l'économie du Val-de-Travers, ce projet doit être soutenu. La deuxième votation cantonale traite des relations entre l'Etat de Neuchâtel et l'Institut des diaconesses de Saint-Loup qui a construit un nouveau bâtiment pour son école d'infirmières laïques. Le canton de Neuchâtel y participera pour 800.000 francs. En contre-partie, des élèves de l'école feront des stages dans les hôpitaux neuchâtelois où des diaconesses œuvrent également. M. Jules Bistry, député à Neuchâtel, insiste sur l'apport positif de Saint-Loup pour nos hôpitaux. Ce décret doit être adopté massivement.

Enfin, M. J.-P. Mauler, député, à Neuchâtel, évoque la nécessité d'accorder le crédit de 8 millions pour la construction d'un centre professionnel des métiers du bâtiment à Colombier. La promotion de la formation professionnelle est indispensable et le parti libéral recommande chaleureusement ce projet. En revanche, il regrette que l'Etat n'ait pas cherché à obtenir de la commune de Colombier, avant la votation, la garantie qu'il pourra effectivement construire. Le lieu prévu est en zone rurale. Il appartiendra au Conseil général de Colombier de décider s'il veut dézonner pour permettre cette construction. Le parti libéral souhaite que l'autonomie communale soit toujours respectée conformément à la Constitution et à la loi sur les communes.

## Votations fédérale et cantonale: Le parti radical propose 4 « oui »

Lors de sa dernière séance, la conférence des présidents et vice-présidents du parti radical a procédé à l'examen des projets soumis au peuple les 13 et 14 septembre. Le nouvel article sur le droit foncier (votation fédérale) correspond aux vœux exprimés maintes fois par les magistrats et députés radicaux sur le plan cantonal. Il doit permettre à notre canton de poursuivre une œuvre d'avant-garde et s'inscrit dans la ligne du programme d'action radical qui, dès 1965, avait placé en tête des tâches à accomplir: l'aménagement du territoire. Il est donc essentiel que ces nouvelles dispositions soient acceptées et que la loi d'application soit vivement mise sur pied.

A l'instar du groupe radical du Grand conseil qui a accepté les trois objets de la votation cantonale, il convient d'apporter ici encore trois « oui » dans les urnes. Le crédit le plus important (création d'un centre professionnel à Colombier) doit tout particulièrement retenir l'attention, car il représente un progrès considérable dans l'orientation et la formation professionnelle, en faveur desquelles on doit faire des efforts considérables, si on ne veut pas qu'elles deviennent les « parents pauvres » de l'instruction publique.

# FAN

## Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4  
Neuchâtel

Téléphone (038) 5 65 01  
Compte de chèques postaux 20 - 178

**Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi**

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

## Délai de réception de la publicité:

### annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces le vendredi également, avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

### Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

### Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

### Tarif de la publicité

ANNONCES: 40 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 30 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.—. Réclames Fr. 1.35. Mortuaires, naissances 60 c. Petites annonces non commerciales à tarif réduit 25 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzona, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

### Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
56.—	28.50	14.50	5.50

### ÉTRANGER

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	46.—	24.—	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer:

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
95.—	52.—	27.—	10.—

### Délais pour les changements d'adresse (minimum une semaine)

la veille avant 8 h 30.  
Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30.  
Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

L'EXPRESS

## AVIS OFFICIELS

## VILLE DE NEUCHÂTEL

### Centenaire de la Maison de Belmont

La Maison de Belmont, sur Boudry, fête son centième anniversaire mercredi 24 septembre prochain. A cette occasion, la direction se fait un plaisir d'inviter tous les anciens instituteurs, éducateurs, membres du personnel et pensionnaires de la maison à participer à la manifestation. Les intéressés voudront bien s'annoncer au plus tôt à la direction des Services sociaux, hôtel communal, Neuchâtel.

## Ville de Neuchâtel

### LA MAISON POUR ENFANTS DE BELMONT/BOUDRY

cherche une

## ÉDUCATRICE

pour diriger un groupe de 10 à 12 filles de 10 à 16 ans.

A la suite d'une nouvelle structuration de l'institution, nous cherchons un

## ÉDUCATEUR

pour diriger un groupe d'adolescents de 15 à 18 ans;

une

## ÉDUCATRICE DE COORDINATION

ayant plusieurs années de pratique, capable d'assumer des responsabilités au niveau des groupes de filles de 7 à 16 ans.

Diplôme d'éducatrice spécialisée exigé.

Traitement selon la convention ANMEA-AREJJ. Entrée en fonction: dès que possible.

Adresser les offres, accompagnées d'un curriculum vitae, à la direction de la Maison de Belmont, 2017 Boudry, jusqu'au 30 septembre 1969.

Je n'ai plus qu'à attendre!

Ma petite annonce paraît aujourd'hui. Demain, tout sera vendu, grâce à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## VILLE DE NEUCHÂTEL

## COURS DE FRANÇAIS

organisés par la commission scolaire à l'intention des jeunes filles de langue allemande qui sont en place à Neuchâtel.

Durée des cours: 5 mois à raison de 4 heures par semaine, soit au total 80 heures.

Les leçons ont lieu de 16 à 18 heures au collège du passage Max-Meuron, le lundi et le jeudi.

Inscriptions: jeudi 11 septembre 1969, de 15 à 17 heures, au collège de la Promenade, rez-de-chaussée, salle No 2. Les cours commenceront jeudi 18 septembre 1969. Ecolage Fr. 30.— pour les élèves suisses; Fr. 45.— pour les élèves étrangers.

Direction des écoles primaires et préprofessionnelles

## IMMEUBLES

A VENDRE, région Payerne-Avenches, à 15 minutes de Fribourg, 100 mètres de la gare, de la poste et du centre de la localité:

## PETITE FABRIQUE POUR 40 à 50 PERSONNES, IMMÉDIATEMENT DISPONIBLE

Prix de vente: Fr. 360.000.—. Pour traiter: Fr. 160.000.—. 550 m<sup>2</sup> de surface utilisable (locaux très éclairés). Appartements, bureaux, garage, hangar. Central mazout. Surface totale: 2000 m<sup>2</sup>, accès facile. Convient pour horlogerie, pierres fines, fine mécanique, alimentation, édition.

Agence immobilière Claude BUTTY, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 63 24 24.

## Berthold Prêtre

Tél. 4 53 35  
Les Poudrières 61, Neuchâtel, offre à vendre:

**NEUCHÂTEL**  
locatif de 20 appartements construction récente rendement brut 6 ½ %.

**CHAUMONT**  
terrain de 970 m<sup>2</sup>, éventuellement avec plans sanctionnés.

**CHAUMONT**  
bois de 1569 m<sup>2</sup>, tous services publics à proximité.

**CHAUMONT**  
«Les Colombettes» habitation et parc 8013 m<sup>2</sup> et terrain à bâtir de 3464 m<sup>2</sup>.

**CORTAILLOD**  
maison de 2 logements de 3 pièces et garage. Un appartement.

**CORCELLES**  
villa exécution soignée, grand confort, 1 ½ et 4 ½ pièces, garage, vue imprenable. Libre tout de suite.

**GORGIER**  
terrain à bâtir de 2226 m<sup>2</sup> (45 x 50 m) situation de 1<sup>er</sup> ordre.

**SAINTE-CROIX**  
ferme rénovée, 4 chambres, grandes dépendances, jardin et verger 2838 m<sup>2</sup>.

A vendre à Bevaix

## VILLA FAMILIALE

4 chambres, cuisine moderne, coin à manger, salle de bains, W.-C. séparés, terrasse, grand sous-sol, garage. Terrain environ 800 m<sup>2</sup> aménagé. Situation tranquille.

S'adresser à Fiduciaire F. ANKER, Reusière 20, 2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 6 76 49.

Nous cherchons à acheter à Neuchâtel, Peseux, Corcelles, Cormondrèche, Auvrier, Colombier

## maison avec atelier

éventuellement maison à transformer en atelier.

Veuillez faire offres à Witschi & Co, électronique, 2034 Peseux. Tél. (038) 8 43 78.



## Lac de Morat Vallamand-Dessous

### Maison de vacances

neuve, meublée, grand living, avec cheminée, et 3 chambres, tout confort, terrasse, couvert pour voitures, terrain de 1200 m<sup>2</sup>, droit à une plage privée.

☎ 5 13 13

Neuchâtel

Epancheurs 4

offre à vendre

### Montmollin

### Jolie maison familiale

8 pièces, dont un grand living, cheminée, grande baie, tout confort, vue très étendue, jardin.

A 15 km de Neuchâtel, à vendre

## BELLE VILLA MODERNE

8 pièces en rez-de-chaussée, vue magnifique sur le lac et les Alpes, se composant d'un très grand salon vitré, 1 grande salle à manger, 1 grande pièce centrale, 5 chambres, 3 douches, grande salle de bains, 1 cuisine installée, chauffage central moderne, ainsi que cave, garage et buanderie installée, etc. Prix très intéressant: 390.000 fr. Ecrire sous chiffres P 900 226 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

A vendre, à l'ouest de Neuchâtel,

## vignes

en deux parquets (13.000 m<sup>2</sup> et 7000 m<sup>2</sup>).

Prière d'écrire à case postale 40603, 2001 Neuchâtel 1.

A vendre à

## PESEUX

rue de Neuchâtel, ancien

## IMMEUBLE LOCATIF

de 8 appartements en bon état d'entretien, avec 6 garages et 2 grands locaux. Adresser offres écrites à NR 2180 au bureau du journal.

Importante entreprise de la branche automobile

CHERCHE

## 1 GRAND TERRAIN (6000 m<sup>2</sup> environ)

industriel mais bien placé pour exploitation commerciale. Prix maximum: 50 fr. le m<sup>2</sup>. Possibilité de compléter un ensemble de nouvelles constructions. Faire offres sous chiffres KS 2227 avec emplacement et prix.

## ENCHÈRES

## Enchères publiques

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques,

LE MERCREDI 17 SEPTEMBRE 1969, dès 9 h 30 et 14 heures

au domicile de Monsieur Freddy ROTH, propriétaire-viticulteur, Combes 1, le Landeron, le matériel et les marchandises ci-après désignés:

**Matériel:**  
1 presseur horizontal français; 1 presseur BUCHER; 1 presseur RAUCHENBACH (ornement); 2 filtres à plaques HANNI; 2 pompes HANNI; 1 tireuse à bees; 1 boucheuse; 1 étiquetteuse ELVA; 1 capsuleuse électrique; 1 route étrempouse; 2 machines à laver les bouteilles POLPRAM; 1 égrappeuse BUCHER; 1 motoculteur SIMAR A 40; 1 motoculteur SIMAR A 70 (les deux avec accessoires); 1 compresseur BIRCHMEIER avec 90 m de tuyau; 1 camion CR ID SAURER; 1 machine à laver BOSCH automatique; 1 cuve en bois 6000 litres; un lot de vases en bois ovales et ronds; un lot de gerles, échelas, harasses; divers objets dont le détail est supprimé.

**Marchandises:** Vins de Neuchâtel  
Environ 6000 litres scellés vin blanc; environ 2000 bouteilles vin blanc; environ 1800 bouteilles Riesling Silvaner; environ 2000 bouteilles vin rouge Pinot noir; environ 2000 bouteilles Oeil-de-Perdrix; un lot bouteilles eau-de-vie prune et marc.

**Conditions:** paiement comptant - échutes réservées. Pas d'exposition avant la vente.

Greffe du tribunal.

## A LOUER

A LOUER pour le 20 octobre 1969, à l'ouest de Neuchâtel, au rez-de-chaussée d'un petit locatif, magnifique

## APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES

et véranda habitable, donnant sur beau jardin arborisé. Confort moderne. Garage. Reprise. Prix tout compris, 600 fr. par mois.

Adresser offres détaillées sous chiffres PZ 34 484 à Publicitas, 1002 Lausanne.

A louer, dès le 27 septembre 1969,

## appartement

de service, 3 pièces, cuisine, salle de bains, semi-confort, pour chauffeur-livreur, employé de fabrication, aux

ETABLISSEMENTS H. TEMPELHOF, fabrique de vêtements de protection, 6, rue Jean-de-la-Grange, 2003 Neuchâtel-Serrières. Téléphone (038) 8 33 88.

A louer dans villa au bord du lac, à Saint-Aubin,

## APPARTEMENT DE TROIS PIÈCES

cuisine, salle de bains, pour date à fixer. Convient à couple retraité pouvant s'occuper de l'entretien du jardin. Faire offres sous chiffres P 900 227 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

A louer à Cressier (NE) dès le 24 octobre 1969,

## 4 PIÈCES

loyer mensuel Fr. 450.—, charges comprises, cuisine équipée. Tél. 5 96 85, de 8 à 9 heures.

A louer à Serrières

## appartement

non meublé de 1 pièce, cuisine, salle de bains, pour le 24 septembre 1969. Tél. 8 44 47, de 9 à 12 heures.

## URGENT

à louer pour le 24 septembre

## appartement

de 4 pièces, tout confort, à l'est de Neuchâtel, 420 fr., charges comprises. Tél. 4 24 64.

## DEMANDES À LOUER

100 fr. de récompense

à qui me trouve un

## appartement de 3-3 1/2 pièces

avec confort.

Région Neuchâtel ou environs. Tél. (032) 2 38 45.

## OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique Maret, Bôle, tél. 6 20 21, cherche pour entrée immédiate

## ouvrières

pour travaux fins. Se présenter.

## Professeur

cherche à louer appartement de 5 ou 6 pièces

## ANCIEN

ou moderne, à Neuchâtel ou dans les environs. Tél. 8 35 36.

Adresser offres écrites à HO 2224 au bureau du journal.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou pour date à convenir

## MÉCANICIEN en automobiles

Suisse (éventuellement étranger hors contingent accepté) spécialisé sur voitures Renault. Faire offres ou se présenter au garage M. Bardo, Sablon 47, Neuchâtel. Tél. (038) 4 18 43.

Bar-restaurant des Arcades Bagatelle cherche, pour les Vendanges,

## SOMMELIERS

Tél. (038) 5 82 52.

## Quel représentant

voudrait s'adjoindre un produit se vendant dans l'industrie des hôpitaux, collèges, etc.? Bonnes commissions. Tél. (038) 8 36 71, après 19 heures.

Pour notre importante chaîne de magasins dans le canton de NEUCHÂTEL et du JURA BERNOIS, nous cherchons une

## GÉRANTE TOURNANTE

Nous demandons: une bonne culture générale, caractère agréable, dynamique et persévérant.

Nous offrons: travail varié et très intéressant, divers avantages sociaux, stages et cours de formation payés.

Salaires initiaux intéressants, possibilités ultérieures.

Il n'est pas nécessaire de changer de domicile pour occuper ce poste.

Les personnes intéressées par une telle fonction sont priées d'adresser des offres manuscrites, avec curriculum vitae et si possible photo récente, sous chiffres 900 255 à Publicitas S.A., 2800 DELÉMONT.

## Kiosque S. A. Berne

Chez nous, vous avez encore la possibilité de vendre!

Vous n'en êtes pas réduite à servir uniquement. A notre kiosque, vous entretenez un contact agréable avec la clientèle. Vos qualités de vendeuse seront appréciées et vous aimerez d'autant plus notre ambiance de travail, lorsque vous vous apercevrez que les heures passent sans que l'on s'en rende compte.

L'activité à un kiosque de gare n'est jamais ennuyeuse. Si vous cherchez un emploi, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Nous engagerions volontiers une

## VENDEUSE

dévouée et bienveillante à notre kiosque de la gare de Neuchâtel.

Téléphonez-nous ou passez simplement à notre kiosque en gare de Neuchâtel. Vous ne le regretterez pas, car vraiment nous vous donnons encore la possibilité de vendre et, de notre côté, nous avons encore de nombreux avantages à vous offrir.

Kiosque de la gare Neuchâtel, tél. 5 40 94.

NESTLÉ

Notre service de Documentation technique

cherche

## UN(E) EMPLOYÉ(E)

afin de lui confier:

- la tenue à jour des fichiers de documentation;
- l'attribution et la vérification des mots clés se rapportant à des articles scientifiques ou techniques;
- des recherches bibliographiques sur microfilms et sur cartes perforées.

Ce poste conviendrait à un jeune homme ou à une jeune fille de langue maternelle française, dont la formation se situe si possible au niveau baccalauréat mathématiques-sciences et ayant des connaissances d'allemand et d'anglais.

Une formule de candidature, ainsi qu'une documentation sur les conditions générales d'emploi peuvent être obtenues sur demande téléphonique au (021) 51 01 11 (interne 2118 ou 3132).

Les offres seront traitées confidentiellement par le Service du personnel (réf.: FN) NESTLÉ, 1800 Vevey.

NESTLÉ

**PRIX MIGROS  
PRIX NETS  
PRIX CLAIRS**



Potages MIGROS, potages de qualité, un des atouts de notre assortiment:

**Potage «crème d'asperges»**

le sachet de 75 g (4 assiettes) -.50

**2 sachets -.80**  
(au lieu de 1.-)

**offre spéciale**

**fromage «Provolino»**

une spécialité italienne tout indiquée pour la «pizza».

la pièce de 280 g **2.40**  
(au lieu de 2.60)

**NOUVEAU!**

**les fleurs - mon bonheur**

tout ce qu'il faut savoir sur les roses, les fleurs, les plantes d'intérieur et de jardin et sur leur entretien.

la brochure richement illustrée **2.-** seulement

**pour vos amis les animaux  
RON-RON**

aliment complet et équilibré pour chats (à base de viande, poisson, céréales, légumes, avec phosphate de calcium, levure de bière, sel, huile de foie de morue).

la boîte de 205 g = -.50  
**2 boîtes -.90**  
(au lieu de 1.-)

**ALPO**

aliment pour chiens, à base de viande de bœuf avec foie et abats choisis.

la boîte de 417 g = 1.40  
**2 boîtes 2.30**  
(au lieu de 2.80)

**MIGROS**

**OFFRES D'EMPLOIS**

**OFFRES D'EMPLOIS**

**OFFRES D'EMPLOIS**

Fabrique d'horlogerie

**INVICTA S.A.**

engage

**personnel féminin**

pour travaux propres dans ateliers modernes. Débutantes seront mises au courant.

Ecrire à INVICTA S.A., fabrique d'horlogerie, av. Léopold-Robert 109, 2300 la Chaux-de-Fonds, ou téléphoner au (039) 3 11 76.

Atelier de réglages cherche:

**comptese personnel féminin**

pour travail en atelier, éventuellement à la demi-journée;

**pitonneuses**

pour travail à domicile.

Faire offres ou se présenter:

Norbert Muller, atelier de réglages, chemin des Jardillets 23, 2068 Hauterive. Tél. (038) 3 27 15. Station trolleybus les Longschamps.

**AMANN + CIE S.A.**

désire engager une

**employée de bureau**

qui sera chargée de correspondance française sous dictée et de la tenue de statistiques.

Nous offrons à une bonne sténodactylographe une activité variée dans notre service des transports en contact journalier avec les pays européens.

Faire offres manuscrites détaillées, avec documentation usuelle, à la direction de

**AMANN + CIE S.A.**

Importation de vins en gros

2002 Neuchâtel

**Brasserie-dancing la Petite Cave**

cherche

**SOMMELIÈRE**

Tél. (038) 5 17 95.

Maison de la place cherche, pour son service mécanographique,

**employée de bureau**

de langue maternelle française, si possible avec des connaissances d'allemand. Entrée immédiate ou à convenir.

Aptitudes nécessaires:

- esprit d'initiative

- rapidité et précision dans le travail.

Sont offerts:

- Place stable, avantages sociaux.

- Conditions de travail agréables dans bureaux modernes et bien situés

- Semaine de 5 jours.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats, sous chiffres KP 2209 au bureau du journal.

Snack-Bar de Neuchâtel cherche

**sommelière**

Horaires de travail agréables, congés réguliers, très bien rémunérée.

Tél. (038) 5 66 15.

**Cherchons pour 1-2 mois ou plus**  
(à votre convenance)

**SECRETAIRES STÉNOGRAPHES DACTYLOS**

Bons salaires, emplois intéressants dans des entreprises en vue. Libre choix de la date et de la durée du mandat. Avantages sociaux. Téléphonnez-nous.

adia interim

Faubourg de l'Hôpital 13 Neuchâtel Tél. (038) 4 74 14

Hôtel-restaurant de la ville cherche une

**personne**

pour les chambres et le service. Faire offres à l'hôtel du Cerf, Neuchâtel.

**FAVAG**

cherche

**MÉCANICIENS-OUTILLEURS**

spécialisés dans la construction des étampes.

Faire offres écrites à:

**FAVAG SA**

2000 Neuchâtel, Monruz 34

Tél. (038) 5 66 01

Je cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

**EMPLOYÉ (E) D'ASSURANCE**

qualifié (e);

**EMPLOYÉE**

pour divers travaux administratifs, connaissant la dactylographie;

**STÉNOGRAPHES**

de langue maternelle française.

Travail intéressant et varié.

Situations indépendantes pour personnes capables.

Faire offres détaillées, avec curriculum vitae et copies de certificats, à André GAVILLET, agent général de la «ZURICH» assurances, case postale 1145, 2001 Neuchâtel.

**FABRIQUE DE MONTRES AVIA Degoumois & Co S.A.**

cherche, pour son atelier de réglages:

**visiteuses  
comptese  
contrôleuses  
pitonneuses  
remonteuses de finissages**

Faire offres ou se présenter à l'Ecluse 67, 1er étage, Neuchâtel.



Cherchez-vous une profession intéressante? Devenez donc

**fonctionnaire postal**

La direction d'arrondissement postal, à Neuchâtel, cherche des jeunes gens de nationalité suisse, âgés de 16 à 30 ans, possédant une formation scolaire primaire, pour la profession de fonctionnaire postal en uniforme.

Il s'agit d'un métier très varié qui vous assure une place stable, avec de nombreuses possibilités d'avancement, dans l'une des plus grandes entreprises du pays. L'apprentissage est d'une année. Dès le début, le salaire est intéressant; à ce salaire s'ajoute une indemnité de chambre pour les débutants occupés hors du domicile des parents.

Les offres d'emploi peuvent être adressées à la Direction d'arrondissement postal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 25 septembre 1969. Elles seront accompagnées d'un acte de naissance, de tous les certificats scolaires et, le cas échéant, des certificats relatifs à l'activité professionnelle.

Les engagements auront lieu en janvier et en avril 1970. Les jeunes gens nés en 1954 qui termineront leur scolarité au printemps 1970 ont la possibilité de s'annoncer dès maintenant.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus en téléphonant au No (038) 2 12 06.

**MOVOMATIC**

NOUS CHERCHONS pour notre usine de Peseux-Corcelles

**contrôleur**

et

**mécaniciens de précision**

Personnes de nationalité suisse ou étrangères au bénéfice d'un permis C, ou hors contingent.

Faire offres ou téléphoner à: MOVOMATIC S.A., 2034 Peseux (NE) Téléphone (038) 8 44 33.

Electronique - PRÉCISION - Mécanique

**amourins neuchâtel**

cherchent pour leur rayon

**CONFECTION - DAMES**

**VENDEUSES QUALIFIÉES**

Places stables, bien rétribuées, avec caisse de pension et tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Semaine de 5 jours.

Se présenter ou adresser offres au chef du personnel.

**MONTEURS OUTILLEURS CONTRÔLEURS  
RECTIFIEURS FRAISEURS TOURNEURS  
MANŒUVRES D'ATELIER**

A la suite d'une nouvelle extension de nos affaires, nous cherchons des collaborateurs — pour l'usinage de pièces de petites séries et prototypes, pour nos machines transfert.

Nous fabriquons des machines automatiques de haute précision, vendues dans le monde entier. Nous disposons d'une organisation stable et vous assurons une atmosphère agréable et un travail varié. Notre entreprise est encore à l'échelle humaine, ce qui facilite les rapports sociaux.

Faire offre à MIKRON HAESLER S.A. Fabrique de machines transfert rue du Collège 73, 2017 BOUDRY Tél. (038) 6 46 52.

**MIKRON HAESLER**

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115<sup>m</sup> ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

## LES RUES DE FLEURIER A VENTRE OUVERT...

De notre correspondant régional :

Un syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux usées a été constitué au Val-de-Travers et englobera toutes les localités du fond de la vallée.

Deux stations d'épuration sont prévues. Le sort de la troisième, celle de Noiraigue, doit encore faire l'objet d'une étude complémentaire.

### RUES OUVERTES

Nous avons annoncé, dans un précédent numéro, la fermeture, jusqu'au 27 septembre prochain, du passage à niveau de la fabrique d'ébauches, à Fleurier, à la circulation automobile.

Cette mesure est motivée, d'une part, en raison de la pose de deux nouveaux branchements sur la ligne du RVT mais surtout, nous dit M. Emile Wenger, conseiller communal, chef de la section des

travaux publics, par le fait de l'ouverture d'un chantier se rapportant à l'épuration des eaux sur le plan communal.

Les travaux toucheront au collecteur principal Buttes - Fleurier - Môtiers. Ils s'étendront depuis la traversée de la rivière « le Buttes », à proximité du collège primaire de Longereuse jusqu'aux Petits-Clos en passant par la rue du Progrès, la place de la Gare et en longeant la rue du Jardin public, soit sur une distance d'environ trois cent cinquante mètres. Ce collecteur sera à une profondeur de deux mètres et demi à trois mètres au-dessous du niveau du sol.

Une difficulté réside en la pente très faible. Fleurier est un village plat entre les points de jonction et pour surmonter ce problème, une grande précision sera nécessaire dans ce travail.

Si, depuis Buttes, près du collège pri-

maire, le collecteur principal est déjà en place pour l'étape actuelle, le plan actuellement en exécution prévoit encore des raccordements en direct de façon à n'avoir pas à rouvrir les routes par la suite.

Pour la section sud-ouest de Fleurier, d'autres collecteurs sont prévus à la rue de la Sagne en direction de la Grand-Rue avec un raccordement à la mégisserie.

Depuis le passage à niveau de la fabrique d'ébauches, les eaux usées seront acheminées dans le grand collecteur des Petits-Clos déjà construit puis dirigées sur la station d'épuration située, selon les prévisions, entre Môtiers et Boveresse.

### DEUX MOIS DE TRAVAIL

Par ailleurs, la commune de Fleurier ouvrira un autre chantier au nord du passage à niveau de la fabrique d'ébauches pour construire un canal sur lequel cent cinquante mètres d'écoulement des eaux de surface à la rue Daniel-Jeanrichard principalement.

Ce canal coupera la rue des Moulins, la propriété de la Société industrielle du caoutchouc pour aboutir dans la rivière « le Fleurier ».

Du même coup, les trottoirs de la rue Daniel-Jeanrichard seront remis à neuf. Au sujet du collecteur « le Buttes - les Petits-Clos », il faut compter environ deux mois de travail.

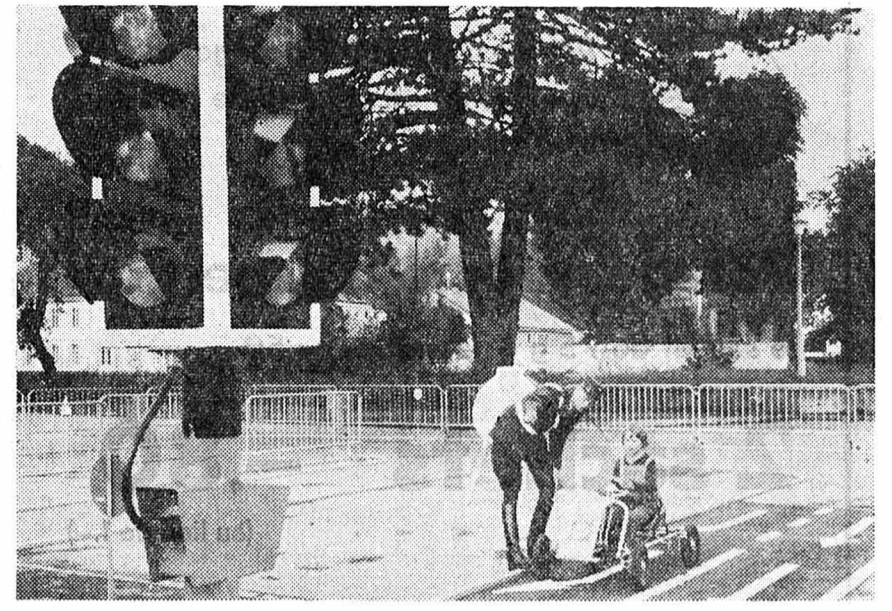
G. D.

### Du musée régional à l'hôtel de ville

(sp) Logé depuis 1915 dans l'ancien « palais chinois » de l'horloger Edouard Bovel-de-Chine, l'Hôtel de ville de Fleurier subit diverses restaurations intérieures; la salle des mariages au premier étage a maintenant fort belle allure et a été meublée en style Louis XIII. Sous peu la salle du Conseil communal au rez-de-chaussée sera à son tour rénovée.

Pour habiller certains murs de ces deux salles, les autorités ont demandé au Musée régional d'histoire et d'artisanat de leur prêter quelques tableaux de ses collections. Dernièrement, trois œuvres ont émigré du Pasquier à la rue du Temple: une grande huile représentant le village de Fleurier au début du XIX<sup>e</sup> siècle, œuvre anonyme; le portrait sur pied d'une femme lisant, également œuvre anonyme; et surtout le portrait d'un vieux Fleurisien, peint par son neveu, l'écrivain et historien Fritz Berthoud. Il s'agit de Jonas Berthoud (1769-1853), fondateur à Paris, en pleine époque révolutionnaire, de la banque connue sous la raison sociale de Berthoud frères. Après l'expérience du musée dans l'entreprise tentée par le directeur de l'Institut d'ethnologie, voilà un bel exemple du musée dans l'administration!

## Ils ont aussi eu le trac!...



Le gendarme Aegerter conseille une élève conductrice arrêtée devant les signaux lumineux installés au milieu du jardin de circulation.

(Avipress - Fyj)

Le jardin de circulation de la place des collèges à Couvet, s'est fermé hier à midi après six jours d'activité. Les élèves des années 4 et 5 du degré primaire de tout le district ont été convoqués à

Couvet, ce qui représente environ 400 enfants répartis dans 24 classes. Ils ont dû répondre à des questions posées par le capitaine Gérard Frasse, de la brigade de circulation, puis ils ont subi un examen pratique au jardin de circulation. L'examen était surveillé par le gendarme Dieter Aegerter, lui aussi membre de la brigade de circulation, aidé par les gendarmes en poste au Val-de-Travers et par les deux agents de la police locale de Couvet.

La médaille du TCS a récompensé les élèves qui n'ont commis aucune faute aussi bien à l'examen théorique qu'à celui de la pratique. Cette jolie médaille a été remise dans une proportion de 2 à 3 élèves sur 10.

### LES VERRIÈRES

#### La course des aînés est fixée

(c) Samedi 13 samedi aura lieu la traditionnelle et toujours attendue course des aînés des Verrières, avec départ à 10 h 15 déjà. Elle les conduira sur le lac de Neuchâtel, après un repas de midi dans le vignoble.

Les organisateurs souhaitent que cette formule nouvelle incite tous ceux qui ont l'âge requis, à y participer.

#### Elle sera aussi de la revue...

(c) Lors du grand cortège qui défilera samedi après-midi à Neuchâtel, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération cantonale des sapeurs-pompiers, il pourra voir la grande échelle mécanique des Verrières, de 1914, acquise pour le prix de... 2400 fr. Cet engin, en excellent état, est encore utilisé. Il ne compte donc pas moins de 55 années de fidèles services ce qui, en la matière, est fort rare.

#### Des Fribourgeois en pique-nique

Les membres de la Société des Fribourgeois du Val-de-Travers se sont retrouvés, au nombre d'une centaine, au Haut-de-la-Vy pour un grand pique-nique. Ils goûtèrent une excellente soupe aux pois et un jambon non moins succulent. Des jeux et des rondes ont été organisés à l'intention des enfants et des parents. Une forte délégation de la Société des Fribourgeois du Val-de-Ruz a pris part à cette grande rencontre... sur l'herbe!

### CARNET DU JOUR

CINEMA. — Collisée (Couvet), 20 h 30 : Les Anges de l'enfer.

Pharmacie de service: Delavay (Fleurier). Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel. VOUS NOTEREZ AUSSI. — Fleurier, Maison de paroisse: vente de l'Eglise réformée.

### Avis mortuaire

Célébrez l'Eternel: car Il est bon et sa miséricorde dure éternellement.

Madame Numa Jornd, à Saint-Sulpice; Mademoiselle Simone Jornd, à Saint-Sulpice; Madame et Monsieur André Bregnard et leurs enfants Véronique et Stephan, à Saint-Aubin; Madame et Monsieur Kurt Hunkeler, à Zurich, ainsi que les familles Jornd, Payot, Gerber, Krebs, Konrad et Gentil, ont le grand chagrin de faire part du décès de

### Monsieur Numa JORNOD

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, cousin, oncle, que Dieu a repris à Lui, dans sa 65<sup>e</sup> année.

Saint-Sulpice (NE), le 8 septembre 1969.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 11 septembre, à 13 heures.

Culte pour la famille au domicile, à 12 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

### AVIS DIVERS

#### FLEURIER - Paroisse réformée

## VENTE

Jeudi 11 septembre de 14 h à 22 h

à la Maison de paroisse

Ouvrages, bazar, pâtisserie, etc.

Samedi 13 septembre de 8 h à 12 h

sur la place du Marché

Légumes, fleurs, pâtisserie, poterie, livres, bric-à-brac.

## COUJET - COUJET

### Le Conseil général de Couvet sous la loupe

Les divers de la dernière séance du Conseil général de Couvet ont donné lieu à plusieurs interventions que nous résumons ci-après. Le président du Conseil général, M. Marius Perret, a félicité le Dr Pierre-M. Borel pour sa nomination au pouvoir législatif et lui a souhaité la bienvenue. M. Francis Fivaz (lib) a demandé si les nouveaux conseillers généraux pourraient recevoir le règlement communal. M. Claude Emery, président de commune, lui a répondu que ledit règlement était pour l'instant au contrôle des communes à Neuchâtel et qu'un nouveau tirage en sera fait. M. Jean-Pierre Chélat (Ren. cov) désire que le chauffage au mazout soit installé au bâtiment de l'EMEC. « L'étude en sera faite », a répondu M. Emery, en précisant qu'il faut pourtant limiter les investissements tant et si longtemps que la destination future de cet immeuble ne sera pas définie d'une façon certaine.

#### IMMEUBLE HLM

M. Robert Champod (soc) voudrait obtenir des précisions au sujet de l'immeuble HLM qui sera construit à Couvet.

« C'est l'état qui prend en charge cette construction. Une enquête est en cours au village pour connaître les besoins actuels en appartements. Le bâtiment qui doit être construit dans les deux prochaines années sera doté d'une place de jeux pour les enfants. Les prix se monteront à environ 200 fr. pour un appartement de 3 pièces et de 250 fr. pour un appartement de 4 pièces (plus les charges) », lui a répondu le président de la commune.

M. Frédy Güder (soc) a posé une question relative à une personne qui a été exemptée de la taxe et du service du feu. M. Fernand Vaucher, président de la commission du feu, lui a répondu en disant que cette personne était en possession d'un certificat médical et que cette sorte de décision appartenait aux membres de la commission qu'il préside en accord avec le commandant du corps des pompiers.

#### PLACES DE JEUX POUR LES ENFANTS

M. Charles-Henri Sandoz (soc) a demandé à quel en est la motion qu'il a déposée le 25 juin 1968 au sujet de la création à Couvet de places de jeux pour les enfants. M. Claude Emery a précisé au motionnaire que d'autres éléments importants avaient retardé la solution de ce

problème. D'ici à 2 mois, le Conseil communal sera en mesure de faire des propositions à ce sujet. Une étude sera faite pour l'aménagement d'une place de jeux dans la partie ouest du village. M. André Dupont (soc) a posé deux questions: la première concernant la pollution du Suce et des odeurs que cet affluent de l'Areuse dégage; et la seconde au sujet des sondages effectués par la commune à la sortie ouest de Couvet. M. Michel Barraud, conseiller communal, a admis que les inconvénients de la pollution du Suce étaient nombreux, qu'une enquête a été faite par l'Etat et que la commission de salubrité publique s'est occupée du cas. Le nécessaire a été fait par ladite commission en collaboration avec le Conseil communal; une lettre a été écrite à la maison dont les eaux usées sont déversées dans le Suce.

Au cours de l'été, les cantonniers communaux ont essayé au moyen d'une lance de nettoyer le lit du cours d'eau mais cela n'a servi à rien. La question sera suivie par l'exécutif communal.

M. Claude Emery et Jean Pianaor, conseillers communaux, ont répondu à M. Dupont au sujet de sondages entrepris par la commune à l'ouest du hameau Dubied. Le Conseil communal étudie trois solutions pour la circulation dans le nouveau quartier des Bosses, à savoir un pont qui enjambrerait la Tlo, la construction d'une route en prolongement de la rue de la Flamme en direction du Gibet, l'élargissement de la rue de la Flamme à partir de son tracé actuel. Pour être en mesure de préciser cette étude, le Conseil communal a profité du passage au Val-de-Travers d'une entreprise spécialisée pour faire des sondages dans la région des Bosses, sondages qui permettront la construction éventuelle d'un pont en dessus de la Pénetrante.

F. J.

#### Du nouveau à la salle de spectacles

Les travaux prévus par le Conseil communal à la cuisine de la salle de spectacles dont le crédit a été voté par le Conseil général le 23 mai 1969, ont commencé. Ces travaux consisteront à l'installation d'une ventilation adéquate et à diverses transformations qui se sont révélées nécessaires au cours de ces dernières années. La dépense prévue est de 24,000 francs.

## VAUD - VAUD - VAUD

### A TRÉLEX UN BÉBÉ MEURT ÉTOUFFÉ

(c) Agée de dix mois, la petite Chantal, fille de M. Albert Ganière, employé à Nyon, a été trouvée étouffée sous son duvet hier après-midi à Trélex. Les efforts tentés pour la ranimer sont restés vains, malgré la promptitude des secours.

### YVERDON

### NOYÉ DANS UN CANAL

(c) Un tragique accident s'est produit à Yverdon, mardi dans la soirée, dans le canal oriental. Un Yverdonnois, M. Fritz Zurbruchen, âgé de 58 ans, travaillant au Service des travaux de la ville d'Yverdon, a fait une chute dans le canal. Un passant a pu immédiatement donner l'alarme et la police d'Yverdon s'est rendue sur place très rapidement. Elle ramena le corps sur la rive. A l'endroit où la victime se trouvait, le canal est profond de 1 m 50. Immédiatement transporté à l'hôpital d'Yverdon, un massage cardiaque fut pratiqué Malheureusement, malgré tous les soins intensifs qui lui furent prodigués, il devait décéder sans avoir repris connaissance.

### Arrestation d'un escroc

(c) Un ressortissant vaudois qui à la suite d'une escroquerie commise au préjudice d'un habitant de Sainte-Croix, était recherché par le juge informateur d'Yverdon, a été arrêté à Genève. Il a été transféré dans la capitale du Nord vaudois, où il est incarcéré dans les prisons.

### Après douze ans de dévouement

Mlle V. Rufener, après douze ans d'activité comme représentante de l'œuvre de la sœur visitante, a exprimé le désir d'être relevée de sa tâche. Son dévouement fut toujours égal à sa traditionnelle gentillesse. Pour lui succéder, en attendant de trouver une aide-soignante, la société de bienfaisance d'Yverdon bénéficiera des services de Mlle Gilberte Carrel, infirmière désignée par l'office médico-social vaudois.

### Honnêteté

Récemment, la propriétaire d'un kiosque d'Yverdon vit se présenter un ressortissant italien qui lui acheta une cartouche de cigarettes qu'il paya avec un billet de 100 francs. Le lendemain, l'acheteur revint auprès de la propriétaire et lui signala qu'elle lui avait rendu 10 fr. de trop. Beau geste qui mérita d'être signalé.

### Nouveau directeur musical

Pour occuper le poste de directeur resté vacant depuis quelques mois, la fanfare « L'Avenir » a fait appel à M. Marcel Rossalet, directeur de musique fribourgeoise. M. Rossalet a suivi de nombreux cours sur l'instrumentation, l'harmonie, l'orchestration au Conservatoire de Fribourg.

### Derniers honneurs

Un nombreux public a rendu les derniers honneurs à M. Ernie Randin, décédé à l'âge de 81 ans, de Rances. Le défunt occupa diverses fonctions et fut durant 20 ans boursier communal. Il fut également caissier de la société de laiterie, membre du comité de la société du battoir, etc.

### Retraite aux C.F.F.

M. Henri Dupertuis prend sa retraite aux ateliers CFF d'Yverdon, après plus de 40 ans de service. Il avait dirigé la division des wagons avant de prendre la tête du bureau de commandes, de planning et de distribution. Il a été remplacé par M. Numa Stuby, qui était aussi précédemment à la division des wagons.

### MISSY Succès d'un thé-vente

(c) Les paysannes de Missy ont organisé, dans la grande salle, un thé-vente en faveur de la restauration de l'église paroissiale et du nouvel hôpital de zone de Payerne. Cette manifestation a connu un succès inespéré et le résultat financier a été très encourageant.

### TREY

#### La mort du doyen

(c) A Trey, les derniers devoirs ont été rendus à M. Oscar de Crosaz, ancien agriculteur, décédé à l'âge de 93 ans. Il était le doyen de la commune de Trey et du district de Payerne.

### Cyclomoteur contre camion: un jeune homme blessé

(c) Hier, vers 6 h 25, le jeune Francisco Jimenez, 17 ans, domicilié à Bussigny, roulait à cyclomoteur en direction de Lausanne. Près de l'usine Bobst, à Prilly, il fut renversé par un camion roulant dans le même sens et dut être transporté à l'hôpital cantonal, souffrant d'un traumatisme crânio-cérébral. On craint une fracture du crâne.

### Problème de l'enfance déficiente au Grand conseil

Le Grand conseil vaudois a pris acte du rapport du Conseil d'Etat sur une motion socialiste en faveur de la formation professionnelle des enfants déficients mentaux. On estime que, sur les 130,000 mineurs que compte la population vaudoise, un millier sont des débilés profonds et moyens et près de 3500 débilés légers. Pour ces derniers, les écoles vaudoises ont ouvert 58 classes spéciales et une vingtaine d'institutions s'occupent également d'eux. Pour les débilés moyens et profonds, sept centres éducatifs fonctionnent, ainsi qu'un service itinérant. Dans le domaine de la formation professionnelle, il faut relever l'activité de l'Office régional des cantons de Vaud, Valais et Neuchâtel et de l'Office romand d'intégration professionnelle pour handicapés, ainsi que de 18 ateliers d'occupation. Enfin, une douzaine d'institutions vaudoises s'occupent plus particulièrement des enfants arriérés profonds.

En conclusion de son rapport, le Conseil d'Etat déclare qu'il appartient à l'autorité cantonale de favoriser les mesures préventives et le dépistage précoce, de soutenir les œuvres privées, d'ouvrir de nouvelles classes de développement et de promouvoir la réadaptation professionnelle des enfants déficients (ATS).

### MAUBORGET Motocycliste contre voiture

(c) Hier, à 18 heures, un grave accident s'est produit sur la route Mauborget - Sainte-Croix, au lieu-dit « Crêt-Breny », commune de Bullet. Un motocycliste circulant en direction de Sainte-Croix, est entré en collision frontale violente avec une automobile. Le motocycliste, M. Alfred Peter, 54 ans, domicilié à Sainte-Croix, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital cantonal, souffrant de fractures ouvertes aux cuisses. Les deux véhicules sont hors d'usage.

### PAYERNE Concert à l'hôpital

(c) La fanfare « La Lyre », de Grandcour, a donné récemment un concert à l'hôpital de Payerne, pour le grand plaisir des malades et du personnel. Avant de rentrer chez eux, les musiciens ont encore joué quelques morceaux de leur répertoire au milieu de la Grand-Rue.

## Informations suisses

### Procédure administrative: la loi va entrer en vigueur

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a fixé au 1<sup>er</sup> octobre 1969 l'entrée en vigueur des deux lois fédérales du 20 décembre 1968 sur la procédure administrative et sur la révision de la loi fédérale d'organisation judiciaire (extension de la juridiction administrative). Il a édicté simultanément une ordonnance complémentaire sur les frais et indemnités en procédure administrative, dont l'entrée en vigueur est également fixée au 1<sup>er</sup> octobre 1969, elle règle entre autres les dépens et l'assistance judiciaire dans la procédure de recours devant les autorités fédérales autres que le Tribunal fédéral et le Tribunal fédéral des assurances.

### GENÈVE

#### Un ascenseur pour la haute ville ?

(c) Un valeureux avocat et député genevois, M. Henri Livron, se bat depuis de nombreuses années, contre vents et marées, pour que soit adopté un projet d'ascenseur pour la haute ville.

On sait en effet qu'aucun mode de locomotion « en commun » ne conduit les piétons dans le vieux Genève, si haut juché. Ce secteur est donc pratiquement inaccessible aux personnes âgées, sinon en empruntant les coûteux services d'un chauffeur de taxi. Or il se trouve que M. Livron (ancien juge d'instruction) est en train de gagner son pari. Le Conseil d'Etat, placé en face d'une pétition aux abondantes signatures, a bien dû envisager ce projet et étudier une solution.

Le projet se trouve donc en voie de réalisation. Diverses liaisons — centre ville-vieille ville sont à l'étude.

### Dixième anniversaire du « Fichier français » de Berne

(C.P.S.) Le 25 août 1959, une vingtaine de rédacteurs et de traducteurs des divers services de l'administration fédérale, répondant à l'invitation de quatre d'entre eux, se réunirent dans un hôtel de la Ville fédérale pour créer un « cercle d'études dont le but serait de faire respecter le bon usage de la langue française ». Ils brisèrent ainsi la solitude dans laquelle ils travaillaient, afin de comparer leurs expériences, leurs doutes et leurs découvertes. Ils convinrent très rapidement qu'il serait judicieux de consigner sur des fiches les conclusions auxquelles aboutiraient leurs entretiens. Avec le mot, le nom même du cercle était trouvé, celui de Fichier français.

En ce dixième anniversaire, le Fichier français compte plus de huit cents abonnés qui ont reçu 368 fiches blanches et 448 fiches vertes. Les fiches blanches sont des recommandations par lesquelles le Fichier français attire l'attention sur certaines déviations de sens, sur des acceptations erronées de mots et d'expressions de la langue française. Les fiches vertes proposent des traductions correctes de termes et d'expressions de la langue allemande. Le système adopté présente l'avantage, particulièrement apprécié, de pouvoir ajouter toute nouvelle étude, toute nouvelle recommandation aux fiches déjà classées dans l'ordre alphabétique.

Le Fichier français fuit les puristes, car il estime qu'une langue doit évoluer, mais il répugne à accepter les néologismes, qui sont davantage des tics de langage que des apports à la langue. Il attire l'attention sur les glissements de sens et sur les abus lexicologiques. Il fait, en effet, attention à ce que les membres de la police mobile intercantonale ne seraient disponibles pour être ouverte par d'autres personnes.

### Soleure: le gouvernement demande son adhésion au concordat de police intercantonale

SOLEURE (ATS). — Le gouvernement soleurois a demandé au Grand conseil soleurois son adhésion au concordat sur la police intercantonale mobile. Le gouvernement fait remarquer qu'une police fédérale est à rejeter catégoriquement pour des raisons politiques. En effet, il ne reste donc qu'une réglementation sur la base d'un contingentement cantonal, ce qui est prévu par le concordat. Selon le gouvernement soleurois, « ce concordat est l'exemple même d'une solution qui devrait déjà être endossée par la Confédération ».

La participation du canton de Soleure au concordat ne devrait pas provoquer une augmentation de l'effectif de cette police. La période pendant laquelle les membres de la police mobile intercantonale ne seraient disponibles pour être ouverte par d'autres personnes.

### Intoxication par des champignons: les malades se portent tous bien

AARAU (ATS). — Neuf adultes et deux enfants, tous des ressortissants italiens habitant Dottikon, ont dû être transportés dimanche à l'hôpital cantonal d'Aarau: ils étaient tombés malades après avoir savouré un plat de différents champignons.

On apprenait mercredi à l'hôpital que tous les malades se portaient bien, et qu'ils « s'en étaient tirés à bon compte ».

BILLET CHAUX-DE-FONNIER

La cueillette des champignons

Autrefois, peu nombreux étaient les gens qui, la saison venue, se rendaient dans nos forêts, pour y procéder à la cueillette des champignons.

fit de se promener dans nos pâturages, pour se rendre compte du nombre particulièrement élevé d'hommes et de femmes qui se livrent à cette occupation.

procurer le repos de l'esprit, dans un monde de tranquillité. Avec le mois de septembre est venue la cueillette du fameux bolet.

tour des sapins, dans les pâturages, mais on le trouve également parfois aussi dans des lieux qu'on ne soupçonnerait pas.

Cent fr. d'amende pour avoir frappé un arbitre à la tête

Le tribunal de police a tenu une audience mercredi, sous la présidence de M. Daniel Blaser, assisté de Mlle Marie-José Fivaz, comme greffière.

Le 30 juin 1969, un jeune homme d'origine italienne, L. Z. âgé de 19 ans, est retenu dans un établissement public pour danser.

le camion quitta le garage parfaitement en ordre; ils contestent à l'agent de dire que l'équipement électrique était hors d'usage;

LECTURE DE JUGEMENTS

Au début de l'audience le tribunal a donné lecture des deux jugements suivants: Le 27 février 1969, un accident de la circulation s'est produit à la hauteur de l'intersection de la rue Fritz Courvoisier avec la rue de l'Eperon.

IL FRAPPE UN ARBITRE

Le 1er juillet 1969, un match de football opposait le F.-C. Espagnol au F.-C. Beau-Site. Au cours de la partie l'arbitre siffla une faute ce qui déplaça aux joueurs.

Le mercredi 30 octobre 1968, à 11 h 25 un accident de la circulation s'est produit sur la rue du Dr-Coullery, au cours duquel un piéton, M. Edouard Tuller, né le 11 janvier 1890, blessé grièvement par l'automobiliste C. M. a trouvé la mort.

Cours de perfectionnement pour directeurs et cadres

La Communauté romande pour l'économie d'entreprise (COREDE) organisera, le 30 septembre à la Chaux-de-Fonds et le 29 septembre à Genève, des journées d'information à l'intention des directeurs et des cadres responsables de la rentabilité dans l'industrie.

JUGEMENTS RENVOYÉS

Le 29 juillet 1969, A. G., d'origine italienne a été arrêté par la police alors qu'il circulait sur l'avenue Léopold Robert avec sa voiture munie d'un pot d'échappement défectueux.

Le cabaret du TPN présente « Poèmes et chansons pour l'été »

Le Théâtre de poche de Neuchâtel, dont l'activité multiple fait honneur au chef-lieu, a monté cette année un spectacle fort intéressant: « Poèmes et chansons pour l'été », qui a obtenu un succès retentissant sur les bords du lac.

L'Ancien stand (salle du bas) sera transformé en cabaret, et les poèmes souples ou bondissants du XVI, XVII, XVIII, XIX et surtout XXe siècle, de Charles d'Orléans et Christine de Pisan à Victor Hugo en passant par Ramuz, le Chaux-de-Fonnière Blaise Candrian, Superville, Desnos, Aragon, Boris Vian; tout, et en plus ces merveilleuses chansons et sketches dans toutes les langues, même les mauvaises qui vous feront passer une heure agréable, vendredi soir.

Trois brillants élèves récompensés

Olivier Jacot-Guillarmod, étudiant, ancien élève de notre école, qui avait obtenu le premier prix suisse aux concours de la Journée européenne des écoles 1969 pour sa dissertation, obtient le 2me prix international.

Sylvie Borel, premier prix suisse de la catégorie moyenne, recevra le premier prix international de rédaction.

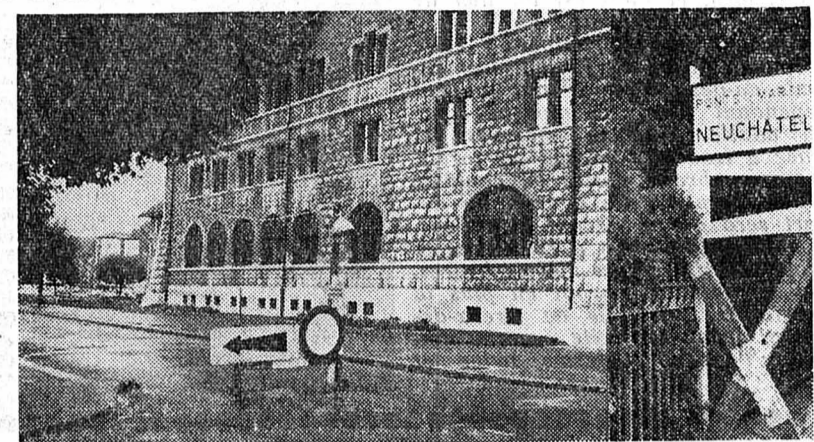
Olivier Jacot-Guillarmod a participé à un rassemblement international à Gaienhofen où de fructueuses discussions, prises de contact, conférences concernant l'Europe, ont connu un très vil succès parmi les jeunes participants.

AU COL-DES-ROCHES Une chute de 10 m sur du béton

Hier vers 11 h, une pelle mécanique-grue était en train de décharger une benne de béton au-dessus d'un coffrage, à la station d'épuration du Col-des-Roches.

le malheureux rebondit et ne parvint pas à s'accrocher. Il devait s'écraser huit mètres plus bas, tout au fond de la fosse.

Ses camarades l'en ont sorti dans une caisse en planche, au bout de quatre câbles fixés à la grue, avant que le blessé soit transporté en ambulance à l'hôpital du Locle. Il a eu de la chance, puisqu'il ne souffre que d'une fracture de la jambe droite, et d'une fissure de la cheville gauche.



Around of the hotel of the city: to the left, a part of the street is forbidden to the circulation; to the right, of large panels indicate the detours.

Un détournement pacifique: celui des voitures au Locle

(c) En raison de la construction du canal collecteur des eaux usées de la ville et des fouilles qu'il nécessite, la rue Jehan-Droz a été fermée à la circulation au début de cette semaine.

« stop » au carrefour des rues Bournot - Henri-Grandjean et Envers - Henri-Grandjean; pose d'un disque « Cédez le passage » devant le Casino; — sens unique sud-nord de la rue Albert-Piguet; — disque d'interdiction de stationner sur les rues des Envers et Albert-Piguet; — pose de panneaux de détournement aux principaux carrefours.

Comme cette dernière route est très fréquentée, aussi bien par les automobilistes habitant le quartier populaire de « la Jaluse », que par ceux se rendant en direction des Ponts-de-Martel, il a fallu procéder à d'importants détournements de circulation.

Aux heures de pointe, des agents de police régulent la circulation aux endroits les plus fréquentés. Jusqu'à maintenant, tout s'est bien passé et la plupart des automobilistes ont accepté, sinon avec le sourire, du moins avec compréhension de faire un petit détour.

Durant ces trois prochaines années, le Locle connaîtra encore beaucoup de tels détournements de circulation, en raison des travaux faits dans le cadre de la lutte contre la pollution des eaux. La situation actuelle procurera très certainement d'utiles constatations à ceux qui proposent la fermeture de la rue Jehan-Droz, pour simplifier la construction du nouveau collège secondaire sur la place du Technicum.

La situation actuelle procurera très certainement d'utiles constatations à ceux qui proposent la fermeture de la rue Jehan-Droz, pour simplifier la construction du nouveau collège secondaire sur la place du Technicum.

Une très belle journée pour les personnes âgées

(c) La paroisse réformée du Locle organise chaque année une course d'après-midi pour les personnes âgées. Cette année, il s'agissait d'une course surprise. Rendez-vous avait été pris sur la place du village à 14 h 45.

gravée dans le cœur de ceux qui la voient.

Pendant toute une semaine, une demi-douzaine de personnes âgées de la paroisse passent une semaine de vacances au centre protestant du Louverain, au-dessus des Geneveys-sur-Coffrane. Cette période est extrêmement bréve.

CRÉTET SUR LA BRÉVINE Dixième anniversaire du concours hippique

On prit la direction de la frontière française. Le but de la course était Biandrotte et le barrage du Châtelot.

(c) A l'occasion du 10me anniversaire du concours hippique du Crétet sur la Brévine, M. Robert Jeanneret et ses fils, en collaboration avec la Société de musique « L'Avenir », organisent une grande fête champêtre qui commencera déjà le samedi par un bal sous tente et le dimanche les concours avec une montée à l'Alpage.

Les quatre heures furent un moment de détente passé dans la joie. Celle de se retrouver entre amis ou amies, plaisir de la promenade, ambiance de gaieté et de fraternité. La sortie 1969 restera

Une belle manifestation en perspective dans un endroit idéal pour les amis du cheval et du pique-nique.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE VALANGIN

Emprunt de 100,000 fr. pour la réfection du collège

De notre correspondant: Le Conseil général de Valangin s'est réuni mardi soir au collège en séance ordinaire, en présence de dix conseillers généraux, des membres de l'exécutif et de l'administrateur.

EMPRUNT DE 100,000 FRANCS Par 9 voix, le Conseil communal est autorisé à souscrire un emprunt de 100,000 francs à 4 1/2 % auprès de la caisse de crédit mutuel de Boudevilliers.

du collège qui laissent échapper des odeurs fort désagréables et celui des pins de la cour qui déteignent trop souvent le bitume et prennent le soleil déjà rare en cet endroit.

Deux nouvelles interpellations sont présentées: la première concerne la pose d'un nouveau tableau noir et l'entretien d'une ancienne estrade dans la classe des petites; la deuxième demande qu'une visite des domaines communaux soit organisée pour les autorités.

DIVERS

Deux problèmes déjà dépatés au Conseil sont remis à jour: celui des égouts

Rapport du Centre pédagogique de Dombresson

Collaboration fructueuse entre le village et les enfants du Centre

De notre correspondant: Rapport annuel de la Fondation François-Louis Borel, centre pédagogique de Dombresson.

et les bons contacts qui existent avec le village de Dombresson. Pour les pensionnaires qui ne peuvent se rendre fréquemment chez leurs parents, une collaboration fructueuse a été instaurée avec un certain nombre de familles qui assument en quelque sorte un parrainage. Comme chaque année, les vacances scolaires ont été consacrées aux camps. La propriété de Chaumont a accueilli les petits et les moyens qui ont eu également l'occasion de camper sur la rive sud du lac de Neuchâtel.

NOMINATIONS Par 9 voix sans opposition, le pasteur André Evard est nommé à la commission scolaire en remplacement de son ancien collègue, M. Jean-Paul Burger.

Par 8 voix, M. Jean-Marc Weber est élu suppléant à la commission générale de l'hôpital de Landevaux à la place de Mlle Matthey, démissionnaire.

DEMANDE DE CRÉDIT

La réfection du collège est un problème en suspens depuis plusieurs années et les travaux de réfection sont devenus urgents. Aussi le Conseil communal en a repris l'examen cette année et après de nombreuses séances avec les architectes et les commissions communales, est à même de présenter des projets.

Après lecture de quatre rapports favorables et les explications du chef du département, il est convenu que le maçon laissera ses échafaudages pour le couvreur et le ferblantier et que le décroûpillage commencera avec les vacances scolaires d'automne. Un conseiller voit la saison avancer et pense que les façades ne pourront plus sécher mais, après toutes les garanties données, le crédit de 106,000 francs est accepté par 9 voix et sans opposition.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiorgio, Fontaines. Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

La gabegie des vacances

De notre correspondant régional:

On parle de plus en plus de l'Ecole romande, de ces programmes qui seraient les mêmes dans toutes les écoles parallèles des cantons romands.

Au Val-de-Ruz, on n'y croit guère. Parce qu'il est déjà impossible de s'entendre sur la date des vacances à l'échelon d'un district. Les vacances d'été n'ont pas commencé partout en même temps. Et voici que celles d'automne débutent pour les uns le 6 octobre, et pour les autres le 13 octobre. Il paraît qu'un conseil interscolaire serait prochainement constitué. Il aurait pour but, notamment, de fixer d'une manière définitive le calendrier des vacances. Il ne faut pas oublier que des enfants de la même famille peuvent fort bien suivre l'école primaire dans leur village, l'école secondaire à Cernier et la section professionnelle à Fontainemelon. Alors si les vacances n'ont pas lieu en même temps partout, quelle gabegie!

DOMBRESSON

Une mesure impopulaire

(c) A la demande de la commission scolaire de Fontainemelon, la compagnie des transports du Val-de-Ruz, a décidé de supprimer pour les élèves suivant l'école secondaire à Cernier et l'école à Fontainemelon les quatre arrêts de la Champy, du bas de la cure, des Crêts et du Faubourg. Cette mesure impopulaire est destinée à permettre de maintenir l'horaire du matin et de l'après-midi, des cars assurant le transport des élèves au chef-lieu et à Fontainemelon. On s'étonne de la suppression de ces quatre arrêts alors que ceux de Chézard sont maintenus. N'aurait-on pas pu partager la poire en deux?

Vacances avancées

(c) L'Ecole secondaire a décidé d'avancer d'une semaine les vacances d'automne. Elles auront lieu du 6 au 18 octobre. Comme les vacances au village avaient été fixées par la commission scolaire sur le modèle de celles de l'Ecole secondaire, les parents souhaitaient qu'elles soient également avancées.

Nomination officielle de l'administrateur

(c) Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 5 septembre a ratifié la nomination par le Conseil communal de Dombresson de M. Claude-Alain Michel aux fonctions d'administrateur de la dite commune.

La marche de la Paternelle



Les marches populaires prolifèrent décidément à une vitesse extraordinaire. On ne peut cependant que s'en féliciter car, en plus de leur caractère sportif, elles permettent à beaucoup de participants de nouer de solides amitiés. Lorsque le bénéfice de telles épreuves finit dans la caisse d'une société ou d'un groupement d'utilité publique, il y a une raison supplémentaire de se réjouir.

La marche organisée les 27 et 28 septembre prochains par la Paternelle fait partie de cette dernière catégorie, et il est d'ores et déjà certain qu'elle remportera le succès qu'elle mérite. Pour l'instant, plusieurs centaines de personnes ont déjà fait parvenir leur inscription, parmi lesquelles on remarque en particulier celle du Messager Boileux, M. Samuel Bornand.

Le parcours tracé par le comité d'organisation a une longueur totale de 18,5 km. Il sera constitué par le circuit suivant: piscine du Communal - le Voisinage, les Crêts - les Replattes - el Bouclon - les Varodes - le Crozet - le Rez-des-Sauges - les Prises - la Clef-d'Or - la Cornée - Sous-le-Plan-Calame - les Prises - la Pellette-Combe - la Petite-Joux - le Petit-Sommartel - le Grand-Sommartel - les Jean-d'Hôtiaux - piscine du Communal.

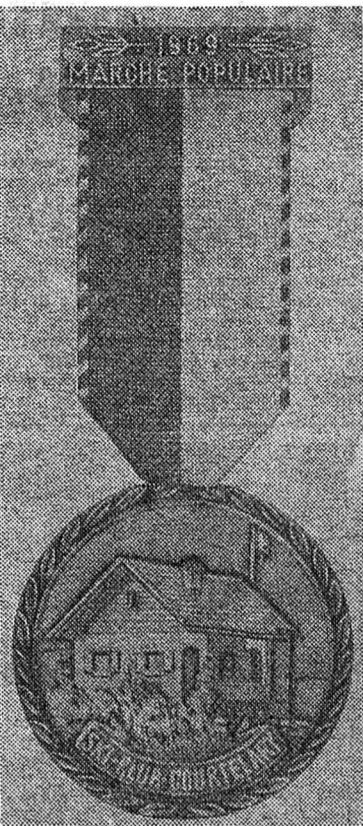
De magnifiques prix récompenseront les participants et une collation sera offerte à chacun. Pour tous renseignements et inscriptions, on peut s'adresser à M. Claude Sandoz, Jaluse 5, tél. 5 38 53. Il y aura sans doute beaucoup d'animation à Sommartel à la fin de ce mois. Tant mieux pour la réputation de la région et pour ceux qui se dévouent au sein de la Paternelle, cette société à qui beaucoup d'orphelins doivent un précieux secours.

(R. Cy)

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

SOUS LE PATRONAGE DE NOTRE JOURNAL

Marche populaire du Creux-de-Glace



(c) C'est samedi 13 et dimanche 14 septembre, par n'importe quel temps, qu'aura lieu la marche populaire organisée par le Ski-Club de Courtelary...

A BORD D'UN BATEAU, LES DÉPUTÉS BERNOIS ONT VISITÉ DES CHANTIERS

Hier, le Grand conseil a consacré ses deux séances à la visite des travaux de la deuxième correction des eaux du Jura, de Soleure à Morat.

Commencée au début de 1962, la deuxième correction des eaux du Jura (IIE CEJ) sera terminée à la fin de 1972. Son projet est dévisé à 88,7 millions de francs...

Les cinq cantons, qui sont maîtres de l'œuvre, alors que la Confédération est responsable, participent aux frais à raison de 40,2 % pour Berne, 27,5 % pour Soleure, 12,9 % pour Fribourg, 11,3 % pour Vaud et 8,1 % pour Neuchâtel.

Les travaux de cette IIE CEJ permettent notamment d'augmenter la capacité d'écoulement de l'Aar, de la Thielle, et de la Broye, afin d'éviter les inondations dans la région des Trois lacs, et de rendre ces cours d'eau navigables, selon le gabarit européen.

Les députés bernois, qui ont parcouru en bateau l'Aar de Soleure à l'embouchure du lac de Biemme qu'ils ont traversé, puis la Thielle et enfin la Broye, ont pu

se rendre compte des travaux déjà faits. Des 22 km séparant Soleure de Buren, par l'Aar, ce qui représente 44 km de digue, le canton de Berne a déjà procédé aux travaux de protection des rivages sur une distance de 20 km. Des 24 km restant,

seuls 10 environ doivent encore être protégés, les 14 autres étant naturellement. Par endroits, l'Aar atteint 260 m de largeur et 18 m de profondeur. La première correction des eaux du Jura avait eu lieu en 1878.

Trois tentatives de cambriolage

(c) Dans la nuit de mardi à mercredi, des Inconnus se sont introduits par effraction aux restaurants des Pontins, de la Perrotte et à la crémérie des Pontins. Aucun vol n'a été commis ni en espèce ni en nature. On se perd en conjectures sur les motifs de ces trois tentatives de cambriolages. La police enquête.

TRAMELAN

25me exposition d'agriculture et artisanale du district de Courtelary

C'est à Tramelan que se tiendra, les 13, 14 et 15 septembre prochains, la 25me exposition agricole et artisanale du district de Courtelary, sur la place des sports. Le but de cette exposition est de démontrer que la paysannerie (éleveurs et agriculteurs) a fait les efforts indispensables à sa survie.

Cette exposition sera l'une des plus importantes, sinon la plus importante organisée par la Société d'agriculture du district. Cela est dû non seulement au fait que ce sera un anniversaire, mais aussi les organisateurs ont mis sur pied un programme général remarquable. On en juge: 62 pièces de bétail à cornes, dont 4 taureaux et 3 taurillons, des moutons, des chèvres, 35 à 40 chevaux dont 2 étalons d'Avenches, un grand nombre de lapins et des poules seront présentes.

Tous les produits du sol récoltés dans le district, toutes les variétés de fruits de saison, choisis parmi les plus remarquables au point de vue qualité et présentation pourront être admirés. Exposition d'œuvres d'art, participation de nombreux commerçants et artisans avec exposition de leurs dernières nouveautés; une soirée de variétés internationales le samedi soir à la halle des fêtes; un cortège folklorique comprenant 300 participants, 3 fanfares, 15 chars et une trentaine de groupes le dimanche après-midi; un concert donné à la halle des fêtes le dimanche après-midi par 5 sociétés locales; le tirage lundi de la grande loterie organisée pour l'occasion, dont le 1er prix est une génisse d'une valeur de 1600 francs, compléteront le programme.

Saint-Imier: on attend les maçons



(c) Depuis de longs mois, l'ancienne poste et la maison de la papeterie Luthert, à Saint-Imier, ont disparu. On sait qu'on devrait construire à cet endroit la nouvelle Banque populaire. Hélas! Pour l'heure, on ne voit rien venir. Que se passe-t-il?

FRIBOURG - FRIBOURG

Fillette grièvement blessée

(c) Hier vers 10 h 10, un groupe de fillettes rentraient de l'école en empruntant un trottoir, à la route des Alpes, à Fribourg. L'une des écolières tenait une balle qui lui échappa et roula sur la chaussée. La petite Joséphine Gradet, 10 ans, fille de Bernard, domiciliée à Fribourg, s'élança pour la rattrapper, au moment où survint une voiture conduite par un habitant du Grand-Lancy (Genève), arrivant de la rue Saint-Pierre. La fillette fut happée par le véhicule et grièvement blessée. Souffrant de fractures aux jambes, d'une commotion et de contusions, elle fut transportée à l'hôpital des Bourgeois.

Loi sur les jours fériés: une absurde confusion...

De notre correspondant: Le comité central du parti indépendant chrétien-social a pris position sur la votation fédérale du 14 septembre. A l'unanimité, il a décidé de recommander l'adoption de la nouvelle disposition constitutionnelle sur le droit foncier. Par ailleurs, il a décidé d'appuyer l'initiative fédérale sur le droit au logement et invite ses membres à manifester leur solidarité envers les locataires en prenant part à la manifestation de Berne, le 20 septembre.

La situation actuelle est d'autant plus inconcevable qu'à la suite des motions Andrey et Lanthemann, le Grand conseil a admis définitivement, pour tous les salariés, le bénéfice de trois semaines de vacances par an.

Crise de croissance à Grangeneuve

(c) L'institut agricole de Grangeneuve, près de Fribourg, manque de place. Son nouveau directeur, M. Paul Bourqui, a indiqué au Conseil d'Etat que pour l'hiver 1969-70, les cours seront donnés à des effectifs d'élèves complets. Il a même fallu, dans plusieurs cas, refuser des inscriptions. Les cours préparatoires, ceux des apprentis fromagers, de la maîtrise fédérale agricole, ainsi que les dix-sept cours de recyclage, sont tous très chargés. C'est pourquoi il a fallu mettre trois nouvelles salles à disposition de l'institut, pour cet hiver. Ces locaux seront installés dans le bâtiment du pensionnat 1, à Grangeneuve.

JOURS FÉRIÉS

Abordant la votation cantonale sur la loi fixant les jours fériés, le comité a regretté l'absurde confusion que, dès le début, d'aucuns se sont évertués à créer, pour faire voter une telle loi et contre-carrer ensuite la volonté exprimée par plus de 10,000 citoyens. Il maintient la confiance à ses représentants qui ont exprimé au Grand conseil leur opposition au renvoi au dimanche de la célébration de la fête du 8 décembre. Les autorités compétentes devront modifier cet acte législatif pour lui imprimer une conception conforme aux traditions religieuses du peuple fribourgeois.

Vers l'ouverture du Comptoir

Alors que jusqu'ici la première journée du Comptoir de Fribourg était consacrée à son inauguration, le comité d'organisation a décidé, cette année, de réserver la journée du 3 octobre à la jeunesse et à la presse. La manifestation officielle aura lieu le 4 octobre, en présence des délégations du Tessin et de la France, hôtes d'honneur du Comptoir.

MURIST

Décès d'un ancien cafetier

On a enterré mardi, à Murist, M. Pierre Chammartin, ancien cafetier, décédé à l'hôpital de la Broye à l'âge de 80 ans. Le défunt exploitait jadis le café de Cheiry avant de s'établir, en 1934, au café de l'Union de Murist.

Le chœur mixte en fête

Le chœur mixte de Murist, que préside M. Charles Gagnaux, vient de fêter les 25 ans de son drapeau au cours d'une cérémonie en tous points réussie. Lors du repas de midi servi à l'hôtel de la Molière, plusieurs orateurs adressèrent des vœux et des compliments à la société paroissiale de chant.

DELLEY

Carnet de deuil

(c) Une foule émue vient de rendre les derniers honneurs à M. Gérard Delley, de Delley, décédé à l'âge de 51 ans des suites d'une cruelle maladie. Le défunt travailla durant de nombreuses années dans une fabrique de meubles de Fribourg.

L'activité des arts et métiers

De notre correspondant: La Chambre de l'union cantonale des arts et métiers s'est réunie récemment sous la présidence de M. Raymond Bardy, appareilleur diplômé.

A propos de la votation fédérale sur le droit foncier, la Chambre a pris la décision de recommander aux membres de l'U.C.A.M. l'acceptation du texte constitutionnel proposé.

Quant à la loi cantonale sur les jours fériés, la Chambre est d'avis que son acceptation par le peuple est une question de bon sens. Cette loi a en effet été attaquée par la voie référendaire pour des motifs religieux, devenus caducs depuis la récente décision de l'autorité ecclésiastique de reporter la fête de l'Immaculée conception au deuxième dimanche de l'Avent.

Les cours de perfectionnement pour chefs d'entreprise et cadres organisés par l'UCAM s'engageront désormais sur la voie d'une tentative de collaboration entre les entreprises fribourgeoises et l'Université. Il s'agit d'une première expérience dont la conduite

est confiée au professeur Bluemle, professeur d'économie d'entreprise à l'Université. Les cours se déroulent en langue allemande. Si les résultats sont probants, l'expérience sera également tentée en langue française.

Les cours de perfectionnement seront donnés en français par M. Paul Gaillard, conseiller d'entreprise à Cully. Ils seront consacrés au thème «un tableau de bord pour maîtriser son entreprise dans le présent et l'avenir».

Vandales au Comptoir

(c) Des jeunes gens se sont livrés à des actes de vandalisme dans les halles du Comptoir de Fribourg, où les travaux de montage se poursuivent. Ils ont perforé des tuyaux d'eau, provoquant une inondation, et provoqué des dégâts au matériel entposé. Le comité d'organisation du Comptoir a porté plainte contre inconnu et fait renforcer la surveillance.

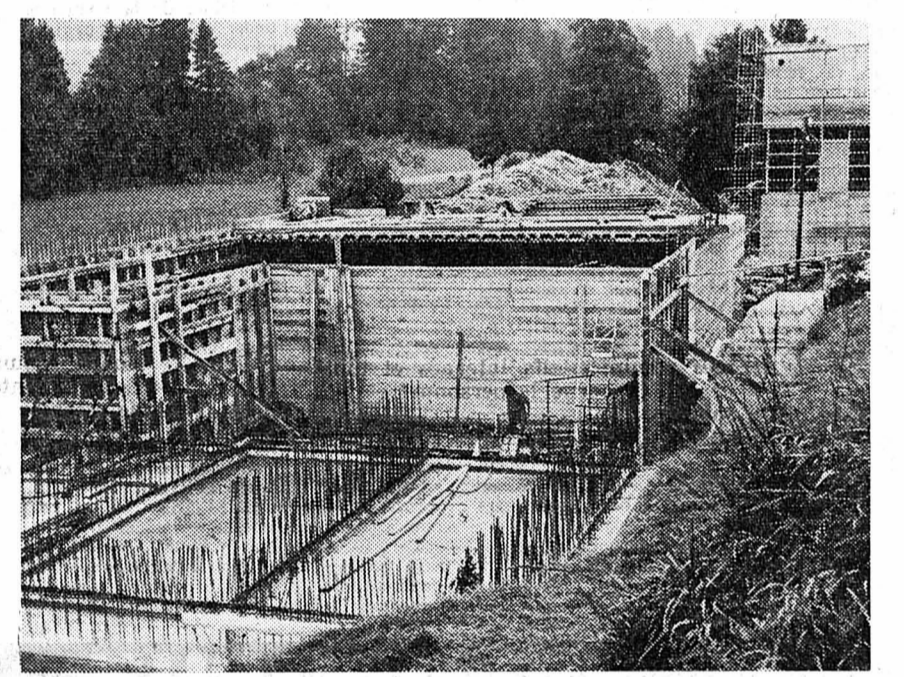
Décisions du Conseil d'Etat

(c) Lors de sa dernière séance, le Conseil d'Etat fribourgeois a nommé M. Michel Villermoulez, à Charmey, inspecteur suppléant du bétail.

Sur requête de l'Association cantonale fribourgeoise des maîtres boulangers-pâtisseries et de l'Association des patrons confiseurs et glaciers, il a décidé la fermeture des boulangeries et confiseries durant toute la journée du dimanche 21 septembre, jour du Jeûne fédéral.

Hier matin, une délégation du Conseil d'Etat, composée de MM. Paul Genoud et Arnold Waeber, a reçu M. Marcel Gross, ancien conseiller d'Etat valaisan, en sa qualité de président du comité de patronage pour la candidature de la ville de Sion à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 1976.

Station de pompage à Cormoret



(c) On construit actuellement, entre Villeret et Cormoret, au lieu dit «Le Torrent», une station de pompage, de traitement et de refoulement des eaux à destination des Franches-Montagnes. Notre photo montre l'état des travaux ces derniers jours. (Avipress - adg)

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Malaise fatal

(c) Hier, à 14 h 30, l'ambulance municipale a dû se rendre à la rue des Cygnes où M. Klopstein, âgé de 67 ans, domicilié à la rue Gurzelen 36, a été pris probablement d'une crise cardiaque au moment où il ramassait de vieilles planches provenant d'une démolition. Son corps a été transporté à l'hôpital.

Collisions

(c) Hier, à 6 h 40, une collision s'est produite entre un cyclomoteur et une automobile au carrefour route de la Poste - route de Buren. Le cycliste motorisé, M. Jean Baumann, domicilié à la route d'Orpond 82, a été conduit à l'hôpital avec des blessures à la tête.

A 18 h 35, le même accident s'est produit, mais à la place d'Orpond, faisant des dégâts.

A la Cour d'Assises: une affaire embrouillée

(c) Ce fut une courte séance, hier matin, à la Cour d'assises du Seeland qui siège à Biemme. L'auteur du vol de montres à la «Péry-Watch» était à la barre. P. est actuellement en détention à Buchuz, où il purge une peine. Il ressort de ses déclarations qu'arrivé à Biemme, il compulsa le bottin des abonnés au téléphone, jette son dévolu sur la «Péry-Watch» où, une nuit, il pénétra par effraction, emportant une trentaine de montres en or. Il part à Paris et dit les avoir remises à Haber. Or, il y a contradiction entre la première et la seconde déposition. M. Leist se fâche en apprenant que l'accusé a pu voir certains dossiers, ce qui lui a permis de se contredire. Il n'aurait pas remis le bottin volé à Haber, ami d'un certain E.

Cette affaire est passablement embrouillée. L'audience reprend ce matin.

COMMUNIQUÉ

Concert de jazz

Pour son premier concert en Suisse, le «Bird Curtis Quintet» venant d'Angleterre, se produira demain soir, à l'Aula des Prés-Ritter à Biemme. Cet orchestre se compose de John Curtis, trompettiste et violoniste, Jan Bird, saxophoniste, Raymond Shea, pianiste et compositeur, Brian Moore, bassiste et Peter Brightmann, batteur.

LIBRES OPINIONS

Après le vote «historique» sur le Jura

EN tant que Biennois, on doit se réjouir de l'ouverture d'esprit dont fait preuve le gouvernement bernois après tant d'années d'obstination, et de l'unanimité avec laquelle le Grand conseil a approuvé son projet de réforme constitutionnelle prévoyant un statut d'autonomie et un vote d'autodétermination des Jurassiens. Ayant heureusement réglé les problèmes qu'implique la coexistence pacifique de deux communautés linguistiques, les Biennois espèrent qu'une telle procédure finira par rallier une large majorité de modérés et maintiendra ainsi l'unité du Jura.

On doit en revanche déplorer que l'amendement à l'article 22 de ces dispositions constitutionnelles ait été rejeté (par 144 voix contre 21), car ce rejet rend plus aléatoire une réconciliation.

Un amendement raisonnable Selon cet amendement, un plébiscite n'aurait pu avoir lieu qu'après l'adoption par le Grand conseil et par le peuple du statut d'autonomie, alors que le texte gouvernemental permet de procéder à un vote d'autodétermination aussitôt que le projet aura été accepté par les députés. On pourrait donc faire voter les Jurassiens sur la séparation avant d'avoir pu leur donner l'assurance que ce statut serait également adopté par le peuple.

Ce qui est particulièrement regrettable, c'est que le principe de cet amendement correspond non seulement à la volonté de la majorité de la députation jurassienne,

mais encore au désir des « quatre sages », du Mouvement pour l'unité du Jura, et probablement d'une grande partie du peuple jurassien lui-même.

Personnellement, je suis consterne qu'ayant fait un pas en avant si important, le gouvernement l'ait fait suivre d'un pas en arrière, petit en apparence, mais dont les conséquences peuvent être funestes.

En effet, même dans le cas le plus favorable, même si les concessions offertes sont les plus larges et les plus généreuses, il subsisterait un noyau plus ou moins important d'irréductibles — car un fossé énorme séparerait toujours le statut même le plus libéral d'un Jura libre. En organisant un plébiscite avant de soumettre le statut à la votation populaire, le gouvernement fait rebondir la contestation.

« Berne, entendra-t-on dire, va soumettre un statut, suffisant ou non, au Grand conseil, puis organisera un plébiscite destiné à régler le problème une fois pour toutes, avant même que le peuple se soit prononcé sur le statut. Que le gouvernement ne s'étonne pas si nous dénonçons à cette procédure toute valeur conclusive. »

Une justification laborieuse

Lors des longs débats que provoqua ce fatidique article 22, quatre conseillers d'Etat parlèrent près de deux heures pour défendre un point de vue dont on a peine à distinguer la logique. Ils ont dit que le Grand conseil

serait appelé à discuter d'un statut de minorité et à le voter, mais que le peuple ne pourrait se prononcer sur l'ensemble du projet, très complexe, comprenant quantité d'éléments réalisables seulement à longue échéance. J'avoue (dans ma candeur naïve) ne pas voir pourquoi le Grand conseil pourra, dans un délai relativement bref, se prononcer sur un statut — qui aura nécessairement le caractère d'une loi-cadre — alors que le peuple ne le pourra pas. (Et si le statut comprend plusieurs points distincts, pourquoi ne pas faire voter séparément sur ces divers points?)

Certes, les représentants du gouvernement ont répété sur tous les tons qu'on ne procédera au plébiscite qu'en tout dernier ressort, et l'on n'a nulle raison de douter de leur sincérité. Mais alors, pourquoi ne pas inscrire cette assurance dans les dispositions constitutionnelles et donner ainsi satisfaction à la minorité?

Les Biennois de la majorité ont appris qu'une minorité était susceptible, sensibilisée par son caractère même de minorité, et ils s'efforcent constamment de tenir compte de cette particularité, consentant aux Romands des avantages parfois supérieurs à ceux auxquels ils auraient normalement droit. Il me semble qu'en refusant de donner suite à une revendication raisonnable, inspirée du souci d'aboutir à une solution, le gouvernement et sa majorité compacte ont fait, à l'égard d'une minorité, un inutile étalage de force. R. WALTER

La sciure était mouillée pour les lutteurs à Seiry

De notre correspondant:

Le club des lutteurs d'Estavayer et environs que préside M. Pierre Pillonel, syndic de Seiry, organisait dimanche dans cette dernière localité une fête régionale de lutte suisse. Si le public boudda quelque peu cette manifestation en raison du temps incertain, les spectateurs présents à Seiry ont néanmoins pu assister à une suite de combats d'excellente qualité. Notons que la fanfare

de Combremont agrémentait de ses productions cette matinée sportive. Le classement établi par M. Eugène Roggli, de la Vouanaise, chef technique, est le suivant: 1. Ernest Schlaffli, Fribourg (champion fribourgeois 1969); 2. Kurt Schwab, Estavayer; 3. Marcel Pasquier, Bulle; 4. Jean Pillonel, Estavayer; 5. Peter Spring, Estavayer; 6. Jean Leuba, Estavayer; 7. Charly Vessaz, Estavayer et René Ecoffey, Bulle; 7. Francis Schneeberger, Estavayer.



La pluie n'a pas tempéré l'ardeur des lutteurs. (Avipress - Périsset)



OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Restaurant BEAU-RIVAGE, Neuchâtel engage tout de suite ou pour époque à convenir:

**SOMMELIER (ÈRE)**

pour la restauration, capable de faire des flambés et la restauration à la carte.

**SOMMELIÈRE (IER)**

pour son café et service sur assiette.

**SAUCIER QUALIFIÉ**

Places à l'année. Faire offres ou téléphoner à la direction : tél. 5 47 65.

**Gonset**

engage tout de suite ou pour date à convenir

**1 jeune fille**

de très bonne présentation en qualité d'hôtesse pour l'accueil de notre clientèle se rendant dans les différents étages de vente.

Travail facile, requérant de la candidate les qualités premières d'une très bonne éducation. Salaire à convenir.

Faire offres de service ou se présenter à la direction des GRANDS MAGASINS

**Gonset**

Entreprise commerciale (automobile) cherche

**SECRÉTAIRE DE DIRECTION**

pour un poste stable de première importance.

Exigences : Sténodactylo français/allemand. Grande expérience du travail de bureau. Sens de l'organisation et initiative. Aimant le contact avec la clientèle et les relations extérieures. Capable de traiter seule les problèmes administratifs internes et tout ce qui concerne le personnel et les salaires. Compétence pour contrôle des encaissements et des commandes. Bonne moralité et conscience professionnelle minutieuse.

Conditions : Bon salaire adapté. Avantages sociaux. Semaine de 5 jours. Très bonne ambiance de travail. Temps d'essai prévu pour adaptation. Entrée à convenir.

Faire offres sous chiffres LT 2228 au bureau du journal, avec photographie, curriculum vitae, références et copies de certificats.

**Huber+co**

2068 HAUTERIVE-NEUCHÂTEL TEL. 038/313 72

cherche pour entrée immédiate

**EMPLOYÉE À MI-TEMPS**

pour divers travaux de bureau. Allemand indispensable.

Horaires de travail : soit de 7 h 30 à 12 heures, soit de 12 h 30 à 17 heures, de préférence l'après-midi.

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous exclusivement à Rouges-Terres 23, Hauterive.

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

cherche

**un programmeur analyste**

ayant si possible des connaissances du cobol.

Adresser les offres, avec curriculum vitae, au secrétaire de l'Université, 3, rue de Candolle, 1211 Genève 4.

**nous cherchons**

pour notre CENTRE DE PRODUCTION D'HORLOGERIE à PRILLY-RENNES

**HORLOGER RÉGLEUSES**

NOUS OFFRONS : places stables, bien rétribuées avantages sociaux actuels transport du personnel semaine de 5 jours

Les candidats de nationalité suisse ou en possession d'un permis C ou « hors plafonnement » sont priés de se présenter.

Depraz-Faure Route de Genève 79 - Tél. 24 47 80 LAUSANNE

**secrétaire de direction**

Grande entreprise de services, à Zurich, cherche une

de langue maternelle française à qui elle offre une activité intéressante et variée dans le domaine des transactions commerciales avec l'étranger. Le poste en question — secrétaire d'un membre de la direction — requiert de l'expérience, de l'esprit d'initiative, le goût du travail indépendant et soigné. Bonne rémunération et avantages sociaux. Les candidats sont priés d'adresser leurs offres de service sous chiffres 44-48916, Publicitas, 8021 Zurich.

**Carrière professionnelle GAINS TRÈS ÉLEVÉS**

**CONSEILLERS FINANCIERS**

temps partiel - plein temps

Société financière, réputée et importante, ouvre nouveaux territoires.

Formation de vente désirable.

Envoyez un résumé de votre curriculum vitae et numéro de téléphone, pour vous fixer un rendez-vous, à notre case postale 414, Division 100, 1211 Genève 3.

Raffinerie de Cressier S.A.

2088 CRESSIER / NEUCHÂTEL

Pour notre département du matériel (service achats et approvisionnements), nous cherchons

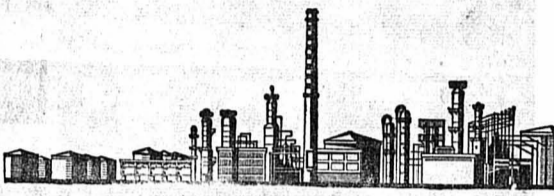
**1 EMPLOYÉE DE BUREAU**

ayant de bonnes notions de dactylographie et le goût des chiffres. Une bonne connaissance de l'anglais et de l'allemand est souhaitable pour participer à la gestion du stock et des achats.

Langue maternelle française ou allemande.

Entrée en service au plus tôt ou selon convenance.

Les intéressées, de nationalité suisse ou étrangère hors plafonnement, voudront bien adresser leurs offres à notre département du personnel ou demander une formule de candidature en téléphonant au (038) 7 75 21, interne 245.



Nous cherchons

**viroleuses - centreuses**

qualifiées pour travail à domicile. Faire offres à APPLICATIONS, Pierre-à-Mazel 50, 2000 Neuchâtel. Tél. 5 53 45.

L'annonce reflète le vivant du marché



**MARC FAVRE**  
MANUFACTURE D'HORLOGERIE  
BIENNE TEL. 032/22832

engage tout de suite, ou pour date d'entrée à convenir,

**ouvrières**

pour différentes parties de :

- remontage
- mise à l'heure
- retouche
- vibrograph
- emboîtages
- réglage
- fournitures
- découpages

(Débutantes seraient volontiers formées par personnel spécialisé.)

Prière de se présenter ou d'écrire au service du personnel, 23, rue de l'Allée, 2500 Bienne.

**FAVAG**

cherche

**RÉGLEUSES DE RELAIS**

pour la téléphonie automatique, formation par nos soins.

**OUVRIERS**

pour divers travaux d'ateliers. Nous engageons aussi du personnel féminin à la demi-journée ou pour un horaire spécial du soir de 18 à 22 heures.

Faire offres écrites ou se présenter à :

**FAVAG SA**

2000 Neuchâtel Monruz 34  
Tél. (038) 5 66 01

**AGULA**

engage tout de suite ou pour date à convenir

**ouvrières**

de nationalité suisse, étrangères avec permis C ou établies en Suisse depuis 5 ans révolus.

Prière de se présenter ou de téléphoner à AGULA S.A., manufacture d'aiguilles pour machines à tricoter, chemin des Noyers 11, Serrières-Neuchâtel, tél. 8 19 02.

Pour compléter notre équipe en Suisse romande et conseiller les intéressés qui répondent à notre publicité (nouveau), nous cherchons

**agents ou agentes**

Fortes commissions, voiture indispensable, âge 30 à 50 ans.

Adresses fournies par la maison.

S'adresser entre 11 et 15 h au restaurant des Beaux-Arts, à Neuchâtel, et demander M. Pache, ou écrire sous chiffres PC 903566, à Publicitas, 1002 Lausanne.

On cherche

**PEINTRES**

soigneux, pour peinture au four ; bons salaires, ambiance agréable.

CARROSSERIE NOUVELLE, PESEUX  
Tél. 8 27 21

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

**HARUKO-SAN**

par MARIE-ANTOINETTE DE MIOLLIS

La servante baissa humblement la tête et gronda, entre ses dents :

— Toujours ce mot d'amour que vous avez à la bouche, à la mode de l'Occident ! Il vous fera perdre la tête, Haruko-San !

Mais comme sa jeune maîtresse s'enveloppait d'une écharpe de laine à cause de la fraîcheur, Yuki s'agenouilla devant la cloison et la fit rapidement glisser afin que Séverine pût gagner le jardin.

x x x x

A cause de l'éloignement de la fabrique Kossé et Cie du centre de la ville, M. et Mme Duchamp décidèrent que la petite réception donnée en l'honneur de leur fille aurait lieu à la fin de l'après-midi, pour que ceux qui ne possédaient pas de voiture puissent profiter au retour des derniers autobus de banlieue.

La maison prit de bonne heure un air de fête. On alluma très tôt les lumières, et du dehors, les « shôjis » parurent de larges yeux lumineux qui projetaient des reflets dorés sur les mousses du jardin.

Quelques-uns d'entre eux étaient restés ouverts, et l'on entendait le cliquetis des coupes et la musique assourdissante des joueurs de « shamisen ». A l'intérieur régnait une gaieté jeune et bruyante. Filles et garçons portaient des vêtements occidentaux, à l'exception de Miki Hisada, la jolie secrétaire eurasiennne, qui avait

mis un kimono de soie rose brodé d'iris blancs et un obi d'un ton plus soutenu. Elle était ravissante.

L'honorable Mme Kossé, elle aussi, était venue en somptueux kimono de soie mauve, ceinturé d'un obi de fil d'or. Ses cheveux noirs étaient coiffés à l'ancienne mode japonaise et piqués d'épingles d'argent. Elle avait grand air dans ce cadre moderne.

Kimura aidait Séverine à faire les honneurs de chez elle. Il était tellement habitué à lui servir de frère qu'elle trouvait cela naturel et ne songeait pas à l'en remercier.

Les gâteaux venaient de la pâtisserie française. Le saké, et le whisky remplissaient les verres. Le champagne brillait dans les coupes de cristal apportées autrefois de Lyon par les associés de l'honorable M. Kossé.

Tout le monde parlait japonais, mais les exclamations françaises et anglaises jaillissaient de temps à autre du groupe cosmopolite des invités.

— Vous avez joliment bien fait les choses, mon amie ! dit Mme Kossé éblouie par l'éclat sympathique de la réception.

— Nous avons voulu, mon mari et moi, que cette fête reste profondément marquée dans l'esprit de notre fille, répondit Mme Duchamp. C'est non seulement celle de son anniversaire mais aussi de sa majorité. Nous pensons que c'est une date mémorable dans la vie d'une jeune fille.

— Certes ! J'aime tant votre petite Séverine ! Songez que je l'ai vue naître, et cela à quelques mètres de ma propre maison.

— J'y pense souvent, croyez-le. Depuis que nous sommes ici, votre amitié ne nous a jamais manqué. Nous sommes presque devenus des vôtres, et notre fille aime Kimura comme son frère.

Le visage de l'honorable Mme Kossé s'assombrit. — Ne prononcez pas ce mot de « frère », je vous en prie, mon amie, il me blesse profondément, et il blesserait encore bien plus Kimura. Vous savez que j'ai

toujours considéré Séverine comme une jeune fille parfaite et mon époux a l'intention de profiter de cette réunion pour demander sa main à l'intention de notre fils. Regardez nos maris qui se dirigent vers le jardin. Je suis certaine qu'ils en discutent ensemble.

Mme Duchamp rougit et se troubla, cette proposition ne l'étonnait pas, depuis longtemps elle la prévoyait. Au fond, elle comblait ses vœux. Kimura était un brave garçon. Bien que ses parents fussent shintoïstes, il avait été élevé à Stella Matutina, le collège catholique de Tokio, et Séverine serait heureuse. Plus tard, lorsque leurs parents seraient retirés des affaires, ils deviendraient les héritiers de la maison Kossé, qui se trouvait en pleine prospérité.

L'espace d'un éclair, elle songea à ces avantages, et balbutia avec émotion :

— C'est un grand honneur pour nous, et je vous en suis, quant à moi, très reconnaissante. Le bonheur de ma fille est le premier de mes vœux et je ne doute pas que Kimura soit le garçon le plus capable de le lui apporter.

— C'est un homme de cœur. Il saura entourer son épouse comme il convient. Allons rejoindre les promeneurs, chère amie, il fait si doux dehors. Nous parlerons avec eux de nos enfants.

Mme Duchamp et l'honorable Mme Kossé franchirent discrètement la porte donnant sur le jardin, afin de ne pas attirer l'attention des invités qui causaient bruyamment et buvaient avec entrain.

Au salon, Séverine offrait des gâteaux et Kimura remplissait les verres. Il était sympathique, quoique d'assez petite taille et d'aspect chétif. Ses yeux légèrement obliques rappelaient sa race et reflétaient l'intelligence et la bonté. Il pratiquait ordinairement la politesse un peu affectée de ceux de son pays, mais tenant compte du milieu très occidental dans lequel il se trouvait, il en modérait l'excès avec beaucoup de tact.

# PIZZERA S.A.

Rue du Pommier 3  
NEUCHÂTEL

**Béton armé  
Maçonnerie  
Enduits Fixit  
Enduits Marmoran**

Maison fondée en 1834

## Société Technique S.A.

NEUCHÂTEL

**Charpente  
et menuiserie**

**INSTALLATIONS SANITAIRES  
TRAVAUX EN FERBLANTERIE**

Bureaux techniques  
Place-d'Armes 8 et 10  
NEUCHÂTEL  
Tél. 5 17 86



+ maîtrise fédérale +  
Maison fondée en 1883

## E. RUSCONI S.A.

NEUCHÂTEL  
Tél. 5 19 55

**Tous travaux en marbres  
pierres et granits**

**technicair** ventilation  
climatisation

réfrigération  
séchage  
dépeussierage

siège et usine Châtelaine-Genève  
avenue de l'Etang 53 / 022 44 30 00  
bureaux régionaux - Lausanne - Sion - Grenchen - Bern - Zurich - Lucerne

## CALORIE S.A.

**CHAUFFAGE  
CLIMATISATION  
CENTRALES THERMIQUES  
BRULEURS A MAZOUT**

CALORIE S.A. a étudié et réalisé pour  
les Magasins GONSET S.A. la première  
chaufferie sur toiture du canton.



## VITRERIE SCHLEPPY

Rue des Charmettes 16 - Tél. 5 21 68

## ELEKTRO-METALL

Kürstener S.A. 8050 ZURICH

Installation de  
**PLAFONDS SUSPENDUS EN MÉTAL  
AVEC ÉCLAIRAGE ENCASTRÉ**

Bureau à Lausanne :  
1, chemin de Chandieu Tél. (021) 26 27 77

# DES GRANDS MAGASINS TRANSFORMÉS MODERNISÉS ET AGRANDIS



## 5 ÉTAGES DE VENTE

où tous nos rayons ont été redistribués, développés et embellis. De larges allées de circulation, escaliers, ascenseurs, portes à air chaud et magasin climatisé, tout contribuera au confort de nos clients.

Nous tenons à remercier publiquement les nombreux maîtres d'état qui sans relâche ont œuvré à cette belle réalisation, ne ménageant ni leur temps ni leur peine tout au long des travaux.

Merci également à toute notre clientèle pour la compréhension, la gentillesse et la confiance témoignées à notre vaillant personnel et à nous-mêmes pendant les travaux.

Nous pouvons vous assurer à nouveau le meilleur service, un choix toujours renouvelé et des articles de qualité à des prix très étudiés.

# Gonset

Réalisation : architectes **PIZZERA S.A.** Neuchâtel  
ingénieurs **PIZZERA S.A.** Neuchâtel  
Etudes électro-techniques **P. GILLIÉRON** Neuchâtel

Avec la collaboration des entreprises ci-contre

## André WOLF

SERRURIER - CONSTRUCTEUR

**Vitrines - Portes  
Rampes d'escaliers**

COLOMBIER - Rue du Verger 1 - Tél. 6 39 47

## ENTREPRISE J. PIZZERA-DUBOIS

COLOMBIER

**travaux de peinture  
travaux de carrelage  
marbre reconstitué**

Tout l'agencement a été conçu et exécuté par l'entreprise

**G. Jesoury Faurie**

Agencement de magasins

YVERDON Rue de la Plaine 34 Tél. (024) 2 24 79

## F. GENOUD S.A.

**Revêtement de sols  
Plastiques divers**

1002 LAUSANNE Rue Etraz 2 Tél. (021) 22 48 19

ENTREPRISE DE NETTOYAGES

## G. ZÜRCHER

Vy-d'Etra 41 LA COUDRE Tél. 3 32 64

**Nettoyages : Bâtiments neufs -  
Villas - Appartements - Fabri-  
ques - Bureaux - Débarras de  
caves et galetas.**

Entreprise de couverture

## Claude BUGNON

COUVREUR

Rue du Roc 9 NEUCHÂTEL Tél. 4 36 20

## ÉLECTRICITÉ

**Perrot & Cie.**

Place-d'Armes 1 - Neuchâtel - Tél. 5 18 36

## AUTOPHON

**Téléphone  
Recherche de personnes  
Diffusion de musique  
Horloges électriques**

Bureau technique : 3000 Berne, Belpstrasse 14. Télé-  
phone (031) 25 44 44. — A Neuchâtel : A. Desarzens,  
Côte 21.



## Cerberus

**Installation de  
protection-incendie**

CERBERUS S.A.

8708 MÄNNEDORF

## MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE

## Ritz & Co

Ecluse 76 - ☎ 5 24 41 - 2000 Neuchâtel



Notre livraison :

**Porte coulissante  
verticalement  
Avant-toit**

## HARTMANN+COOSA

Constructions métalliques  
Neuchâtel Tél. (038) 8 44 53



## GRIESSER

Volets roulants ALUCOLOR  
en aluminium. Stores véni-  
tiens SOLOMATIC. Volets  
roulants à lames orientables  
SOLOMATIC. Volets roulants  
en bois et en fer. Volets-  
contrevents. Tentes en toile.  
Marquises avec bras articulés.  
Installations d'obscurissement.  
Parois mobiles. Portes de ga-  
rage.

Serge Reguin  
Gérant

Téléphone (039) 2 74 83  
58, rue Jaquet-Droz  
2301 la Chaux-de-Fonds

# Réouverture de nos magasins samedi

# 13 septembre 1969

**une belle et grande journée,  
une grande fête à laquelle nous désirons  
associer toute la population neuchâteloise**

**Horaires spécial samedi 13 septembre: ouverture ininterrompue de 10 h à 17 h**

## **AU REZ-DE-CHAUSSÉE**

De nombreuses attentions de diverses marques seront distribuées gracieusement à tous nos clients

## **AU 2<sup>me</sup> ÉTAGE**

Une grande action-photo ouverte à tout visiteur. Sur présentation du bon-photo qui lui sera aimablement remis, chaque visiteur profitera du talent de notre photographe et obtiendra gratuitement dans un court délai une très belle photo-portrait

## **A TOUS LES ÉTAGES, DES OFFRES « RÉOUVERTURE »**

Vous trouverez à tous nos rayons et sur tables, bien signalés, des articles à des prix très étudiés, des articles sensationnels, des articles dont vous devez profiter!

# **TIRAGE AU SORT**

Chaque visiteur participera également à notre tombola gratuite dotée d'une magnifique gamme de prix:

1 <sup>er</sup> prix: 1 poste de télévision Philips multinormes (Suisse-France)	1148.-
2 <sup>me</sup> prix: 1 pendule neuchâteloise «Le Castel»	710.-
3 <sup>me</sup> prix: 1 Vélosorex	478.-
4 <sup>me</sup> prix: 1 radio «Teleton» 4 longueurs d'ondes, secteur et piles	275.-

5 <sup>me</sup> prix: 1 transistor «Philips» 3 longueurs d'ondes	159.-
6 <sup>me</sup> prix: 1 appareil photo Kodak-instantic	88.-
7 <sup>me</sup> et 8 <sup>me</sup> prix: 1 bon d'achat de	50.-
9 <sup>me</sup> au 12 <sup>me</sup> prix: 1 bon d'achat de	25.-
13 <sup>me</sup> au 22 <sup>me</sup> prix: 1 bon d'achat de	10.-

**La carte de participation numérotée sera distribuée au rez-de-chaussée. Le tirage aura lieu devant notaire mercredi 17 septembre et les résultats seront publiés dans la Feuille d'avis de Neuchâtel le 23 septembre**

# Gonset



deux yeux... pour toute une vie!  
Confiez vos ordonnances au  
maître opticien, Hôpital 17

# Nescoré embellit votre cuisine. Gratis!

**De superbes pots à provisions en opaline.**  
Nescoré s'attache à faire revivre pour vous le souvenir des charmantes cuisines du temps passé. Il vous est offert maintenant dans un superbe pot à provisions en opaline. Pour le même prix. Profitez donc de cette offre spéciale pour ajouter à votre cuisine un brin de fantaisie. Et pensez-y: le café au lait préparé avec Nescoré est tellement meilleur... et si avantageux.



**A noter:** Vous pouvez marquer vos pots à provisions à l'aide de 15 autocollants lavables, assortis au décor. Vous lirez au dos des étiquettes comment vous les procurer.



contenance: près d'un litre

On pourrait prétendre que le capuchon est superflu car le stylo fibre 835 *à pointe fine* CARAN D'ACHE ne se dessèche pas



Ecrivez léger en couleurs (noir, rouge, bleu, vert, brun ou jaune) avec un CARAN D'ACHE 835 le stylo à pointe fibre qui ne se dessèche pas. Il est fabriqué et garanti par CARAN D'ACHE, Fabrique Suisse de Crayons, Genève

\* en vente dans tous les bons magasins de la branche  
**CARAN D'ACHE**

## RIDEAUX

Pour la confection et la pose de vos RIDEAUX aux meilleures conditions: splendide et grand choix de collections, de tissus modernes et de style.

Présentation à domicile de nos collections, le soir également. Adressez-vous à la

**Maison Benoit**

Maillefer 25 - Neuchâtel - Tél. 5 34 69

**Ciao**

Le nouveau grand succès des usines Vespa



A partir de 14 ans sans permis. Nombreuses teintes modernes dès fr. 595.-

Prospectus et démonstration: **MAISON G. CORDEY & FILS CYCLES-MOTOS** Ecluse 47-49 - ☎ 5 34 27 **NEUCHÂTEL**

Réparation de machines à coudre de toutes marques. Travail soigné et rapide. Tél. (038) 5 34 24

**Wittstein** Gd-Rue 5 Seyon 16 Neuchâtel

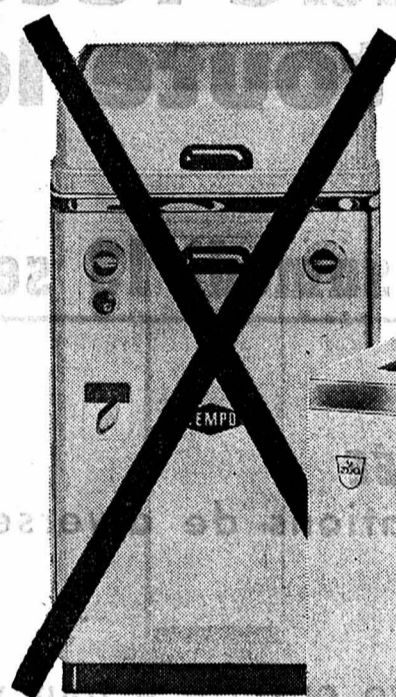


Arrivée de **thon frais**

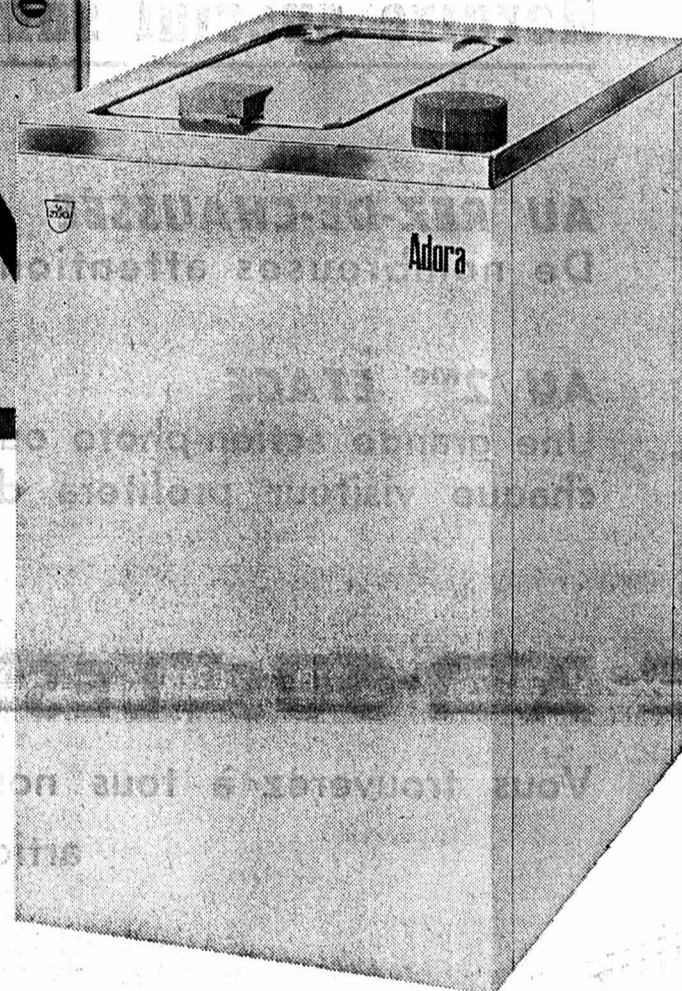
De notre fumoir: Bondelles fumées au magasin spécialisé **Lehnherr frères** Place du Marché Tél. 5 30 92

**LE BON FROMAGE** POUR FONDUE chez **H. MAIRE** rue Fleury 16

## Progrès signé de Zoug



**Voilà venir l'heure de l'Adora d'appartement - automatique, moderne, compacte.**



Avec ses 14 programmes automatiques (essorage à 500 t/min) et sa capacité de 3 kg, cette Adora est la machine idéale pour appartement. Pour les familles avec enfants en bas âge; le chalet de vacances ou la résidence secondaire; les logements en co-propriété; les petits ménages.

La nouvelle Adora vous permet de tout laver commodément et vite: literie, lingerie, layette, sous-vêtements, linge fin, tous les tissus modernes. Elle vous libère de la servitude du calendrier des jours de lessive. Si vous utilisez des produits biologiques, elle vous offre même des programmes adéquats.

## Coupon

à envoyer à la Zinguerie de Zoug S.A. case postale, 6301 Zoug, 042 3313 31

- la machine à laver Adora compacte
- la gamme complète des machines venant de Zoug
- J'attends des renseignements sur les facilités de paiement (Veuillez marquer d'une croix ce qui convient)

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Localité: \_\_\_\_\_

**Fr. 1495.-**



Adora 425, la machine à laver d'appartement, d'avant-garde - trouve aisément place à la cuisine ou la salle de bain - est munie d'une commande monobouton - n'exige pas d'installations et se déplace facilement sur roulettes.

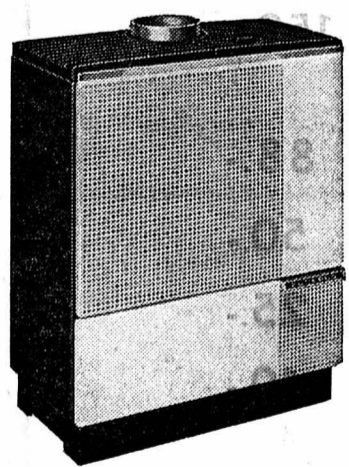
« Comptoir Suisse: halle 28, stand 2822 »

## Une carte de visite

soignée est l'affaire de l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

Le chauffage à mazout idéal pour l'entre-saison et les grands froids

**granum**



90 m<sup>3</sup> Fr. 418.-  
130 m<sup>3</sup> Fr. 478.-  
190 m<sup>3</sup> Fr. 538.-

De nombreux modèles en stock

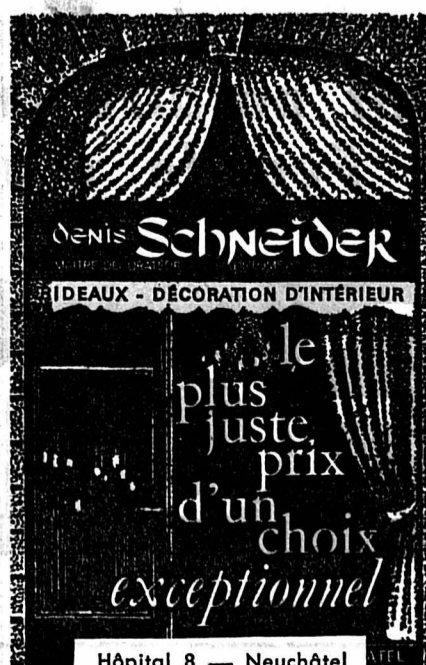
**BAILLOD**  
Bassin 4 - Tél. 5 43 21  
NEUCHÂTEL

## Prêt comptant

- ★ de Fr. 500.- à Fr. 25.000.-, si vous avez une situation financière saine
- ★ remboursable jusqu'à 60 mois
- ★ accordé dans les 48 heures
- ★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
- ★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficierez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés. Notre «service-express», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Domicile \_\_\_\_\_ A/344  
**Banque Rohner + Cie. S.A.**  
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 233922  
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 230330



**Denis Schneider**  
IDEAUX - DÉCORATION D'INTÉRIEUR  
le plus juste prix d'un choix exceptionnel

Hôpital 8 - Neuchâtel



Faites-vous envoyer la **FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL** pendant le prochain

## COURS DE RÉPÉTITION

Abonnements de:  
3 semaines Fr. 3.50  
2 semaines Fr. 2.50

Paiement d'avance à notre compte postal 20-178 ou à la réception de notre journal 4, rue Saint-Maurice  
**FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**  
Service des abonnements.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

ORIS



Nous cherchons

employée de bureau

connaissant la sténo et la dactylographie pour correspondance française, ainsi que travaux de bureau intéressants et variés. Bonne possibilité d'apprendre l'allemand. Chambre à disposition. Cantine.

Adresser offres manuscrites et prétentions de salaire à la Manufacture d'horlogerie ORIS WATCH CO S.A., 4434 Hölstein (Bâle-Campagne).

Gonset

engage tout de suite ou pour date à convenir

1 aide-chauffeur-magasinier

en possession du permis de conduire pour voitures légères. Place stable avec tous avantages sociaux. Salaire à convenir. Personnes actives et sérieuses sont invitées à présenter leur candidature à la direction des GRANDS MAGASINS

Gonset

SODECO

Fabrique d'appareillage électromécanique et électronique à Genève cherche, dans le cadre de l'expansion de sa division des compteurs industriels,

INGÉNIEUR-TECHNICIEN ETS

(électronicien) pour participer au développement d'une nouvelle génération d'appareils électroniques en technique digitale.

Une certaine expérience dans le développement électronique et la connaissance de l'utilisation des circuits intégrés seraient appréciées.

Nous offrons un emploi stable et intéressant au sein d'une équipe jeune.

Les candidats suisses et les étrangers avec permis C ou hors plafonnement voudront bien envoyer leurs offres de service manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire, sous référence 680, à

SODECO, Société des Compteurs de Genève 70, rue du Grand-Pré, 1211 Genève 16.

PRODUITS PERFECTONE S. A.

Fabrique d'appareils électro-mécaniques cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

ÉLECTRONICIENS

pour ses départements Contrôle et Fabrication.

Faire offres à PRODUITS PERFECTONE S.A., rue de Morat 7, 2500 BIENNE, ou par téléphone (032) 3 09 34 (interne 39).

CISAC S.A.

Fabrique de PRODUITS ALIMENTAIRES

2088 CRESSIER

cherche, pour entrée immédiate,

ÉLECTRICIEN D'ENTRETIEN

de nationalité suisse, ou étranger hors contingent

MANŒUVRE

de nationalité suisse, ou étranger hors contingent

OUVRIÈRES

de nationalité suisse, ou étrangères hors contingent, ou disposées à travailler à la demi-journée.

Téléphoner au (038) 7 74 74.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

chauffeur-livreur - employé de fabrication

(véhicule léger)

Eventuellement appartement de service à disposition.

ETABLISSEMENTS H. TEMPELHOF, fabrique de vêtements de protection, 6, rue Jean-de-la-Grange, 2003 Neuchâtel-Serrières. Téléphone (038) 8 33 88.

La Carrosserie d'Auvernier

Le Grosjean, atelier ultra-moderne, peinture au four, cherche pour entrée immédiate un manoeuvre avec permis de conduire comme

commissionnaire

Tél. (038) 8 45 66.

Snack-bar de Neuchâtel cherche

CUISINIER ou CUISINIÈRE

pour restauration sur assiettes. Travail indépendant dans cadre sympathique, bien rémunéré. Congés réguliers. (Chambre à disposition.) Faire offres sous chiffres P 900 223 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

On cherche pour la Fête des vendanges :

un cuisinier extra un(e) sommelier (ère) extra

une personne pour laver la vaisselle (machine à laver).

S'adresser à l'hôtel du Marché. Tél. 5 30 31.

On cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

un garçon de cuisine

Congé le dimanche. S'adresser à l'hôtel du Marché. Tél. 5 30 31.

Surchargé?

ADIA vous délègue rapidement le personnel d'appoint qualifié qui vous manque. Pour quelques jours, semaines, ou mois. Pour le bureau, le commerce ou l'industrie. A des conditions très avantageuses. Appelez-nous...

adia interim Faubourg de l'Hôpital 13 Neuchâtel Tél. (038) 4 74 14

Nous cherchons, pour notre service de vente Datsun et Autobianchi,

un VENDEUR AUTOS

capable et de bonne présentation. Place stable et bien rétribuée. Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, au garage M. Bardo, Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 4 18 43.

Boutique cherche

couturière

(retoucheuse) - vendeuse qualifiée. Adresser offres écrites à BI 2218 au bureau du journal.

Restaurant cherche

sommelière

Travail agréable avec deux horaires. Tél. (038) 8 12 12.

On cherche

MANŒUVRE EN BOUCHERIE

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres à la boucherie E. Dubois, Colombier. Tél. 6 34 24.

On cherche

commissionnaire

et

aide en laboratoire

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres à la boucherie E. Dubois, Colombier. Tél. 6 34 24.

On cherche, pour entrée à convenir,

JEUNE CUISINIER

Horaires de travail agréables.

Restaurant de la Raffinerie de Cressier S.A., 2088 Cressier (NE). Tél. (038) 7 75 21.

favorit

nettoyage à sec

Peseux

Rue de Neuchâtel 6

cherche :

dame de magasin repasseuse

Débutantes acceptées. Possibilité de travailler à la demi-journée. Entrée immédiate ou à convenir. Tél. 8 45 27.

BUTTES WATCH Co Ltd Fabrique d'horlogerie 2115 BUTTES

cherche pour date à convenir :

horloger complet

pour retouche et décottage ;

personnel masculin et féminin

pour différents travaux à l'atelier ;

metteuses en marche

éventuellement à domicile.

Adresser offres écrites ou par téléphone (038) 9 12 44.

Gain accessoire

pour personne s'intéressant à travaux de classement ; ce travail conviendrait particulièrement à retraité ou à personne pouvant disposer de 2 à 3 heures par jour, qui aurait à organiser et à maintenir le classement de la correspondance et des archives d'un bureau d'ingénieur.

S'adresser à : bureau L. Allemand, Musée 4. Tél. 5 60 10.

Nous cherchons, pour notre station-service Le Phare

UN COUPLE de gérants-serviceman

appartement à disposition, place stable et bien rétribuée à personnes capables. Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, au garage M. Bardo, Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 4 18 43.

Grâce à notre

travail à domicile

vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter vous-mêmes. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricot. Veuillez demander, sans engagement, la visite de notre représentant, g's'o, Gilgen & Somaini interne 11, 4563 Gerlafingen, tél. (065) 4 58 68.

Comptoir de rhabillages d'horlogerie R. Nodiroli, 2035 Corcelles, cherche

un rhabilleur

ou très bon horloger ;

une dame ou demoiselle

pour travaux divers. Mise au courant par nos soins. Amabilité et horaires agréables. Tél. bureau 8 30 05, domicile 6 22 23.

On cherche, dans maison soignée,

COUPLE

possédant bonnes références. Homme : sachant très bien conduire et pour petits travaux dans villa. Femme : sachant cuisiner et pour aider maîtresse de maison. Bon salaire. Appartement indépendant. Date d'entrée à convenir. Faire offres sous chiffres AH 2217 au bureau du journal.

On cherche, pour le 15 septembre ou date à convenir,

fille de cuisine

Restaurant de la Couronne, Saint-Blaise. Tél. (038) 3 38 38.



Un budget de publicité bien étudié augmente le rendement de votre propagande et vous économise de l'argent. Les 18 succursales et agences des

ANNONCES SUISSES SA « ASSA »

réparties dans les villes de Suisse les plus importantes, sont à votre disposition pour vous fournir tous renseignements et devis, sans engagement de votre part et sans frais. N'hésitez donc pas à les consulter. Elles vous répondront avec rapidité et compétence !



EBAUCHES SA 2001 NEUCHATEL TEL. 038 5 74 01

La Direction Générale d'Ebauches S.A. à Neuchâtel, cherche pour son département FONDATION

une sténodactylographe

Engagement à mi-temps.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae et photographie, à la Direction Générale d'Ebauches S.A., fbg de l'Hôpital 1, 2000 Neuchâtel.

Entreprise d'horlogerie de format international

Restaurant snack-bar, à Lausanne, engage un

chef de service

expérimenté, habitué à travailler dans des établissements de moyenne importance dirigés par un patron.

La responsabilité du chef s'étend à :

- 1) engagement du personnel de service et organisation rationnelle de la brigade ;
2) contrôle sévère de la qualité du service de la propreté des locaux et du matériel ;
3) supervision du comptoir, contrôle de la qualité et de la présentation des mets, desserts et boissons.

Le chef est le collaborateur direct du patron. Sa tâche est difficile. Son salaire est en fonction des résultats obtenus. Nous souhaitons payer un gros salaire. Ecrire sous chiffres PF 903 569 à Publicitas, 1002 Lausanne.

IMPORTANTE USINE DE VIS D'HORLOGERIE ET DE DECOLLETAGE D'APPAREILLAGE engagerait tout de suite ou pour date à convenir

DÉCOLLETEURS

qualifiés et consciencieux, sur machines Tornos. Possibilité de salaire au mois pour personnes répondant aux exigences de la maison.

AIDES-DÉCOLLETEURS

travaillant déjà sur le décolletage et désirant se perfectionner. Toutes prestations sociales. Ecrire, sans engagement, en donnant tous renseignements, prétentions, etc., sous chiffres 940 074-34 à Publicitas S.A., 2501 Bienne. Discretion assurée.

Faiseurs d'étampes mécaniciens outilleurs rectifieur

(mise au courant possible)

aides-mécaniciens

sont demandés pour entrée immédiate ou époque à convenir.

S'adresser à la maison Jeanrenaud S.A., rue A.-M.-Piaget 72, 2300 la Chaux-de-Fonds.

On cherche :

- 1 fille d'office
1 ouvrier pâtissier
1 vendeuse

S'adresser : confiserie Vautravers, Neuchâtel, tél. (038) 5 17 70.

Vendeuse

ou aide-vendeuse

serait engagée pour le 1er octobre. Faire offres ou se présenter sur rendez-vous.

V. VUILLIOMENET & C<sup>ie</sup> S.A.

Electricité Grand-Rue 4 Neuchâtel 5 17 12

Nettoyage de bureaux

Bureau d'assurances cherche personne libre le soir pour le nettoyage et l'entretien de ses locaux. Travail propre.

Ecrire sous chiffres IP 2225 au bureau du journal, pour prendre rendez-vous.

Fabrique de boîtes de montres S.A., G. et E. Bouille engagerait :

ouvriers

pour travaux sur machines semi-automatiques ;

ouvrières

pour travaux variés. Etrangers avec livret C ou B, hors plafonnement. Très bons salaires pour personnes habiles. Monruz 17, tél. 5 77 34.

# PRIX CITÉ



Vous choisirez entre huit coloris attrayants pour ce pull dames, en nylon bouclé. Col chinois, dessins mode. Tailles: petit, moyen, grand, très grand.

seulement  
**12<sup>90</sup>**  
avec timbres coop ou 5 % rabais

99/69 399.340

# La Cité

## TOUTE LA CHASSE GIBIER

**Chevreuil:** selle, gigot, épaule, ragout frais ou mariné  
**Lièvre:** râble, cuisses ou ragout frais ou mariné  
**Faisans - Perdreaux - Cailles**  
**Canards sauvages**  
**Médailillon de cerf - Marcassin au détail**  
*Pour le gibier à plumes, prière de passer vos commandes la veille*  
**Cuisses de grenouilles fraîches - Escargots maison**  
**Lehnherr frères**  
LE MAGASIN SPÉCIALISÉ  
**Gros et détail Commerce de volaille**  
Neuchâtel — Place des Halles — Tél. (038) 5 30 92



### Véhicules à moteur et accessoires

Particulier vend, pour cause de double emploi, magnifique  
**LANCIA FLAVIA coupé Farina**  
modèle 1965 - radio intérieur spécial cuir - 55,000 km; prix à discuter. Tél. (037) 2 77 89.

### A vendre «DAF»

Limousine 4 places, vitesses automatiques 3, 8 CV, modèle 1964. Expertisée. Prix: Fr. 2200.—. Grandes facilités de paiement. Garage R. WASER  
Seyon 34 - 38 2000 Neuchâtel  
Tél. (038) 5 16 28

MENUISERIE  
**DECOPPÉT et Cie**  
Evoles 69 - Tél. 5 12 67

### PRÊTS sans caution



**BANQUE EXEL**  
2001 NEUCHÂTEL  
Av. Rousseau 5 ☉ (038) 5 44 04  
Ouvert le samedi matin

### A vendre 1400 litres de VIN BLANC

Cressier 1968, en vase. S'adresser à O. Rysler, viticulteur, Cressier. Tél. 7 84 81.

### Es-tu le partenaire intelligent et d'heureux caractère qui aimerait

**correspondre avec une Bernoise**  
théocrate convaincue (T.J.) 33 ? Prière d'envoyer photo sous chiffres SA 9343 B à Annonces Suisse S.A. ASSA, 3001 Berne.

### PETIT COQUIN



### A vendre 1000 bouteilles de vin blanc

récolte 1968. Faire offres écrites sous chiffres JR 2226 au bureau du journal.

### PLANCHES

A vendre 1600 m<sup>2</sup> de planches de 24 mm, très sèches (3-5 ans), ainsi que des planches de 18-20-27 et 40 cm. S'adresser à la scierie des Bulles, 2307 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 94 33 ou 2 33 91.

### A vendre FIAT 1500

1963, Cabriolet avec hard-top. Tél. 5 14 33, après 19 heures.

### A vendre AUSTIN 1100

modèle 1967, 33,000 km, en parfait état, avec plaques et assurances. Tél. 5 72 58.

### A vendre cyclomoteur

marque SILO, année 1964. Tél. 8 45 82, à partir de 19 heures.

### A vendre Ford Taunus 17 M

modèle 1965, prix 3200 fr. Tél. 7 71 94.

### A vendre SUNBEAM chamois

impeccable, 53,000 km, radio, 1957. Bas prix. Tél. (038) 8 36 71, après 19 heures.

### A vendre FIAT 500

modèle 1964, commerciale, très bon état. Expertisée. Prix 1600 fr. Tél. 7 71 94.

### A VENDRE

Vespa 125, avec pare-brise, modèle 1957. Bas prix. Tél. 5 58 10, de 12 à 13 heures.

### A remettre région d'Yverdon

## CAFÉ-RESTAURANT

renové. Affaire intéressante.

Adresser offres écrites à LR 2203 au bureau de la Feuille d'avis.

A remettre, à 2 minutes d'auto du centre de Lausanne, sur artère fréquentée et sans concurrence, quartier très habité,

## STATION-SERVICE LIBRE AVEC INTÉRESSANT DÉBIT

Prix de remise: Fr. 95,000.—.

Agence immobilière Claude BUTTY, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 63 24 24.

## REMERCIEMENTS

Mademoiselle A. Saam ainsi que les familles Buret à Saint-Blaise et à la Coudre remercient de tout cœur:

les pasteurs de l'Eglise évangélique libre, très dévoués; M. et Mme Salzmann pour toute leur bonté et leur dévouement; toutes les personnes qui au près et au loin ont pris une part si grande au deuil qui les a frappés lors du décès de Mademoiselle Constance BURET.

### La famille de Madame Lucie CALAME

née KURT

profondément touchée par l'affection et la sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours douloureux, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses sentiments de reconnaissance émue.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.  
Neuchâtel, septembre 1969.

### La famille de Monsieur Roger CARCANI

à Saxon et Boudry, profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du grand deuil qui vient de la frapper, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée par leurs messages, leurs envois de fleurs ou leur présence aux obsèques, et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Un merci spécial à la Société des pêcheurs, à la Société de gymnastique, au Parti et à la jeunesse radicale, à la fanfare «La Concordia», à la Société de tir, aux classes 1921 et 1948, au Ski-club, à la Gym-dames, à la Gym-hommes, à la Société de gymnastique de Boudry, à la direction et aux employés de l'hôpital de Martigny.  
Saxon, le 9 septembre 1969.

## APPRENTISSAGES

Etude de notaires de la ville cherche

## une apprentie

pour le 1er mai 1970. Semaine de cinq jours. Faire offres sous chiffres NW 2230 au bureau du journal.

## OFFRES D'EMPLOIS

On cherche

### file de cuisine

Congé le samedi et le dimanche. S'adresser au réfectoire Suchard. Tél. 5 01 21.

Salon de coiffure du centre de la ville cherche

### 1<sup>re</sup> coiffeuse

Place stable, bien rétribuée. Entrée à convenir. Adresser offres écrites à GL 2198 au bureau du journal.

Garage de la Béroche Agence Renault Saint-Aubin engagerait:

### 1 mécanicien de garage qualifié

### 1 manoeuvre de garage.

Entrée à convenir. Tél. (038) 6 73 52.

Etude de la ville cherche

## employée

Semaine de 5 jours. Adresser offres sous chiffres FM 2222 au bureau du journal.

Entreprise industrielle de Neuchâtel engage pour le 15 septembre ou pour date à convenir,

## employée de bureau

de langue maternelle française, ayant de bonnes notions d'allemand.

Travail autonome, intéressant et varié, pour personne au courant des affaires, capable d'assumer des responsabilités. Place stable, bien rétribuée, ambiance agréable. Semaine de 5 jours.

Faire offres manuscrites, avec photo et prétentions de salaire, sous chiffres CK 1959 au bureau du journal.

## DEMANDES D'EMPLOIS

### Quel maçon

engagerait père de famille connaissant la maçonnerie? Libre immédiatement. Désire appartement, si possible dans maison un peu isolée.

Eventuellement travail en ville pour couple, région Serrières-Neuchâtel. Tél. 9 13 10.

## Jeune comptable

avec expérience fiduciaire, cherche place, région Yverdon - Neuchâtel. Adresser offres écrites à HM 2199 au bureau du journal.

## COMMERCE

### Bar à café

à remettre dans centre important du Nord vaudois. Prix intéressant. Prix (021) 34 38 64, de 12 à 19 heures.



## Infirmière diplômée

cherche emploi à mi-temps, chez médecin de la ville. Adresser offres écrites à 109-1165 au bureau du journal.

## Secrétaire

expérimentée, habile sténodactylo, de langue maternelle française, possibilité de rédaction, habituée à travail indépendant, désire emploi stable (éventuellement temps partiel) comportant responsabilités. Adresser offres écrites à GN 2223 au bureau du journal.

## Dem. à acheter

## ACHAT et VENTE de vieux bijoux

or et argent. Pierres fines, diamants. Pendules anciennes aux meilleurs prix, à la bijouterie  
**CLAUDINE VUILLE**  
Portes-Rouges 46 Immeuble Marché Migros  
Tél. 5 20 81 Neuchâtel.

## OCCASIONS

### AVANTAGEUSES - EXPERTISÉES

- DAF 750 1962 4 CV, blanche, 2 portes, intérieur simili.
- DAF 33 LE 1967 4 CV, blanche, 2 portes, intérieur simili.
- FORD CONSUL 1960 10 CV, grise, 4 portes, intérieur simili.
- FORD CORTINA 1965 7 CV, grise, 2 portes, intérieur simili.
- ROVER 2000 1966 11 CV, verte, 4 portes, intérieur cuir, radio, 45,000 km.
- VW 1500 1962 8 CV, bleue, 2 portes, intérieur drap.
- VW 1500 1963 8 CV, rouge, 2 portes, intérieur drap.
- SIMCA ARONDE 1959 7 CV, verte, 4 portes, intérieur drap.
- CITROËN ID 19 1964 10 CV, grise, 4 portes, intérieur drap. Radio.
- SIMCA 1500 1965 8 CV, rouge, 4 portes, intérieur simili.
- FORD CORTINA GT 1963 8 CV, grise, 2 portes, intérieur simili, 61,000 km.
- OPEL KADETT COUPÉ 1964 6 CV, grise, 2 portes, intérieur simili, 67,000 km.
- LANCIA FLAVIA 1964 10 CV, grise, 4 portes, intérieur simili.

Facilités de paiement  
Essais sans engagement

## GARAGE DU LITTORAL

SEGESSEMANN & FILS — NEUCHÂTEL  
Pierre-à-Mazel 51 — Tél. (038) 5 99 91 / 92



L'annonce reflet vivant du marché

L'annonce dans

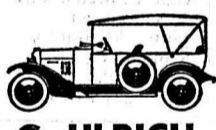
Etre exigeant, c'est avoir une personnalité.

On dit, que vous avez un goût infatigable, que vous soignez votre personnalité jusque dans ses moindres détails. Votre stylo par exemple, il se reconnaît entre tous. Le modèle **CARAN D'ACHE 890°** est entièrement métallique, donc robuste. C'est un stylo d'homme conçu pour le confort de votre écriture.



## CARAN D'ACHE

vous trouverez toujours un CARAN D'ACHE à votre goût dans tous les bons magasins spécialisés.



Auto-Ecole  
**G. ULRICH**  
Français - Allemand  
Tél. 5 66 77 - Neuchâtel



### Halte!

Ne faites votre choix qu'après avoir essayé les nouveaux modèles Toyota. Toyota, le plus important fabricant d'automobiles du Japon. Plus de 120 agents Toyota en Suisse se réjouissent de vous présenter les produits japonais de haute qualité.

**TOYOTA SA, représentation générale de la marque Toyota en Suisse.**  
8902 Zurich-Urdorf  
Bernstrasse 127  
tél. 051/98 43 43

Agence principale Toyota pour le canton de Neuchâtel, vente et service:

**Henri Vuarraz**  
Garage du Val-de-Ruz  
Boudevilliers (NE)  
Tél. (038) 6 91 90

Agence B pour Neuchâtel et environs:

**Garage de la Côte S.A. Peseux**  
Téléphone (038) 8 23 85



Toujours satisfait...

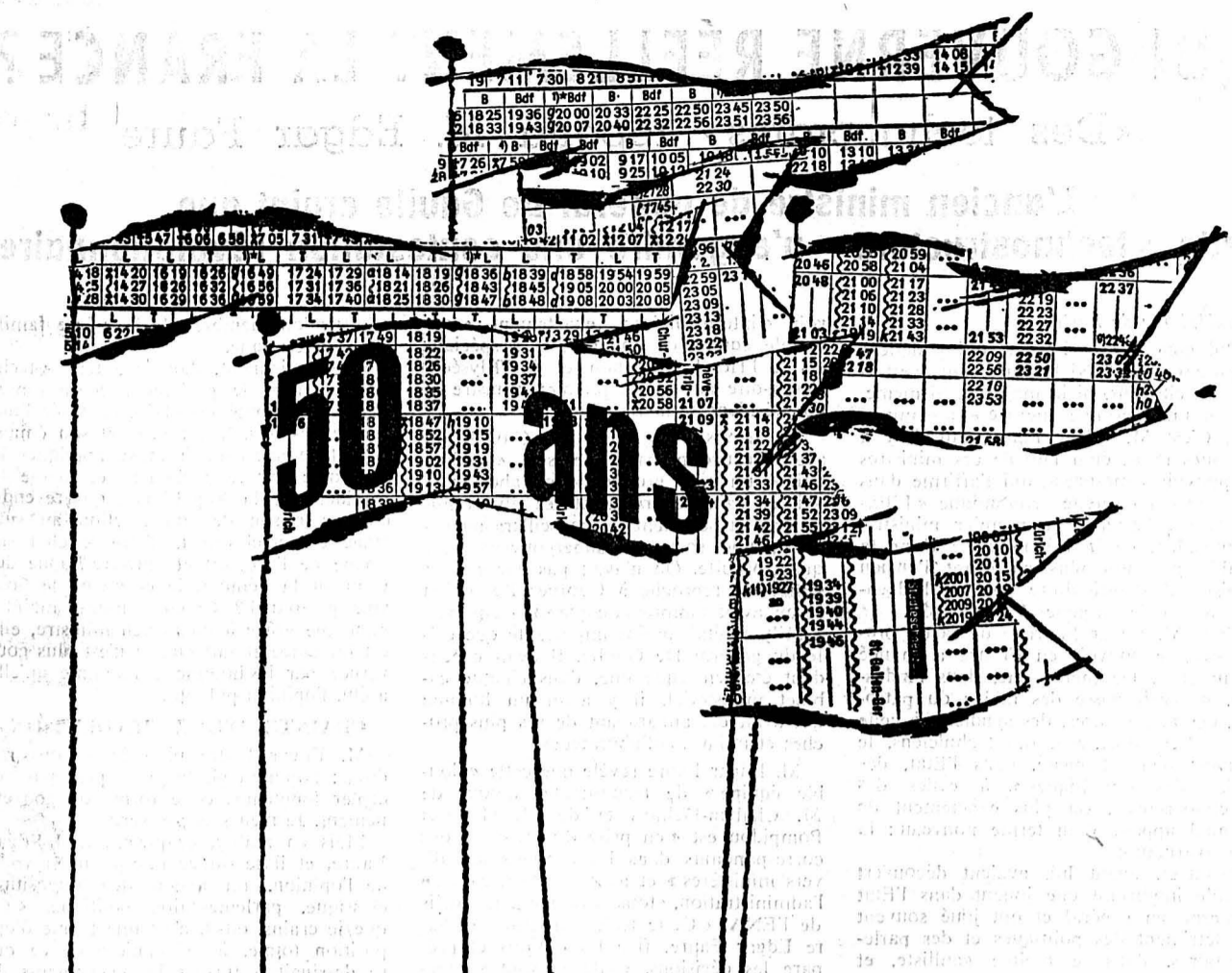
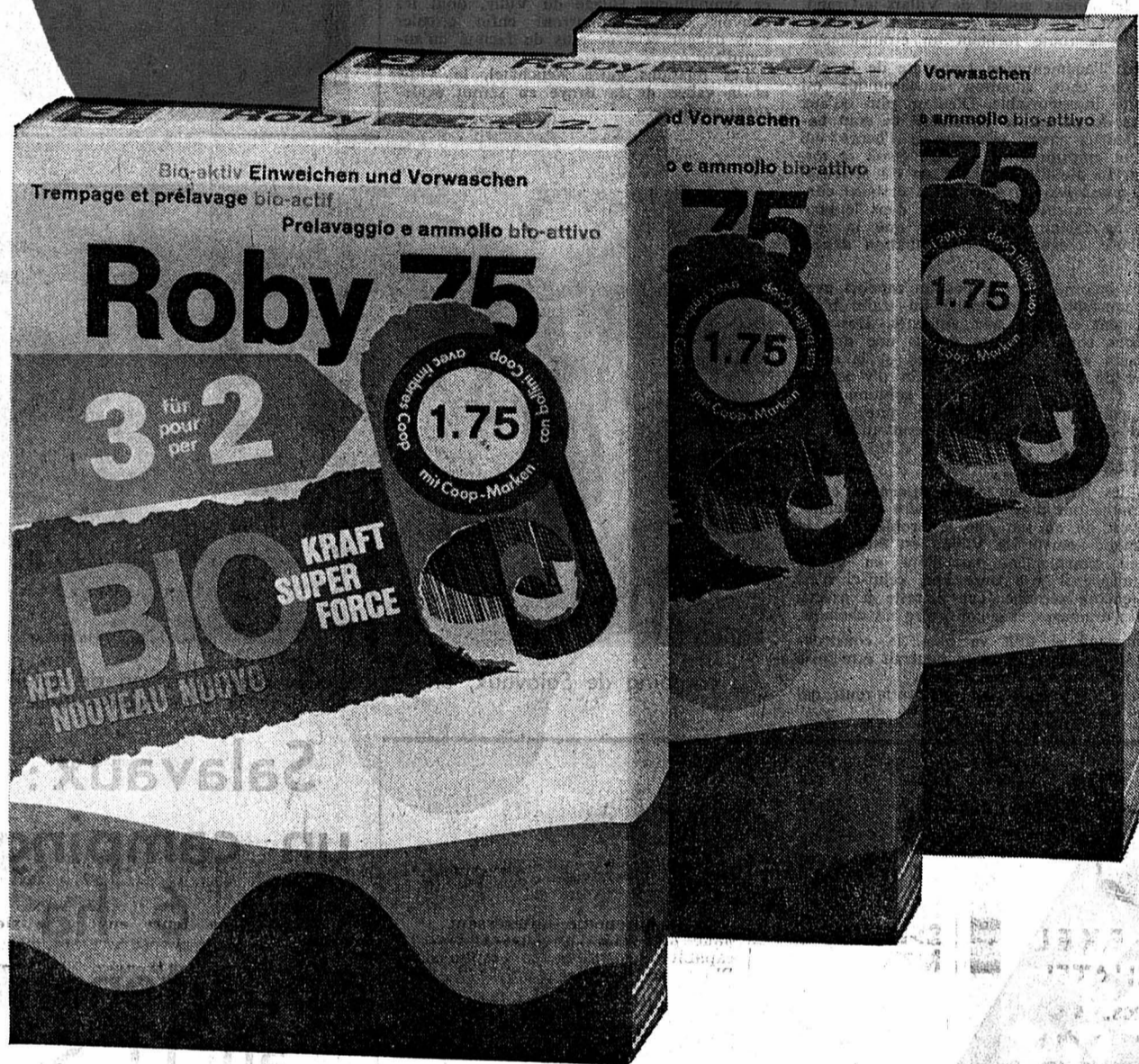
... tel est l'annonceur qui confie sa publicité à la  
**FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**



# 3 pour 2

**Vous économisez fr. 1.75**

Roby 75 avec BIO-SUPERFORCE pour prélever et pour le linge de couleur. Roby 75 enlève toutes les taches en douceur



## Comptoir Suisse Lausanne

13 - 28 septembre

### Retour gratuit

Prenez seulement un billet de simple course pour Lausanne et timbrez-le au Comptoir à l'un des appareils automatiques CFF. Une fois timbré, votre billet de simple course vous donne droit au retour gratuit. Ligne directe d'autobus Gare - Comptoir.

# CFF

Service de publicité CFF

Prix du billet au départ de Neuchâtel

2me cl. 10 fr. 40 / 1re cl. 15 fr. 60



ancien nouveau  
Transformation de vestons croisés au prix de 48 fr. 50  
**R. POFFET** - Tailleur  
Ecluse 10 - Tél. 5 90 17  
NEUCHÂTEL

A vendre beaux plants de fraisiers à gros fruits et des quatre saisons, en plusieurs variétés ; plantes vivaces, oignons à fleurs Détraz, horticulture, Dime 79, la Coudre - Neuchâtel. Tél. (038) 3 28 10.

**ZIP S.A.**  
**3 pour 2**

### Prêt comptant à 7 1/2 %

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7 1/2 % par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625 % par mois). C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables. Nous finançons l'achat de: voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets  
● de Fr. 1 000.- à Fr. 25 000.-  
● remboursable jusqu'à 60 mensualités  
● basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

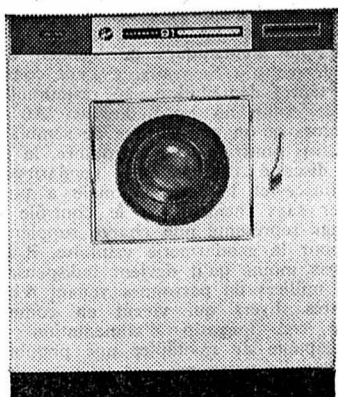
Adresse: \_\_\_\_\_

Domicile: \_\_\_\_\_

**Crédit Renco S.A.**  
1211 Genève 1, Place Longemalle 16,  
téléphone 022 24 63 53

**MACHINE A LAYER LE LINGE HOOVER**

Modèle 91



Capacité 4 à 5 kg. 19 programmes (en 2 plaques sélectives), super-automatique. 5 degrés de température. Porte à dispositif de sécurité électromécanique. Se déplace sur roulettes.

**Fr. 1490.-**

**ROCHAT CERNIER**

Tél. 7 11 60

## L'article constitutionnel sur le droit foncier a de nombreux avantages :

- Il garantit la propriété
- Il fixe les normes selon lesquelles il est possible, pour raison d'intérêt public, de restreindre cette propriété.
- Il introduit la notion de la juste indemnité en cas d'expropriation.
- Il charge les cantons d'établir les plans d'aménagement selon des principes fixés par la Confédération.

# VOTEZ OUI

**LE 14 SEPTEMBRE 1969**

### COMITÉ CANTONAL D'ACTION POUR UN NOUVEAU DROIT FONCIER :

Jean-François AUBERT, prof. à l'Université, député, Corcelles ;  
Jacques BEGUIN, conseiller d'Etat, le Crêt-du-Loclé ;  
Maurice CHALLANDES, industriel, député, Bevaix ;  
Blaise CLERC, notaire, conseiller aux Etats, Neuchâtel ;  
Gaston CLOTTU, conseiller national, Saint-Blaise ;  
Adrien FAVRE-BULLE, conseiller national, la Chaux-de-Fonds ;  
Maurice FAVRE, avocat et notaire, député, la Chaux-de-Fonds ;  
Carlos GROSJEAN, conseiller d'Etat, conseiller aux Etats, Auvignier ;  
Robert HOURIET, chef d'atelier, député, Fontainemelon  
Jean-Claude JAGGI, industriel, député, la Chaux-de-Fonds ;  
François JEANNERET, conseiller d'Etat, Saint-Blaise ;  
Fernand MARTHALER, ing. agronome, député, Cernier ;  
Louis MAULER, industriel, député, Môtiers ;  
Jean-Pierre RENK, conseiller communal, député, le Locle ;  
Yann RICHTER, vice-directeur de la Chambre suisse d'horlogerie, Neuchâtel ;  
Jean RUFFIEUX, commerçant, député, Môtiers.

# QUI GOUVERNE RÉELLEMENT LA FRANCE ?

« Des technocrates » répond M. Edgar Faure

L'ancien ministre de général De Gaulle craint que cette « technostructure » n'engendre une contestation révolutionnaire

Téléphone de Paris :

Qui gouverne la France, qui y détient le pouvoir réel ? Ni le parlement, c'est-à-dire les citoyens, ni la majorité, ni même, « dans une certaine mesure » les ministres. C'est M. Edgar Faure, qui, il y a quelques mois, était l'un de ces ministres au pouvoir « mesuré », qui l'affirme dans une revue mensuelle économique « L'Expansion ». Serait-ce le premier ministre, le président de la République ? Il ne le semble pas non plus en lisant l'ancien ministre de l'Agriculture puis de l'éducation nationale du général De Gaulle.

Pour M. Edgar Faure, « de façon progressive, le pouvoir en France a changé de mains ». De même que, dans l'industrie, il serait passé des mains du patronat, des actionnaires, des syndicats à celles des cadres supérieurs, des techniciens, le pouvoir réel est passé, dans l'Etat, des mains des « politiques » à celles des « technocrates », ou plus exactement de ce qu'il appelle d'un terme nouveau : la technostructure.

D'autres, avant lui, avaient découvert le rôle important que jouent dans l'Etat moderne en général et ont joué souvent au détriment des politiques et des parlementaires, dans le régime gaulliste, et grâce à une constitution qui réduisait le rôle du parlement à celui d'une chambre d'enregistrement, les techniciens, hauts fonctionnaires polyvalents vite baptisés péjorativement « technocrates » ou « énarques », les trois premières lettres de ce mot correspondant aux initiales de l'Ecole nationale d'administration, pépinière de « dirigeants », de « managers » politiques. Ces « énarques » constituent la grande majorité des effectifs des cabinets ministériels ; certains sont devenus parlementaires UDR, plusieurs, ministres. Un seul des directeurs de cabinet des nombreux ministres du gouvernement Chaban-Delmas ne sort pas de l'ENA.

### LE TROISIÈME POUVOIR

Mais ceux que vise M. Edgar Faure, quand il les accuse de détenir la quasi-totalité du pouvoir réel dans l'Etat, ce ne sont pas les membres de cette « anarchie » qui sont à la tête de l'administration ou ceux qui apportent leurs connaissances et leurs conseils aux ministres dans les cabinets. L'ancien ministre dénonce sous le nom de technostructure une sorte de troisième pouvoir, de pou-

voir « intermédiaire », exactement « une double équipe de collaborateurs spécialisés à l'Hôtel Matignon et à l'Élysée » c'est-à-dire auprès du premier ministre et du président de la République.

Du temps du général De Gaulle, on avait beaucoup parlé de son « cabinet noir », un petit groupe de collaborateurs qui, en fait, supervisaient les divers ministères et servaient de conseillers au général, une sorte de supergouvernement quasi occulte. On n'avait pas encore fait semblable reproche à Georges Pompidou et on avait l'impression que son « équipe » à l'Élysée était moins importante que celle du général De Gaulle. Il avait cependant été remarqué que, dans chaque cabinet ministériel, il y avait un homme qui avait été auparavant de ses plus proches et intimes collaborateurs.

M. Edgar Faure révèle que cette « double équipe » de technocrates autour de M. Chaban-Delmas et de M. Georges Pompidou est « en prise directe avec des correspondants dans les cabinets des divers ministères » et avec les directeurs de l'administration, tous évidemment sortis de l'ENA. « Cette technostructure, déclare Edgar Faure, fixe les options et prépare les décisions. Celles-ci sont simplement entérinées (par le gouvernement) quand il n'y a pas de conflit. Quand il y a un conflit, cela donne lieu à un arbitrage qui est assuré par le représentant des différents secteurs dans les chancelleries du président et du premier ministre ».

### QUE DEVIENT LA DÉMOCRATIE ET MÊME LE POUVOIR PERSONNEL ?

A en croire M. Edgar Faure, les arbitrages ne seraient même plus du ressort des « politiques », c'est-à-dire du ministre, du chef du gouvernement ou du président de la République, mais d'un simple haut fonctionnaire irresponsable, d'un supertechocrate, d'un « énarque » !

Cet état de choses, ce passage du pouvoir politique aux mains des technocrates s'explique, selon l'ancien ministre, qui a dû en faire l'expérience personnelle, par la complexité des problèmes actuels, par l'avantage que ce soient des hommes compétents et assurés de la stabilité qui prennent les décisions, leurs idées étant acceptées aisément par les directeurs d'ad-

ministration membres de la même famille technocratique.

Que deviennent, dans une telle « technostructure », le parlement censé représenter la volonté populaire et avoir l'initiative des lois, la majorité et son émanation, le gouvernement censé appliquer la loi votée par le parlement et même le président de la République, qui revendique en raison de son élection au suffrage universel direct, d'être le chef suprême de l'exécutif et l'arbitre ? Que deviennent la démocratie et même le pouvoir personnel ? Qu'en pensera, maintenant que grâce à un ancien ministre, elle est informée et sait qu'elle n'est plus gouvernée par les hommes et l'homme qu'elle a élu, l'opinion publique ?

### CRAINTE D'UNE RÉVOLUTION

M. Edgar Faure répond : « Vous me direz : l'opinion publique ne peut pas accepter longtemps cette forme de gouvernement. Je n'en suis pas sûr. »

Mais en réalité, ce que craint M. Edgar Faure, et il le dit, ce n'est pas une révolte de l'opinion, un assaut de l'opposition classique, parlementaire, politique. « Ce que je crains, dit-il, c'est une forme d'opposition totale, à la manière de ce qui se dessinait à travers les événements de mai, qui réunirait un faisceau de forces venant des profondeurs — universitaires, syndicalistes, jeunes... — et qui irait à l'abordage à la fois de la technostructure et de la structure politique parlementaire classique, si celle-ci ne parvenait pas à maintenir une suffisante indépendance par rapport à celle-là. Ce serait alors de nouveau la contestation. Elle serait extraparlamentaire et extra-démocratique ».

Autrement dit, M. Edgar Faure craint que l'abandon par les politiques du pouvoir aux mains des technocrates n'apporte à la France la révolution.

Jean DANÈS

### Tchécoslovaquie :

#### purge à tous les échelons

PRAGUE (ATS-Reuter). — Après deux jours de réunion à Prague, la commission chargée de veiller au respect de la discipline au sein du parti communiste tchécoslovaque, a réclamé des sanctions contre les « réformistes » à tous les échelons du parti, du gouvernement et de l'appareil économique du pays.

## FRIBOURG



Au sud du village, le carrefour actuel des routes de Payerne et d'Avenches. (Avipress - Pache.)

## Une nouvelle route pour éviter Villars-le-Grand

Les automobilistes et les conducteurs de trains routiers empruntant la route Payerne - Cudrefin - Neuchâtel, connaissent trop bien le fameux goulet de Villars-le-Grand, où il est impossible à deux véhicules de se croiser, la route formant un étranglement.

Avec l'augmentation constante de la circulation, cette situation anachronique est devenue insupportable. D'autant plus qu'aux heures de pointe, le dimanche, ce sont environ deux cents véhicules à l'heure qui doivent emprunter ce passage étroit et tortueux. La fluidité du trafic en est sérieusement entravée. On voit même certains conducteurs imprudents s'engager dans le goulet sans ralentir et s'assurer que la voie est libre, créant ainsi des situations dangereuses.

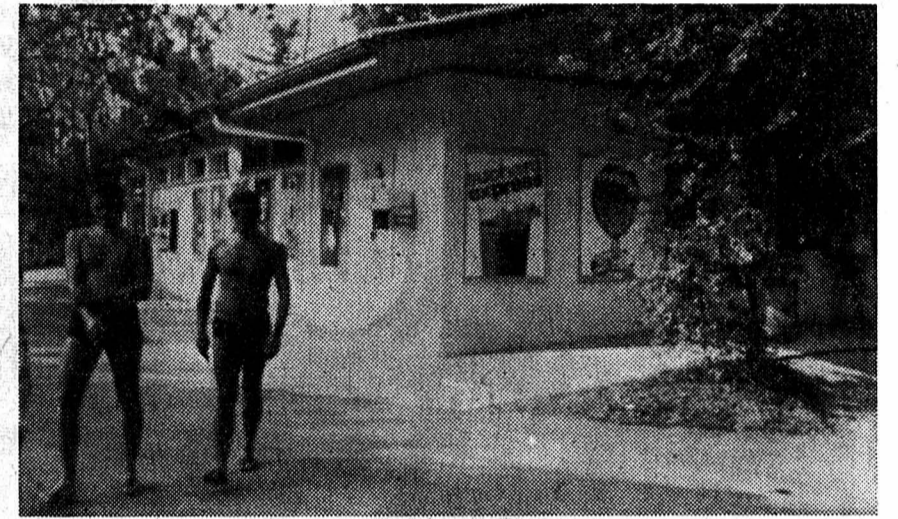
Ces inconvénients si peu en rapport avec une conception rationnelle du trafic n'ont nullement échappé aux autorités. Des discussions sont en cours depuis une dizaine d'années entre l'Etat de Vaud et la commune de Villars-le-Grand, afin d'y apporter un remède efficace. Une solution semble avoir enfin été trouvée, puisque les plans d'une nouvelle route contournant le village par le sud viennent d'être mis à l'enquête publique.

Si les pourparlers entre le canton et la commune ont duré passablement longtemps, cela est dû au fait que le problème de la route d'évitement de Villars est étroitement lié au remaniement parcellaire en cours. Commencé il y a onze ans, celui-ci n'est pas encore terminé, car il reste à exécuter les drainages et à construire les chemins.

Pourtant, si tout va bien, la construction de la nouvelle route pourrait être mise en chantier cette année encore. Une fois ouverte au trafic, cette route, qui

aura des embranchements vers Salavaux et Chabrey, Saint-Aubin et Avenches, apportera un grand soulagement à la population de ce sympathique village du Vully, dont les convois agricoles pourront enfin circuler sans danger et avec plus de facilité qu'aujourd'hui.

Les relations entre Neuchâtel, le Vully et la vallée de la Broye en seront également améliorées.



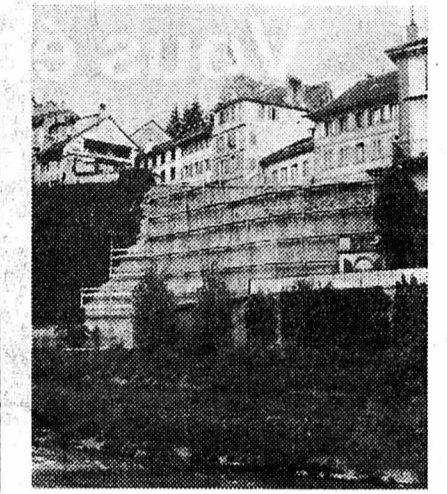
Au camping de Salavaux, on apprécie le dernier rayon de soleil... (Avipress - Pache.)

## VAUD

### On répare la muraille

(c) Depuis quelques jours, un grand échafaudage tubulaire a été dressé contre la grande muraille de soutènement de la rue du Château, à proximité de la rive gauche de la Broye. Une équipe d'ouvriers est en train de procéder à la réfection de cette vieille et imposante muraille, qui a quarante mètres de longueur et trente-sept mètres de hauteur. Cette muraille s'était passablement dégradée avec les années, notamment à cause de l'épaisse végétation de lierre qui la recouvrait. On trouve à l'extrémité supérieure de la muraille la date de 1665, ainsi que les armoiries de la ville de Moudon. On comprend alors qu'elle ait besoin d'une réfection.

(Photo Avipress - Pache)



# hernie

## NOUVEAU

pour hernies opérées et pour hernies légères

UN VÉRITABLE SLIP

## SLIPERNIA

contentif souple et esthétique

MÉDAILLE D'ARGENT

Salon international des Inventeurs Bruxelles 1967

Modèle breveté de

## L'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON

Ce slip à usage herniaire post-opératoire et hernie légère se présente comme un véritable sous-vêtement, doté d'un système de contention très efficace et parfaitement invisible extérieurement.

### Essai et démonstration :

Neuchâtel : Pharmacie TRIPET, rue du Seyon 8, jeudi 18 septembre, de 9 à 12 et de 14 à 17 heures.

La Chaux-de-Fonds : Dr P.-A. Nussbaumer, Pharmacie Centrale, av. L.-Robert 57, mercredi 17 septembre, de 9 à 12 et de 14 à 17 heures.

Lausanne : Pharmacie de Chauderon, place de Chauderon 23, samedi 4 octobre, de 9 à 12 et de 14 à 17 heures, et le premier samedi de chaque mois.

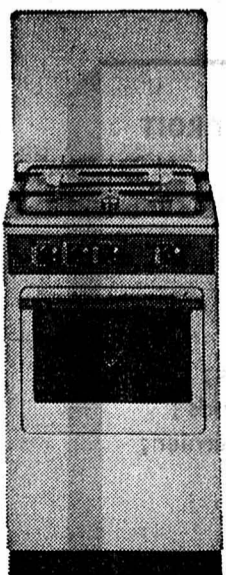
Saint-Imier : M. Voiron, Pharmacie du Vallon, rue Francillon 4, vendredi 19 septembre, de 9 à 12 et de 14 à 17 heures.

Yverdon : Dr Behringer, Pharmacie du Collège, rue du Lac 42, mardi 30 septembre, de 9 à 12 et de 14 à 17 heures.

### Les dernières nouveautés

## SPLENDIDES CUISINIÈRES

à gaz et électriques dans les grandes marques



Une année de garantie, livraison gratuite, grandes facilités de paiement, service après-vente assuré.

A partir de 198.-

Acheter chez Jeanneret c'est ménager son budget

**Jeanneret & Cie**  
Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 5 45 24



**Maxim**  
Bouillon de bœuf  
**Multi-Pack**  
5 litres 2.-  
**Fr. 1.60**

**vous épargnez -.40**



Maxim - le Bouillon de bœuf parfait

## Salavaux : un camping de 6 ha appartenant au TCS

Aussi bizarre que cela paraisse, l'imposant camping du TCS, à Salavaux, est situé sur le territoire de la commune de Constantine. Créé il y a dix-huit ans par la section neuchâteloise, ce vaste camp s'étend sur une superficie de six hectares environ de terrain plat et boisé, pouvant recevoir plusieurs milliers de personnes, lorsque le temps est au beau fixe.

A une centaine de mètres à peine se trouve une magnifique plage de sable sur la rive vaudoise du lac de Morat. Plage idéale pour les enfants, qui peuvent s'avancer sans danger assez loin dans l'eau.

Ces dernières années, on a pu constater une nette évolution dans la manière de se loger des campeurs. Les tentes sont en régression, tandis que les caravanes et les « mobilhomes » augmentent sans cesse, nous dit M. Georges Hurmi qui, avec sa femme, est responsable du camp de Salavaux depuis seize ans, soit presque depuis sa création. L'époque est bien finie où, pour dormir, les campeurs allaient chercher de la paille chez les paysans du voisinage. Maintenant, chacun veut jouir d'un maximum de confort, même dans un camping. Les frigos à gaz et la télévision deviendront monnaie courante, avec le temps, car à l'heure actuelle, les gens ne se refusent rien.

Pourtant, un camp de l'envergure de celui de Salavaux ne peut vivre et prospérer sans une organisation très stricte. Placé actuellement sous la responsabilité de la section vaudoise du TCS, la garde du camp est assurée par M. Hurmi, qui a une longue expérience derrière lui. Au gros de la saison, il n'est certes pas toujours facile de refuser du monde, qui doit chercher ailleurs une place disponible. Depuis cette année, le camp de Salavaux est entièrement clôturé et les éventuels campeurs clandestins sont maintenant obligés de s'annoncer en pénétrant à l'intérieur. Les éléments indésirables (il y en a parfois) sont purement et simplement expulsés. On se souvient qu'à Pentecôte dernier, quelque deux cents hippies allemandes, qui s'étaient donné rendez-vous à Salavaux, avaient commis d'importantes déprédations au restaurant de la plage, situé au bord du lac. Au 1er août, alors qu'on pensait que de semblables événements pourraient se reproduire, la présence discrète de quelques gendarmes a été efficace et la fête nationale a pu se dérouler sans incident. Si le contrôle des campings représente une charge supplémentaire pour la gendarmerie vaudoise, il n'en reste pas moins qu'il devient indispensable, vu les milliers de personnes venant d'horizons très divers qui vivent en commun.

Avec son magasin d'alimentation tout neuf, capable de ravitailler une population de cinq mille personnes, ses trois nouveaux blocs sanitaires (les anciens ayant été démolis) sa clôture fermant entièrement le camp, son organisation modèle, la place de camping de Salavaux offre aux vacanciers un lieu de repos agréable et tranquille, permettant aux citadins de faire un séjour bénéfique dans la nature.

PACHE

### CUGY

#### Un dragon qui se distingue

(c) Lors des championnats d'Europe des cavaliers ruraux qui viennent de se dérouler à Bruxelles, l'équipe suisse composée de six cavaliers a gagné une médaille de bronze devant la Suède et l'Allemagne. Notre délégation helvétique comprenant notamment le dragon René Pochon, de Cugy.



DISCOUNT - TEXTILES

Ruelle Dublé 3

**COLLANTS**

Stretch pour dames  
Coloris de saison

Seulement **2.-**

Seulement

Fermé le lundi

# Un trio unique

car il existe maintenant 3 versions de ce succès mondial: Elna Lotus



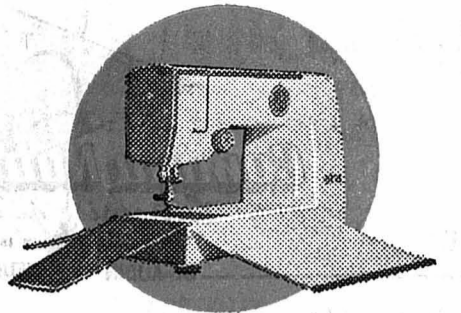
**nouveau**

Ces premières machines à coudre compactes au monde sont sans problèmes: sans mallette ni couvercle-cloche; avec 3 volets de protection qui, rabattus, forment la table de couture; les accessoires logés à portée de main dans la partie supérieure de la machine. Elles sont toujours prêtes à l'emploi, facilement transportables et vite rangées.

Elna Lotus, la machine à coudre qui plaît même aux femmes qui n'avaient jusqu'ici jamais pensé à la couture.

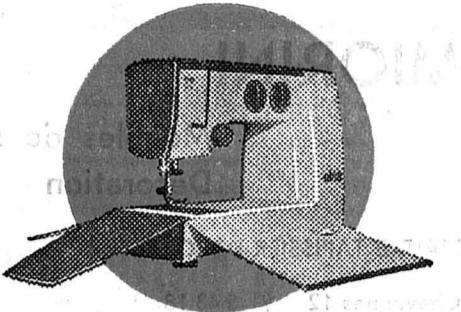
**elna lotus**  
simple - parfaite - sûre

**elna lotus ec = Economic**  
la machine pour point droit, de haute qualité et avantageuse



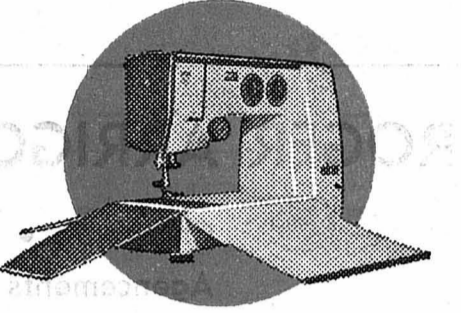
**elna lotus zz = Zigzag**

pour toutes les applications utilitaires et décoratives du point zigzag, y compris point bourdon et boutonnière pré-sélectionnée



**elna lotus sp = Special**

le modèle à points utilitaires avec zigzag, zigzag à 3 points et point caché ou point bordé, pour plus de 20 applications, dont les coutures stretch



L. Simonetti, rue de l'Hôtel-de-Ville 6 (immeuble Saint-Honoré 2), Neuchâtel - Tél. 5 58 93

Grande première au **COMPTOIR SUISSE**: Visitez les stands Elna - Halle 2

pour vous Monsieur

# PKZ a décroché la lune avec



Cet hiver, nous vous présentons notre célèbre costume «business 234» dans une version absolument nouvelle. Le nouveau costume PKZ «333» - aux 3x3 nouveaux avantages, à l'ancien prix de Fr. 234.-

**Avec ce costume, l'hiver vous semblera plus doux!**

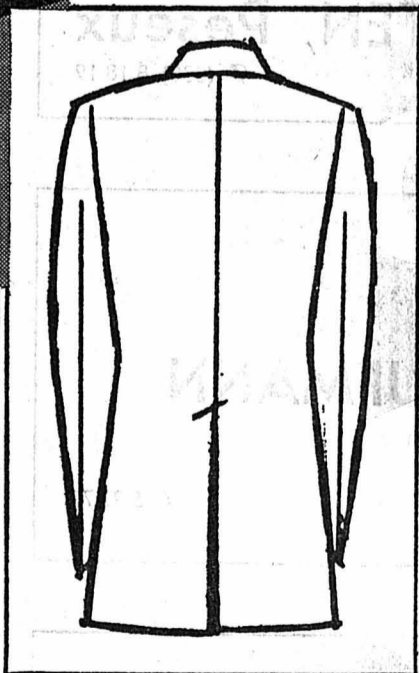
- 3** - tissu quasi-irfroissable en Vestan-laine peignée
- 3** - fil retors fin, de qualité supérieure
- 3** - d'entretien particulièrement facile
- 3** - nouvelles étoffes à rayures style «Crystal-7»
- 3** - coupe élégante, ajustée et fente dorsale
- 3** - revers plus larges, pantalon à revers
- 3** - finitions impeccables
- 3** - indéformabilité exceptionnelle
- 3** - triplure perméable à l'air

nouveau: revers plus larges et pattes asymétriques  
ancien: le prix de Fr. 234.-

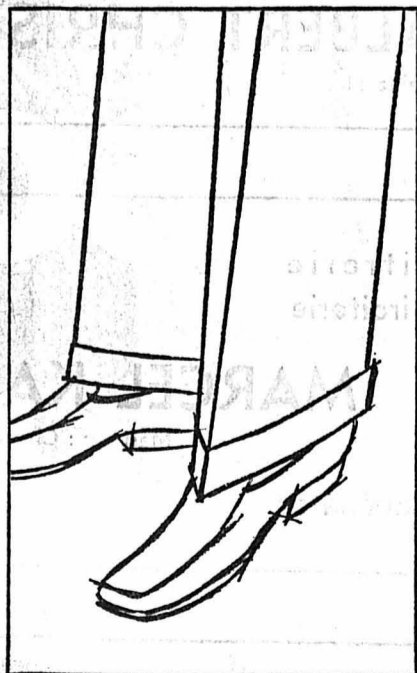


**vestan®**

fabriqué à **hulls**



Forme cintrée dernière mode et longue fente dorsale



Les jambes de nos pantalons se sont élargies de 4 cm: ainsi le veut le mode!

**PKZ**

2, rue du Seyon, 2001 Neuchâtel

## 75 ans Musée d'histoire de Berne



1894



1969

Ecus commémoratifs en or et en argent, conformément à l'original d'une pièce de 2 doubloons de Berne 1796:

Or 900/1000, diamètre 33 mm, poids 26 grammes, prix Fr. 250.-

Argent, diamètre 33 mm, poids 15 grammes, prix Fr. 10.-

Ecus frappés: or 1500 pièces, argent 20,000 pièces.

Une frappe supplémentaire est exclue.

En vente auprès de la Banque Populaire Suisse, Berne, ou chez votre banque. (Emission des écus à partir du mois d'octobre 1969.)

GRAND CHOIX DE

**cartes de visite**

à disposition au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4.

A VENDRE

**fauteuils Louis XV Fr. 329.-**

vitres Louis XV . . . . . Fr. 448.-

rognons . . . . . Fr. 208.-

chaises neuchâtoises . . . . . Fr. 158.-

chevet Louis XV . . . . . Fr. 149.-

Tél. 8 69 49 ou 6 33 90.

**ÉLECTEURS, ÉLECTRICES,**

**Allez tous voter les 13 et 14 septembre**

**OUI**

pour le crédit nécessaire à l'équipement d'un

**Centre professionnel des métiers du bâtiment**

afin d'assurer une main-d'œuvre de qualité à l'industrie de la construction, et de préparer nos apprentis de façon à leur ouvrir une belle carrière.

**OUI**

aussi, pour la participation complémentaire de l'Etat à l'équipement du chemin de fer du Val-de-Travers.

**OUI**

en faveur de la convention qui doit lier l'Etat à l'Institution des diaconesses de Saint-Loup pour l'Ecole d'infirmières laïques.

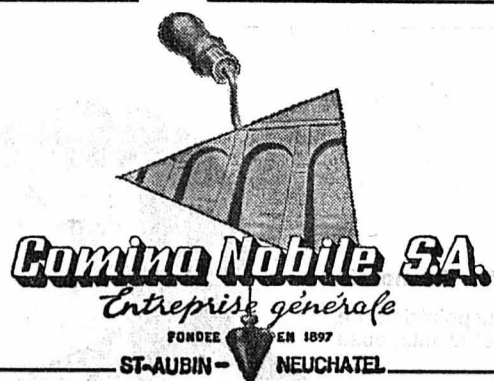
**ÉLECTEURS,**

bien que la modification de la Constitution fédérale concernant le droit foncier ne nous donne pas entière satisfaction,

**votez OUI**

cependant.

Cartel syndical cantonal neuchâtois



## MIORINI

Meubles de style  
Décoration

MAITRE TAPISSIER-DÉCORATEUR

Chavannes 12 ☎ 5 43 18

Neuchâtel

## ROGER ARRIGO

Charpente • Menuiserie  
Agencements

Peseux

Rue des Uffins 39 ☎ 8 10 88

## STOPPA & CARAVAGGI

ENTREPRENEURS

Constructions - Réparations  
Transformations

Carrelages et revêtements

Neuchâtel

Poudrières 13 ☎ 5 57 21

## ERNEST GEIGER

MAITRISE FÉDÉRALE

Ferblanterie - Appareillage  
Installations sanitaires  
Travaux en plastique

Tous travaux et réparations  
Installation de paratonnerres

Chavannes 21

Neuchâtel

☎ (038) 5 71 77



## H. MARTI S.A.

TERRASSEMENTS

ROUTES

BÉTON ARMÉ

MAÇONNERIE

NEUCHÂTEL  
LAUSANNE

## DECOPPET & Cie

Menuiserie

Evoles 69

Neuchâtel

☎ (038) 5 12 67

## E. BERNASCONI

Carrelages • Revêtements  
Maçonnerie • Béton armé

Sablons 48  
Rue Louis-Favre 29

Neuchâtel  
Boudry

☎ (038) 5 83 57  
☎ (038) 6 14 23

## BIANCHI

Plâtrerie - Peinture  
Maison fondée en 1900

Neuchâtel

Pommier 5 ☎ 5 15 79 / 5 15 33

# Le futur centre de formation professionnelle

## UNE RÉALISATION UNIQUE EN SUISSE

**QUE** faut-il pour faire un bon ouvrier? Ses propres compétences, du sérieux mais surtout la qualité de son apprentissage, bref l'ensemble du bagage des connaissances acquises durant cette période de leur vie marquant les jeunes gens jusqu'à la fin de leur carrière professionnelle. Les parents et les pouvoirs publics doivent donc vouer un maximum d'intérêt à cette préparation.

Il faut rendre cette justice à l'Etat de Neuchâtel qu'il n'a jamais négligé la formation professionnelle et intellectuelle. Depuis toujours, la communauté neuchâteloise a compris la nécessité d'une telle politique et d'importants sacrifices ont été consentis pour les écoles, les écoles supérieures, l'université, les écoles de métiers et le technicum.

Il manquait cependant une pierre à ce mur et, paradoxalement, c'était la formation des professions de l'artisanat du bâtiment. La commission du Grand conseil a admis que le problème méritait d'être résolu en priorité. Le bâtiment, c'est la base de tout et c'est aussi un vaste éventail d'activités allant du maçon et du carreleur au couvreur en passant par le monteur électricien, celui des courants faibles, les serruriers et les plâtriers-peintres. D'autre part, pour rappeler la place de choix qu'occupe la branche du bâtiment dans une économie moderne, il est bon de rappeler que

en moins qualifiée en raison de sa provenance, les responsables de la Caisse paritaire intempéries du bâtiment et du génie civil du canton ont, au début de l'année 1966, soumis au département de l'industrie un projet de construction d'une « halle » devant servir à abriter divers cours destinés aux ouvriers et apprentis maçons. Les auteurs de cette initiative avaient alors fait remarquer qu'il était préférable de compléter la formation des ouvriers de la construction par des cours appropriés lors des périodes d'intempéries plutôt que de les indemniser à ne rien faire.

Au cours des discussions qui suivirent, l'idée s'imposa de ne pas limiter l'activité de l'instruction projetée à la seule profession de maçon mais de l'étendre aux divers corps de métier du bâtiment. On en parla aux délégués des neuf fédérations et associations intéressées qui l'admirent. L'accord fut ratifié par les

assemblées des organisations professionnelles qui, toutes, acceptèrent de participer financièrement à l'équipement des ateliers. Ainsi naquit peu à peu le projet de création du centre. On l'installait à Colombier...

cinq semaines à la Chaux-de-Fonds a démontré combien il était facile de résoudre ce problème en coordonnant les horaires des cours et ceux des entreprises de transports.

D'autre part, et c'est cela le plus important, la nature même des professions dictait la recherche d'un lieu permettant au centre d'œuvrer dans l'esprit permettant de dispenser l'enseignement dans une ambiance proche de celle d'un chantier. Les gens du bâtiment, du moins une bonne partie d'entre eux, travaillent à l'air libre. La question climatique revêtait donc une tout aussi grande importance que celle des transports et force a été de choisir un endroit permettant au centre d'œuvrer dans l'esprit et les conditions propres à une institution de ce genre. A Colombier, on pouvait utiliser le centre et ses abords immédiats à n'importe quelle époque de l'année.

### ● Pourquoi Colombier ?

Parce que l'endroit est facilement accessible de toutes les régions principales du canton, même en n'utilisant que les moyens de transport publics. Si du Littoral, du Val-de-Ruz ou de la Béroche, on peut se rendre à Colombier par train, tram ou autobus, il suffit pour les élèves en provenance des Montagnes d'assurer une liaison routière entre les gares de Bôle et de Chambray, et le centre. L'expérience faite avec les apprentis mécaniciens en automobiles qui doivent se rendre durant trente-

### Les buts du centre :

#### ① La formation complémentaire des apprentis

Si l'on tient compte des servitudes inhérentes à la qualité de patron et au rythme de travail auquel doit s'astreindre le personnel d'une entreprise, bien peu de maisons peuvent encore honorer un contrat d'apprentissage. La formation pratique donnée par le maître d'apprentissage doit aussi être complétée à l'école. Au surplus, les notions de base du métier ne s'acquièrent que difficilement à l'atelier et l'initiation de l'apprenti aux travaux fondamentaux de sa profession ne s'y fait souvent que sporadiquement. Il en découle une médiocre utilisation des premiers mois d'apprentissage : chez beaucoup de jeunes qui auraient pu devenir d'excellents praticiens naît alors un réel découragement.

Sur le plan psychologique également, des gants sont à prendre. La transition est brutale, pour un jeune, entre la vie scolaire, bien rythmée et outagée, et celle plus rude, des métiers.

L'organisation de cours d'introduction et de complément permettra de pallier ces inconvénients. L'introduction, cela consiste à dégrossir le futur apprenti durant une période de préapprentissage de deux à trois mois au cours de laquelle il apprendra la base de son métier. Bref, on cherche à le mettre dans le bain et ce n'est qu'après qu'il ira chez son maître d'apprentissage.

pourront se familiariser avec tous les métiers du bâtiment.

Un autre objectif des stages d'information est d'atténuer les effets de la cassure qui se produit au moment du passage de la vie scolaire à la vie professionnelle. Quelle meilleure solution apporter à ce problème qu'un séjour à Colombier? On peut estimer qu'en une semaine la lacune sera comblée et que le jeune homme pourra, en connaissance de cause, savoir si lui-même convient à tel métier ou non.

Ces stages seront précédés d'une enquête généralisée dans l'ensemble des classes du canton. Chaque stage durera une semaine et serait suivi par une quinzaine d'adolescents.



**LE CENTRE : Une nouvelle étape dans le canton pour la formation intellectuelle et professionnelle de la jeunesse.**

#### Les sports et la gymnastique ne seront pas négligés

Il y a un aspect important de la formation de la jeunesse que l'on oublie trop souvent mais sur lequel la commission du Grand conseil a vivement insisté, suivant en cela les idées de l'Assemblée fédérale : l'encouragement à la pratique de la culture physique et des sports. A l'époque de la motorisation excessive, des escaliers mécaniques ou des appareils de remontée, la gymnastique est, pour les apprentis notamment, un élément compensatoire important contribuant grandement au maintien et à l'amélioration de la santé et de la résistance.

La pratique des sports est devenue une réalité dans la majeure partie des établissements d'enseignement du canton. Les élèves des écoles secondaires supérieures tout comme ceux des écoles techniques bénéficient au moins, en été ou en hiver, d'une semaine réservée à cette pratique. Les camps de ski en particulier connaissent actuellement une vogue réjouissante et nul n'en conteste la valeur physiologique, psychologique et morale sans compter les avantages d'ordre social qui en résultent.

Hélas! rien de semblable n'existe pour les apprentis. Si l'introduction d'une semaine de sports à leur intention devrait d'abord être précédée, écrit

le Conseil d'Etat, d'une vaste campagne d'information auprès de leurs employeurs, au moins devrait-on rechercher pour l'immédiat une compensation sous forme d'heures de gymnastique et de sports INCLUSES DANS L'HORAIRE DES COURS PROFESSIONNELS. Mais comment faire? Les installations appropriées font défaut et le nombre d'heures est déjà insuffisant pour l'enseignement professionnel proprement dit.

A Colombier, par contre, il serait aisé de prévoir un tel enseignement durant les cours d'introduction et de complément puisque les apprentis seront alors entièrement, et pendant plusieurs semaines à la disposition de l'école.

Aussi a-t-il été prévu de doter le centre-pilote d'un « club-house » comprenant en particulier une salle de sports et ses annexes. Avec la proximité du terrain de football, de grèves et du lac, il sera possible de faire bénéficier les apprentis des éléments indispensables à la santé physique et morale à laquelle aspire chaque individu et de compenser dans une certaine mesure ce que d'autres établissements d'enseignement ont la possibilité d'offrir à des adolescents du même âge.

pour le seul canton de Neuchâtel, elle verse chaque année quelque 120 millions de francs de salaires.

En accord avec les associations d'employeurs et de salariés intéressées, l'Etat conçoit donc le projet d'un Centre professionnel des métiers du bâtiment, idée qui traitait depuis de longues années dans la tête de M. Comina, actuel vice-président de la Fédération cantonale des entrepreneurs, et du secrétaire syndical de la FOBB, M. Jeanneret.

Les données étaient simples et l'inventaire vite dressé. Pour les métiers du bâtiment, le canton dispose, à la Chaux-de-Fonds, d'une classe d'appareillage à l'Ecole des arts et métiers et d'un atelier de menuiserie à l'Ecole professionnelle. Pour le surplus, l'enseignement est dispensé selon l'ancienne formule et un matériel déshérité de démonstration est à disposition du corps enseignant. Conscients de cette situation et soucieux de l'avenir de leur profession tributaire d'une main-d'œuvre étrangère de moins

#### ② L'information professionnelle

Par un arrêté de décembre 1968, l'Etat a institué des stages préprofessionnels à l'intention des élèves fréquentant leur dernière année de scolarité obligatoire. L'information professionnelle est une discipline de l'orientation professionnelle. Si, pour certains élèves, il suffit d'expliquer les choses et de leur fournir de la documentation, pour d'autres l'information doit être plus concrète : il faut qu'ils « touchent » et qu'ils « sentent ». Il convient donc de les engager à expérimenter, à manipuler, à s'imprégner durant quelque temps d'une atmosphère susceptible de devenir la leur. Ainsi, au cours d'une semaine passée en internat au centre de Colombier, ceux qui s'intéressent à cette branche

**COLOMBIER : Le résultat d'un accord complet entre les autorités cantonales et les associations patronales et ouvrières.**

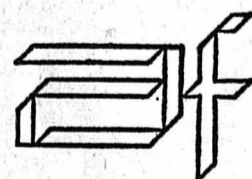
PARQUETS en tout genre  
Ponçage et imprégnation  
SOLS EN PLASTIQUE - LINOS - TAPIS  
Tapis de milieu - Passage  
Revêtements d'escaliers  
Produits d'entretien

## ALBERT CHRISTEN, Peseux

Pralaz 11

☎ (038) 8 18 19

## Amos Frères



2000 Neuchâtel

MAITRISE FÉDÉRALE

Installations  
sanitaires  
eau-gaz  
Air comprimé

Terre 22-26 ☎ 5 60 31 / 32

Vitrierie  
Miroiterie

## MARCEL KAUFMANN

Magasin : Chavannes 14

Neuchâtel

☎ 5 22 77

## Paul et Jean BORIOLI Fils

Charpente tous systèmes  
Menuiserie du bâtiment - Escaliers  
Coffrages - Rabotage

Bevaix (Ne)  
☎ (038) 6 64 66

MAITRISES FÉDÉRALES

## ARRIGO & Cie - Peseux

Maçonnerie  
et béton armé

Rue de Neuchâtel ☎ 8 13 61

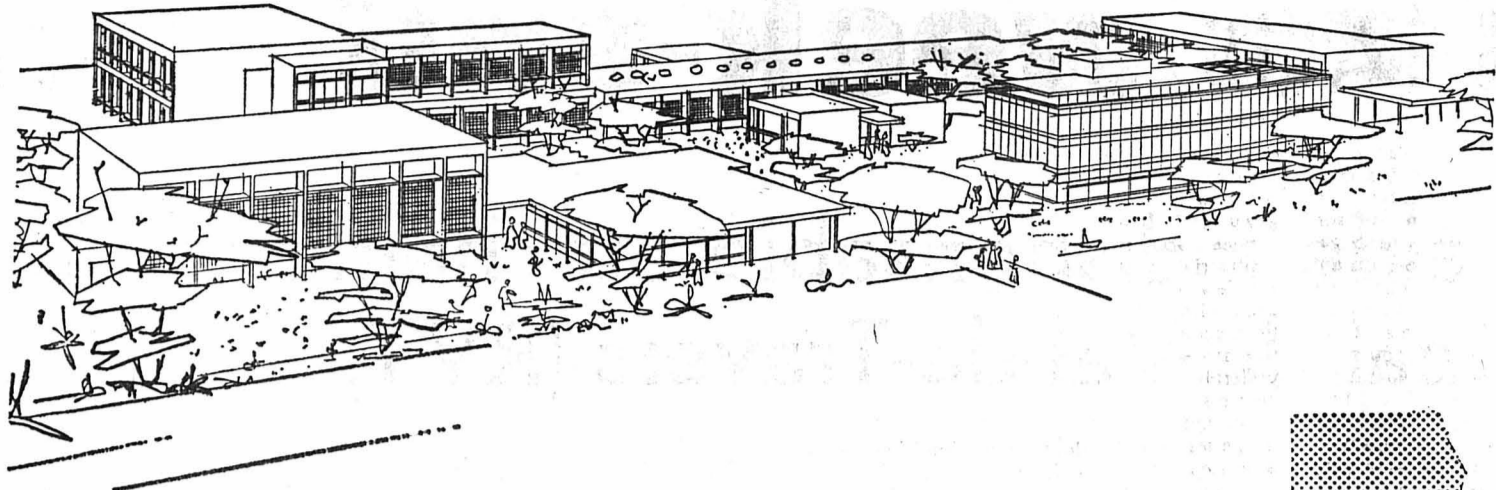
## Stuag

Entreprise suisse de construction de routes et de travaux publics S. A.

Neuchâtel  
La Chaux-de-Fonds

Rue de la Serre 4 ☎ (038) 5 49 55  
Petites-Crosettes 21 ☎ (039) 2 51 21

# des métiers du bâtiment à Colombier



Utiliser Sanfit  
c'est construire  
en toute sécurité !

Délai  
Qualité  
et prix garantis

Sanfit



Chemin de Champ - Coco

NEUCHÂTEL

Tél. 5 20 17

## MADLIGER & CHALLANDES

Ingénieurs E. P. F.  
Entrepreneurs diplômés

Ing. S. A.

Entreprise de travaux publics et du bâtiment  
Asphaltage et étanchéité multicouche

Neuchâtel

Quai Jeanrenaud 54 ☎ (038) 8 44 66

## GILBERT QUARTIER, Boudry

Couverture en bâtiments  
Etanchéité multicouche  
Toitures plates - Terrasses

Tél. (038) 6 43 92

Pour tous vos travaux :



Téléphone (038) 7 64 15

## NAGEL

Chauffage central  
Ventilation  
Installation sanitaire

Neuchâtel

Tél. (038) 5 35 81

## ROQUIER Frères

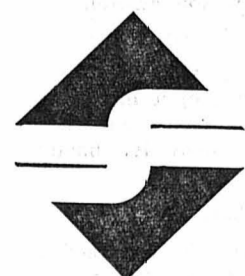
Entreprise générale du bâtiment  
Travaux publics - Béton armé

2034 Peseux Chapelle 17

☎ (038) 8 12 05

## S. FACCHINETTI S.A.

Travaux publics  
Génie civil  
Bâtiment  
Carrières



Neuchâtel  
Fribourg  
Bienne  
Renens (Vd)

## Matériaux de construction S.A.



FABRIQUE DE PRODUITS EN CIMENT

Cressier



**OUI AUX HUIT MILLIONS** pour une formation professionnelle MODERNE, efficace et harmonieuse.

### Le corps enseignant :

Comme dans toute école professionnelle, il y aura des maîtres permanents et un nombre important de moniteurs et de maîtres auxiliaires. Des cours périodiques destinés aux apprentis des professions peu représentées (ramoneur, vitrier, etc...) pourront être donnés par des spécialistes dans le cadre de l'instruction que doivent recevoir les gens de métiers apparentés.

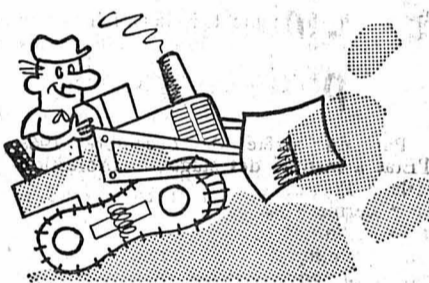
### Le centre :

Il sera construit près des Allées et limité au nord par la RN 5, au sud par les Prés-d'Areuse. A l'ouest par le terrain de football de Colombier et à l'est, enfin, par l'allée des Marronniers.

Le coût de la construction proprement dite est de huit millions de francs et le coût total, avec l'achat du terrain et les frais d'équipement, approche des dix millions. De cette somme, il faut déduire une subvention fédérale de 1,120,000 francs, la part des associations professionnelles qui est de 280,000 fr. et la contribution de la commission paritaire de l'industrie du bâtiment qui est de 600,000 francs.

### IMPORTANT :

Afin que les maîtres ne perdent pas le contact avec la profession qu'ils enseignent, ils s'oxygéneront et « se régénéreront » lors de stages annuels dans les entreprises.



## La formation et le perfectionnement professionnels des adultes

Parmi les élèves de Colombier, il n'y aura pas que des jeunes gens mais des hommes également. Prenons deux exemples :

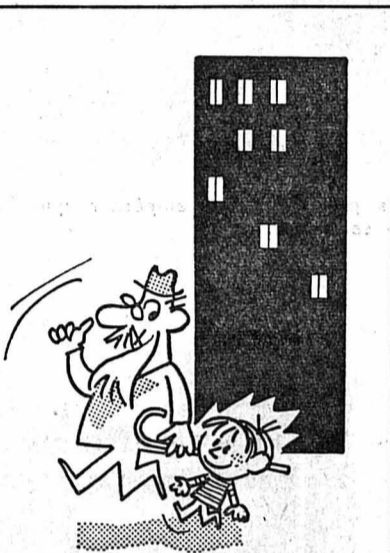
— L'industrie du bâtiment est plus

de toute autre tributaire de la main-d'œuvre étrangère. Actuellement, les travailleurs étrangers ne proviennent plus que du sud de l'Italie et de l'Espagne et n'ont qu'une formation professionnelle très rudimentaire, voire aucune formation quelconque. Colombier leur donnera donc les rudiments indispensables.

— Quant à la formation d'adultes autochtones, elle n'a pas encore eu de grands retentissements en raison du manque de locaux et d'installations appropriés. Au cours de ces vingt-cinq dernières années, un seul cours de recyclage a permis à une quinzaine de manœuvres d'acquiescer la qualification de maçons, et ce cours s'est donné pendant deux hivers dans le... sous-sol d'un bâtiment en construction ! Rien de semblable n'a pu être entrepris dans les autres corps de métier de sorte que l'on peut affirmer qu'à une époque de grandes transformations des techniques de travail, il est urgent de doter le canton de Neuchâtel d'un équipement propre à assurer aussi bien le renouvellement des qualifications de la main-d'œuvre suisse que la formation de ceux qu'il faut faire venir de l'étranger.

Et puis, même si cela est désagréable à dire, il faut prévoir le pire : à une échéance que l'on souhaite la plus lointaine possible, le chômage peut réapparaître dans certains secteurs économiques. Aussi, pour pallier le retour d'un tel fléau, faut-il prévoir la mise à disposition d'un équipement, suffisant permettant d'organiser des cours d'adaptation ou de réadaptation professionnelle prévus par la législation sur l'assurance-chômage.

C'est donc un outil, unique en son genre en Suisse et on ne peut plus complet que l'Etat, les associations professionnelles et la commission paritaire



— Cette maison ? Je l'ai construite quand j'étais jeune maçon...

Le bâtiment est une branche où les hommes sont libres et indépendants. Pas de chaîne, ni d'automatisme ! Le travail ne manque pas de diversité et les chantiers sont itinérants, ce qui évite la monotonie.

C'est un travail LIBRE et que l'on voit progresser chaque jour.

**LE CHOIX DE COLOMBIER : On a fait abstraction de toutes questions de régionalisme pour ne considérer que celles d'opportunité.**

## Association neuchâteloise des entreprises de chauffage et de ventilation

**F. BOUDRY & FILS**, Peseux  
**FREIBURGHaus & MONTANDON**, la Chaux-de-Fonds  
**NAGEL**, Neuchâtel  
**ENTREPRISE SCHEIDEGGER, VUILLEMIN**, successeur  
Neuchâtel

**CALORIE S. A.**, Neuchâtel  
**CHAUFFAGE PRÉBANDIER S. A.**, Neuchâtel  
**RENÉ ROSSEL**, Neuchâtel  
**OSCAR REY**, Neuchâtel  
**SULZER FRÈRES S. A.**, Neuchâtel

## CALORIE S.A.

Chauffage - climatisation  
Centrales thermiques  
Brûleurs à mazout

Dessinateurs, monteurs en chauffage ou ventilation : professions aux activités variées, d'une technicité en évolution constante.

## SOCIÉTÉ TECHNIQUE S.A. NEUCHÂTEL

Menuiserie intérieure  
et extérieure

Rue Jaquet-Droz 8  
Neuchâtel  
Tél. 5 52 60

## HENRI GYGI

Entreprise de bâtiments  
Travaux publics

Bevaix (Ne)

☎ (038) 6 64 61

## G. JORDAN

Installations électriques  
et téléphoniques  
Lustrerie

Neuchâtel

Rues Seyon - Moulins 4 ☎ 5 26 48

## PIZZERA

Entreprise de construction  
Carrelage - Plâtrerie - Peinture

Direction :  
J. Pizzera-Dubois

Colombier  
Ch. de Planeuse 1  
☎ 6 32 86

## M. PAGANI & Cie

Entrepreneur

Entreprise du bâtiment  
Travaux publics  
Maçonnerie et béton armé

2014 Bôle  
2103 Noiraigue

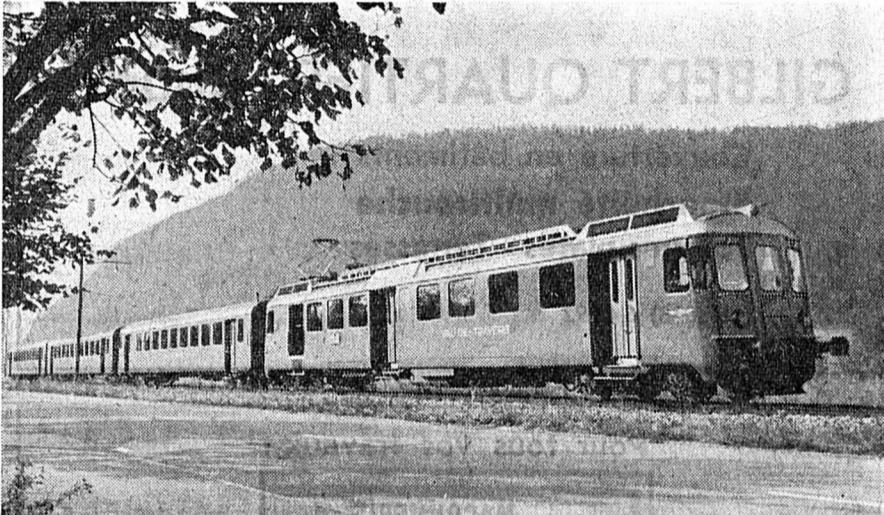
☎ (038) 6 35 87  
☎ (038) 9 42 39

# Trois importantes votations cantonales ce week-end

## UNE VOTATION FÉDÉRALE, TROIS VOTATIONS CANTONALES

Les électeurs (et électrices dans le cas des votations cantonales) sont convoqués pour les samedi 13 et dimanche 14 septembre prochains.

- 1 La votation fédérale porte sur l'arrêté complétant la Constitution par des articles 22 ter et 22 quater (dispositions constitutionnelles sur le droit foncier).
- 2 Les votations cantonales ont respectivement trait à :
  - une aide de l'Etat, sous forme de versement à fonds perdu à la Compagnie du chemin de fer régional du Val-de-Travers (R.V.T.) pour des améliorations techniques ;
  - le décret portant ratification de la convention par laquelle l'Etat et l'Institution des diaconesses de Saint-Loup déterminent leurs engagements réciproques au sujet de l'école d'infirmières laïques de Pompaples ;
  - et, enfin, le décret portant octroi d'un crédit de 8 millions de francs pour la construction et l'équipement d'un centre professionnel des métiers du bâtiment à Colombier.



L'IMPORTANT. — Ne pas faire comme en France où l'on a délibérément tué les chemins de fer privés.



TRANSPORTS. — L'appui de tous dans l'intérêt de tous. (Avipress - D. Schelling)

## LA VOTATION FÉDÉRALE: des conditions légales satisfaisantes pour l'aménagement du territoire

Peut-on imaginer chez nous une nationalisation du sol ? Ce serait un tollé ! Peut-on, à l'inverse, concevoir une propriété et une utilisation totalement libres de ce même sol ? La réaction générale serait tout aussi vive !

Or, depuis des années, dès 1907, si le Code civil suisse prévoit le droit pour un propriétaire d'une chose d'en disposer librement, il ajoute que cette disposition n'est admise que « dans les limites de la loi ».

Prenons un exemple d'aujourd'hui.

Dans notre pays, les projets de construction pour 1969 totalisent 15,2 milliards de francs, soit 12,5 % de plus que ceux prévus en 1968, avec une très forte expansion des constructions industrielles. Ces implantations immobilières considérables peuvent-elles être faites simplement au gré du propriétaire d'un terrain ou selon le seul goût des constructeurs ? Ce serait l'anarchie, alors que le sol doit précisément être réparti entre toutes les activités humaines (travail, repos, loisirs, habitat, vacances, etc.), pour que ces activités puissent s'exercer rationnellement, économiquement et humainement, dans les meilleures conditions possibles.

On rétorquera que la plupart des villes et des grandes localités de ce pays possèdent déjà des règlements d'urbanisme et d'aménagement du territoire qui imposent des restrictions aux constructeurs en tenant compte des particularités de la ville. C'est vrai, mais est-ce suffisant ?

Est-ce suffisant de savoir que telle ville exerce sérieusement son contrôle dans ce domaine alors que le grand village d'à côté, en plein développement parce que les gens cherchent de plus en plus un domicile à la campagne, n'accorde aucun intérêt ou presque à ce problème ?

Les mesures d'aménagement du territoire doivent donc être généralisées, si nous ne voulons pas tomber dans l'incohérence, et les compétences des pouvoirs publics légalement déterminées jusqu'au niveau de la Confédération, qui doit jouer, ici, un véritable rôle de coordonnateur selon un plan logique.

Personne ne pourrait nier, aujourd'hui, la nécessité de l'aménagement du territoire sur des données nouvelles donnant des droits légaux d'intervention aux pouvoirs publics. A l'exception peut-être de ceux qui s'opposent spontanément et sans aller au fond des problèmes à tout ce qui vient de Berne. Une telle attitude est puérile.

### De bas en haut

D'ailleurs, la révision constitutionnelle pour un nouveau droit foncier, qui est soumise aux électeurs fédéraux le 14 septembre, prévoit expressément que l'aménagement du territoire ne peut fonctionner que de bas en haut, à partir de circonstances précises et concrètes, ce qui doit assurer, d'abord, aux communes de conserver leur autonomie et aux cantons leur souveraineté. Ainsi, le fédéralisme raisonnable et nécessaire ne sera

pas lésé. De cette manière, l'activité des autorités communales pourra être coordonnée par les autorités cantonales et celle des cantons par la Confédération.

Mais, c'est là un progrès évident, si une autorité communale, par exemple, ne remplit pas sa tâche, celle-ci pourra être accomplie par l'autorité supérieure. On ne peut oublier que l'extension d'une zone industrielle d'une ville peut avoir des répercussions sur le développement d'une cité voisine et que rien ne doit être réalisé pour que l'expansion de l'une soit nuisible à l'expansion de l'autre. Autonomie communale ne signifie, ou ne doit signifier, en aucun cas, égoïsme.

L'homme est, d'ailleurs, le principal intéressé à un aménagement du territoire logique, nous dirons même, démocratique, puisqu'il s'agit de créer, pour lui avant tout, les conditions les meilleures d'une existence physiquement, psychologiquement, matériellement et spirituellement harmonieuse.

Un tel résultat ne peut donc être obtenu qu'en donnant aux autorités des moyens politiques d'action et en situant exactement la position de l'Etat central, qui pourra édicter des principes applicables au plan d'aménagement en laissant aux cantons le soin de les appliquer.

Ainsi, si les électeurs votent la révision constitutionnelle sur le droit foncier, le 14 septembre, ce qui est souhaitable, l'individu y trouvera son profit social, le fédéralisme sera sauvegardé et l'aménagement du territoire sera enfin poursuivi dans des conditions légales satisfaisantes.

C.A.

## Une aide indispensable au chemin de fer régional du Val-de-Travers (RVT)

Il y a deux façons, d'ailleurs diamétralement opposées, de concevoir une politique des transports en ce qui concerne les compagnies de chemins de fer privés. En France, par exemple, dans les années qui précéderont et suivront la Seconde Guerre mondiale, on a procédé à des coupes sombres. Dans la plupart des cas, ce fut là une grave erreur. Tout y passa, du tramway suburbain aux chemins de fer secondaires ! Moralité : alors que ces compagnies desserviraient utilement l'arrière-pays, amenant ses populations à pied d'œuvre dans les centres urbains et industriels, roulaient sur leur propre infrastructure et n'encombraient que rarement les routes sauf lors de traversées de niveau qui auraient dû être corrigées, on leur a substitué des services de cars dont les lourds (et fumants) véhicules encombrant la circulation, sont sujets aux caprices de la météorologie et subissent, quand ils ne les détériorent pas plus encore, le mauvais état permanent des chaussées. Seconde moralité : cela n'a surtout pas contribué à lutter contre le dépeuplement des campagnes, bien au contraire...

En Suisse, à l'inverse, les cantons, les communes et la Confédération ont compris toute l'importance de ces lignes privées. Grâce à l'appui de tous, elles ont pu être modernisées. Bref, on les aide. C'est donc un versement de 545,000 fr. à fonds perdu que le Conseil d'Etat a été autorisé à effectuer à la Compagnie du chemin de fer régional de Val-de-Travers (RVT), versement soumis à la condition que la Confédération octroie au RVT, pour le même but, un montant de 405,000 francs, conformément à la loi fédérale sur les chemins de fer d'octobre 1957 qui prévoit, dans son article 56, qu'en vue de leur permettre d'établir ou de compléter des installations ou d'acquies des véhicules, la Confédération peut accorder des contributions ou des prêts aux entreprises concessionnaires qui sont importantes pour le trafic général du pays ou d'une de ses régions si, par ce moyen, il est possible d'augmenter sensiblement le rendement ou la sécurité de l'exploitation. Aux termes d'une convention établie en avril 1962 entre la Confédération suisse et le canton de Neuchâtel d'une part, la Compagnie du chemin de fer régional du Val-de-Travers d'autre part, cette dernière avait été mise au bénéfice d'un crédit d'investissement de

2,500,000 fr. dont un million à la charge de la Confédération et le solde à celle du canton.

Il s'agissait alors d'apporter au réseau régional diverses améliorations techniques, notamment la construction d'un pont en béton armé à la Presta, la commande à distance de la station de Môtiers et l'achat d'une automotrice et de trois voitures de commande.

En septembre 1964, un premier supplément de 1,600,000 fr. fut mis à la disposition du RVT, la part de la Confédération étant alors de 640,000 francs et celle du canton de Neuchâtel de 960,000 francs. Cette aide complémentaire était motivée par le renchérissement du matériel roulant qu'il fallait acquies (1).

Depuis, la direction du RVT a sollicité une nouvelle aide complémentaire. La somme demandée couvrira notamment un nouveau renchérissement sur le matériel roulant, la transformation des anciennes motrices pour que celles-ci puissent circuler dans des trains navettes avec le nouveau matériel roulant, et la reconstruction d'un pont.

En ce qui concerne les améliorations techniques, d'un montant de 700,000 francs, la Confédération s'est déclarée d'accord de participer au remboursement du 40 %, soit 280,000 fr., le solde, c'est-à-dire 420,000 fr. incombant au canton de Neuchâtel. Quant à l'aide pour la reconstruction du pont de la Presta, c'est la nouvelle clé de répartition prévue par l'arrêté fédéral du 24 juin 1968 qui s'applique. Cela revient à dire que les parts de la Confédération et du canton de Neuchâtel sont de 50 % chacune, soit 125,000 francs.

En résumé, la part du canton, fixée à 545,000 fr. est la suivante :

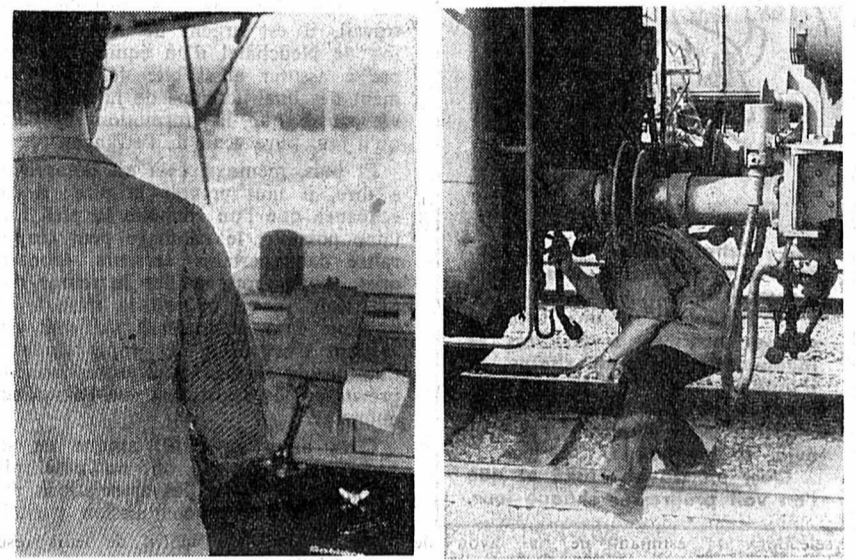
- 60 % de 700,000 fr. = 420,000 fr. ;
- 50 % de 250,000 fr. = 125,000 fr. ;
- soit un total de 545,000 francs.

Conformément à la loi, le versement de cette aide cantonale est soumis au vote du peuple.

● 1) Bien que le RVT n'emploie pas de locomotives de ce type, on peut signaler qu'une locomotive A e 4/6 coûtait, en 1940, 730,000 fr. alors qu'une locomotive Re 4/4 II coûte cette année près de 1,900,000 francs.



PROBLÈME. — Il est simple : fixer les populations et empêcher que les campagnes ne se vident.



R.V.T. — Sans le chemin de fer, le Val-de-Travers connaîtrait un certain isolement. TECHNIQUE. — Un matériel interchangeable avec celui des CFF.

## AIDE A SAINT-LOUP : pour assurer la présence de sœurs et d'infirmières dans les établissements hospitaliers neuchâtelois

Vous connaissez les diaconesses de Saint-Loup ! Tous les établissements hospitaliers du canton à l'exception des hôpitaux de la Chaux-de-Fonds, des Cadolles et de la Providence peuvent compter sur la présence d'une vingtaine de sœurs dépendant de l'institution de Pompaples. Elles occupent dans la plupart des cas la direction et des postes à grande responsabilité. Ces dernières années, le quart de l'effectif total des sœurs de Saint-Loup en activité se trouve dans le canton de Neuchâtel.

Toutefois, comme d'autres œuvres vouées aux soins des malades, Saint-Loup ne se trouve pas à l'abri de certaines difficultés de recrutement et la

relève s'effectue non sans peine. Pour parer à cette pénurie, l'institution a créée une école d'infirmières laïques reconnue par la Croix-Rouge suisse. Devant le nombre croissant d'inscriptions de sœurs laïques, on dut construire un nouveau bâtiment à Pompaples réservé au logement et à l'enseignement des élèves. Les trois quarts du coût de construction de ce nouveau bâtiment ont été pris en charge par le canton de Vaud et l'institution de Saint-Loup, celle-ci demandant au canton de Neuchâtel de couvrir le solde soit une somme de 800,000 francs.

La commission cantonale d'hospitalisation a donné un préavis de principe,

favorable à une aide substantielle de l'Etat. Dans l'intervalle, on constata que le canton de Neuchâtel manquait de plus en plus d'infirmières et, sans remettre en cause l'aide à Saint-Loup, le projet d'une école cantonale neuchâteloise d'infirmières a été ébauché. L'étude est actuellement en cours.

Une convention a été établie entre l'Etat et l'Institution de Saint-Loup, puis a été signée par les parties en mai dernier. Le Grand conseil l'ayant ratifiée, il ne manque plus que l'accord du peuple. Aux termes de cette convention, l'Etat de Neuchâtel s'engage à verser à l'institution, chaque année dès l'exercice 1970 jusqu'à l'extinction

de la dette en cause, une subvention budgétaire fixe de 60,000 fr. destinée à payer les intérêts et les amortissements de la dette de 800,000 fr. contractée pour la construction de l'école d'infirmières laïques.

En contrepartie, Pompaples s'engage à exiger qu'un quart des infirmières diplômées sorties de l'école accomplisse une année de service dans un établissement hospitalier ou une institution parahospitalière du canton de Neuchâtel. L'institution s'engage en outre à maintenir dans les établissements hospitaliers neuchâtelois un nombre de sœurs diaconesses correspondant à la proportion actuelle.

## QUAND ALLER VOTER ?

Le scrutin sera ouvert :

### ● Samedi 13 septembre

- de 9 à 18 heures dans les bureaux de vote de Neuchâtel, le Locle et la Chaux-de-Fonds.
- de 9 à 19 heures dans les bureaux de vote de Pesoux.
- de 11 à 19 heures dans les bureaux de vote de Couvet et Fleurier.
- de 16 à 19 heures dans les bureaux de vote de Boudry, Colombier, Corcelles-Cormondrèche, Buttes et la Sagne.
- de 17 à 19 heures dans les bureaux de Serrières, Vauseyon, la Coudre, Monruz, Hauterive, Saint-Blaise, Marin-Epagnier, Thielle-Wavre, Cornaux, Cressier, Enges, le Landeron, Cortaillod, Bôle, Rochefort, Brot-Dessous, Bevaix, Saint-Aubin-Sauges, Vaumarcus, Môtiers, Noiraigue, Boveresse, Saint-Sulpice, les Verrières, les Bayards, Cernier, Chézard-Saint-Martin, Dombresson, Fontaines, Fontainemelon, les Hauts-Geneveys, Valangin, les Geneveys-sur-Coffrane, les Brenets, le Cerneux-Péquignot et les Planchettes.
- de 17 à 20 heures à la Brévine et à Auvernier.
- de 18 à 20 heures à Lignières, Gorgier-Chez-le-Bart, Fresens, Montalchez, Travers, la Côte-aux-Fées, Villiers, le Pâquier, Fenin-Vilars-Saules, Engollon, Boudevilliers, Coffrane, Montmolin, Bémont, la Chaux-du-Milieu, les Ponts-de-Martel et Brot-Plamboz.

### ● Dimanche 14 septembre

- de 9 à 13 heures dans les bureaux de vote de Neuchâtel, Serrières, Vauseyon, la Coudre, Monruz, Hauterive, Saint-Blaise, Marin-Epagnier, Cornaux, Cressier, Enges, le Landeron, Boudry, Cortaillod, Colombier, Auvernier, Pesoux, Corcelles-Cormondrèche, Bôle, Rochefort, Bevaix, Gorgier-Chez-le-Bart, Saint-Aubin-Sauges, Môtiers, Couvet, Boveresse, Buttes, la Côte-aux-Fées, Saint-Sulpice, Cernier, Dombresson, Savagnier, Fontainemelon, Boudevilliers, Coffrane, les Geneveys-sur-Coffrane, le Locle, les Brenets, le Cerneux-Péquignot, la Brévine, la Chaux-du-Milieu, les Ponts-de-Martel, la Chaux-de-Fonds et la Sagne.
- de 10 à 13 heures à Thielle-Wavre, Lignières, Brot-Dessous, Fresens, Vaumarcus, Travers, Noiraigue, Montalchez, Fleurier, les Verrières, les Bayards, Chézard-Saint-Martin, Villiers, le Pâquier, Fenin-Vilars-Saules, Fontaines, Engollon, les Hauts-Geneveys, Valangin, Montmolin, Bémont, Brot-Plamboz et les Planchettes.
- VOTATION CANTONALE — Ont droit de prendre part tous les Neuchâtelois et Neuchâteloises âgés de 20 ans révolus ; tous les Suisses et Suissesses du même âge, nés dans le canton ou qui y ont leur domicile principal trois mois après le dépôt de leurs papiers.
- VOTATION FÉDÉRALE — Les femmes n'ont pas le droit de vote. Tous les citoyens suisses, âgés de 20 ans révolus, domiciliés dans le canton et qui jouissent de leurs droits politiques peuvent y prendre part.

hockey sur glace

Pour l'inauguration de la patinoire couverte des Mèlèzes

La Suisse brillante devant le Canada

Pour sa réapparition en équipe nationale, Kiener fut excellent

Suisse - Canada 5-10 (1-2, 1-6, 3-2). Marqueurs: King 3me et 30me; R. Berra 10me; Lapointe 12me et 40me; U. Luthi 23me; Roberto 31me et 46me; Huck 33me, 35me et 57me; Berry 39me; Dubois 43me; Chappot 53me; A. Berra 56me.

Comme la veille à Genève, l'équipe suisse a encaissé dix buts devant le public des Mèlèzes. Mais, cette fois, elle est parvenue à battre, à cinq reprises,

De notre envoyé spécial

Le gardien Stephenson qui n'est pourtant pas le premier venu. Il l'a prouvé dans les minutes initiales de la deuxième période en faisant front, presque seul, aux assauts répétés et violents des hommes de Pelletier que l'égalisation à deux à deux avait survoltés.

KIENER EXCELLENT

Dans ces moments qui auraient dû permettre à nos représentants de prendre un avantage, les Canadiens étaient littéralement submergés et c'est miracle qu'ils n'aient pas capitulé. L'un d'eux (Hamilton) s'énerma et provoqua une bagarre avec Roger Chappot; si bien que les deux hommes furent expulsés. Les Suisses, qui, au contraire de leurs adversaires, ne savent décidément pas s'organiser en jouant à quatre, connurent un net fléchissement. Celui-ci leur coûta d'autant plus cher que le malheureux Kiener, par ailleurs excellent, laissa passer deux «rouleaux» entre ses jambes.

SURPRISE

La partie s'orientait vers une victoire canadienne et l'on pouvait se demander à quelle sauce les gars de Pelletier allaient être mangés. Mais, être pessimiste, c'était mal connaître les vertus des Suisses qui, bien que menés par 8-2 après 40 minutes de jeu, se ressaisirent d'une façon admirable.

Ainsi, la dernière période, qui n'aurait pu n'être que du remplissage, fut elle la plus palpitante de toutes. Rassis-

rés par plusieurs bons arrêts de Kiener, les hommes à la croix blanche, emmenés au combat par Sgualdo, Huguenin, Luthi, Berger et autres Dubois pleins de verve, se montrèrent supérieurs aux Canadiens au cours de ces vingt dernières minutes (3-2). Pour une surprise, c'était une surprise!

CONFIANCE

La Suisse n'a donc pas volé son résultat plus qu'honorable face à une formation qui, il est vrai, n'a pas justifié sa réputation. Les Canadiens, en effet, ont surtout valu par leur formidable gar-

dien Stephenson, par Huck et Lapointe aux tirs extrêmement redoutables, mais elle n'a pas brillé par le génie. La meilleure conception du jeu, en fait, était l'apanage des Suisses qui se montrèrent, en revanche, comme attendu, inférieurs en force et en vitesse, à quelques exceptions près.

Somme toute, l'expérience tentée par Pelletier en cette fin d'été ne se solda pas par l'échec prévu. Tant mieux pour le public (fervent) et pour nos internationaux qui méritent une nouvelle fois pleine confiance.

François PAHUD



A LA PARADE. — Kiener, sous les yeux de Huguenin (c), Chappot (au centre), et Furrer (à droite), intervient devant Roberto (B) (Avipress - Schneider)

Canada: Stephenson; Mckenney, Gauthier; Lapointe, Murdoch; Carlyle; Roberto, Marsh, Leflex; Berry, King, Wright; Hamilton, Huck, Johnson; Hinse. Entraîneur: MacLeod.

Arbitres: MM. Moser et Haidinger, d'Autriche.

Notes: Patinoire couverte des Mèlèzes. Eclairage excellent. Glace en parfait état. 6000 spectateurs. A la 29me minute, Wright se blesse en voulant charger Furrer à la bande; malin, le Suisse s'est retiré! Depuis la 50me minute, A. Berra remplace Thurler, qui passe dans la ligne genevoise, Giroud ne réapparaissant plus. Pénalités: une fois deux minutes pour la Suisse, contre quatre fois deux minutes pour le Canada. Chappot et Hamilton ont été expulsés cinq minutes, pour bagarre.

tennis

Un dernier regard sur ce que fut le tournoi ouvert de Forest Hills

La domination des légions australiennes fut écrasante

Ecartés de toutes les finales sauf une l'an dernier, les Australiens, Rod Laver et Margaret Court en tête, ont repris leur massive domination d'ensemble qui a marqué les quinze dernières années du tournoi de Forest Hills, intitulé depuis deux ans championnats ouverts des Etats-Unis sur herbe.

Trois titres (simples et double messieurs) et la moitié d'un quatrième (double mixte), telle est la moisson faite par les joueurs des antipodes sur le gazon du «West Side Tennis Club» de New-York.

FAITS A RETENIR

Le sacre de Rod Laver qui s'est confirmé comme le plus grand joueur de tennis de tous les temps en complétant lundi son deuxième «grand chelem» en sept ans d'intervalle a, à lui seul, totalement éclipsé les autres nombreux événements du tournoi. La grande performance de l'Australien-

ne Margaret Court, qui a littéralement taillé ses adversaires en pièces, l'inattendu succès de l'équipe improvisée formée de la Française Françoise Durr et de l'ancienne championne américaine Darlene Hard, ont été, en second lieu, les faits à retenir dans ces championnats qui ont battu tous leurs records.

RECORDS

Pour la première fois plus de 100.000 personnes (102.000) y assistèrent. Elles laissèrent aux enchères près de 250.000 dollars, malgré la pluie qui perturba le déroulement de l'épreuve laquelle dura 14 jours au lieu de 12. Autre record: celui des forfaits dont la série débuta par celui de l'Anglaise Ann Haydon Jones, championne de Wimbledon, et qui était favorite «numéro un» et qui s'acheva sur ceux, en double, des Australiens John Newcombe et Tony Roche d'abord et de Rod Laver — appelé au chevet de sa femme à la maternité — et Roy Emerson ensuite.

Leur abandon pour honorer d'autres engagements a permis au Porto-Ricain Charles Pasarell et à l'Américain Dennis Ralston d'accéder à la finale.

Rod Laver n'eut guère de difficultés à empêcher les 16.000 dollars de premier prix sur les 137.000 qui étaient en jeu (autre record). Il ne joua qu'une seule fois cinq sets (en huitième de finale contre Dennis Ralston) en ses sept matches victorieux. C'est par ailleurs dans le simple messieurs que la domination des légions australiennes fut la plus écrasante, marquant l'éclatante revanche prise par les professionnels sur les «autorisés» et amateurs maîtres l'an passé.

On compta six Australiens sur les huit quart-de-finalistes, trois sur les quatre demi-finalistes, qui produisirent une finale entièrement australienne, la neuvième des quatorze dernières années.

SANS FIORITURE

Chez les dames, l'Australienne Margaret Court n'a pas fait de fioriture. Sans perdre un seul set, concédant seulement 20 jeux en six matches, elle fit regretter l'absence d'Ann Jones qui aurait pu lui donner une meilleure réplique finale que l'Américaine Nancy Richey. Elle s'est imposée comme la joueuse mondiale numéro un, très nettement au-dessus du lot. Le forfait de l'Anglaise n'empêcha pas sa

partenaire de double, la Française Françoise Durr de remporter, contre toute attente, un titre avec une co-équipière de dernière minute, Darlene Hard, ancienne championne de 33 ans, qui, en vacances, s'engagea sans la moindre prétention. Elles empêchèrent Margaret Court de réaliser son «petit chelem» de Forest Hills, comme l'Américaine Billie-Jean King en 1967. L'Australienne, finaliste en double dames avec l'Anglaise Virginia Wade, remporta la dernière finale, celle du double mixte, associée avec l'Américain Marty Riessen.

PALMARÈS

- Simple messieurs: Rod Laver (Australie). Simple dames: Margaret Court (Australie). Double messieurs: Ken Rosewall/Fred Stolle (Australie). Double dames: Françoise Durr/Darlene Hard (France/Etats-Unis). Double mixte: Margaret Court/Marty Riessen (Australie/Etats-Unis).

aviron

Championnats d'Europe à Klagenfurt (Autriche)

Les Suisses et la chasse aux médailles

Les championnats d'Europe à l'aviron ont débuté hier à Klagenfurt en Autriche. Comme déjà relaté dans notre édition d'hier, notre pays est représenté dans six des sept catégories olympiques, nos sélectionneurs estimant ne pas avoir de huit à hauteur.

Nos principales chances d'obtenir des médailles reposent avant tout dans deux embarcations qui ont fait leur preuve tout au long de la saison. Il s'agit avant tout du deux avec barreur des Lucernois Fankhauser et Bitterli et du double-skiff emmené par Oswald et Bürgin.

ATOUT EN DEUX AVEC BARREUR

Il ne fait pas l'ombre d'un doute que nous possédons avec Fankhauser et Bitterli deux des meilleurs spécialistes européens du deux avec barreur. Les deux athlètes lucernois se sont encore améliorés cette saison et ont préparé avec minutie ces championnats d'Europe en participant au camp d'entraînement prolongé de Saint-Moritz.

Il est vrai que tous les sélectionnés suisses ont participé à ce camp d'altitude et l'on peut espérer que cette préparation spéciale portera ses fruits. Notre deux avec barreur devra cependant compter avec une forte concurrence étrangère, notamment italienne et tchèque. L'Italien Baran, associé au nouveau Rossetto, demeure le grand favori de cette catégorie.

OSWALD ET BÜRGIN

Denis Oswald et Melch Bürgin vont au devant d'une tâche particulièrement difficile. Le double-skiff sera certainement une

des finales les plus acharnées de ces championnats d'Europe. Dans cette catégorie, nous trouvons un grand nombre de bateaux de même valeur. Seuls, les Soviétiques Sass et Malginin, apparaissent comme intouchables, au vu de leurs résultats cette saison.

Notre «double» helvétique devra encore

faire face aux deux bateaux allemands, de l'Est et de l'Ouest, ainsi qu'au double-skiff autrichien de Puchinger-Krausbar. Néanmoins, nos deux représentants conservent toutes leurs chances d'enlever une médaille.

Il semble que le fait d'avoir placé Denis Oswald à la «nage» du bateau a été un changement bénéfique. D'autre part,

les deux suisses ont «retrouvé» leur embarcation habituelle, qu'ils avaient détreuée à Henley et dont ils avaient dû se passer lors de ces dernières régates. Ajoutons à cela un entraînement de quinze jours à Saint-Moritz qui devrait être bénéfique.

LES AUTRES...

En ce qui concerne les autres bateaux helvétiques, nous pourrions nous estimer heureux si deux ou trois d'entre eux se qualifient pour les finales. Nous pourrions notamment attendre cette performance du quatre avec barreur emmené par les frères Waser, éventuellement de notre skiffier Ruckstuhl et de notre deux sans barreur.

Voilà quelles sont les chances pour nos rameurs de se classer en Autriche, espérons que ces pronostics se réalisent et que les bateaux suisses confirment la bonne prestation fournie à Mexico.

Bertrand Reeb

La Fédération internationale des sociétés d'aviron a tenu congrès

Au cours de sa dernière séance, le congrès de la Fédération internationale des sociétés d'aviron a attribué à la Hongrie (ville de Tata) l'organisation des championnats d'Europe féminins 1970 (du 20 au 23 août). Les championnats d'Europe masculins seront organisés en 1971 seulement (les championnats du monde devant avoir lieu l'an prochain au Canada), au Danemark (Copenhague).

Le congrès a, en outre, décidé de donner le titre de championnats de la FISA aux régates internationales juniors qui auront lieu l'année prochaine en Grèce.

Un projet a été déposé — il sera discuté en septembre 1970 à Sainte-Catharines (Canada), pour la création de championnats du monde féminins.

A Klagenfurt, où s'est tenu ce congrès, il a été également question de transformer les championnats d'Europe en championnats du monde, qui seraient alors organisés tous les ans. Toutefois, aucune décision n'a encore été prise à ce sujet.

En ce qui concerne l'organisation des championnats d'Europe 1971, une seule candidature, celle du Danemark, a été enregistrée jusqu'ici.

UNE PREMIÈRE JOURNÉE CONSACRÉE AUX SÉRIES

Une déception dans le camp helvétique

La première journée des championnats d'Europe était consacrée aux séries. Environ 3000 personnes ont suivi les différentes courses qui se dérouleront par temps ensoleillé et avec un léger vent favorable.

En double scull et en huit, ces séries permettaient d'obtenir une qualification di-

recte pour les finales, alors que dans les autres catégories, elles ouvraient seulement la porte aux demi-finales. Les Suisses se comportèrent mieux que l'on aurait pu le penser.

TRÈS PROMETTEUR

Le départ helvétique fut même très prometteur, puisque dans le quatre avec bar-

reur, l'entente Stansstad-Polytechnicum assura sa qualification pour les demi-finales en prenant la troisième place derrière l'Allemagne occidentale et la Grande-Bretagne. La formation germanique, impressionnante de puissance, fit une remarquable démonstration.

Les autres équipages suisses n'eurent pas le même succès. Ils devront tous passer par les séries de repêchage. En deux sans barreur, Zwimpfer-Bachmann se maintinrent longtemps à la hauteur des Allemands de l'Ouest et des Soviétiques avant de fléchir nettement à 100 mètres de l'arrivée.

DÉCEPTION

En deux avec barreur, Fankhauser-Bitterli, seule déception dans le camp suisse, terminèrent également à la troisième place. Ils furent dominés par des Roumains étonnants (Moldovan-Ceapura) et par les Soviétiques.

Le quatre sans barreur et le sculler Hans Ruckstuhl durent se contenter d'une quatrième place. Ruckstuhl manqua une qualification directe en succombant dans les derniers mètres au duel qui l'opposait à l'Australien Reginald Frée. Quatre centimètres de seconde départèrent les deux concurrents. En skiff, la défaite de Jochen Meissner (4me) constitua la grande surprise du jour.

OSWALD-BÜRGIN DEUXIÈMES

En double scull, les Américains Van Blom-McGibbon, auxquels on accordait peu de crédit, terminèrent très fort et reléguèrent les Suisses Oswald-Bürgin à la seconde place. Les deux Suisses, qui avaient mené toute la course, semblent avoir les moyens de parvenir tout de même à la grande finale. Dans la deuxième série, les favoris soviétiques Sass-Malginine justifient les pronostics en se qualifiant. Dans les séries du huit, une formation de l'Allemagne occidentale très en progrès et l'équipage de l'Allemagne de l'Est ont assuré leur place pour la finale.

Jusqu'ici, l'Allemagne de l'Est, la Tchécoslovaquie et l'URSS ont qualifié trois bateaux sur cinq pour les demi-finales.

football

II<sup>e</sup> LIGUE JURASSIENNE

Alle, qui avait débuté timidement le championnat, a joué une carte importante qu'il a gagnée à Boujean 3-0. Cette victoire laisse bien augurer de l'avenir pour les Jurassiens. Elle prouve qu'ils ont enfin trouvé cette forme qu'ils recherchaient depuis un mois. Elle sera vraisemblablement l'unique formation jurassienne susceptible de participer au débat des ténors. Tous les autres clubs romands ne militent-ils pas dans la seconde moitié du tableau!

Tramelan possède pourtant les atouts qui devraient lui permettre de faire bonne figure. Au fil des matches, les hommes du président Pedretti progressent. Ils ont totalisé le maximum sur la pelouse de Aurore qui ne tardera pas à améliorer son rang.

Les saisons se suivent... et se ressemblent pour le F.-C. Courtemaîche, un habitué des départs en catastrophe. Sa troisième défaite, il l'a concédée à Longeau. Pourtant, peu de chose suffirait pour que Lièvre et ses protégés obtiennent ces points qui, jusqu'à présent, leur ont toujours échappé. Si le compartiment défensif des Ajoulets plaît par sa solidité, on ne saurait louer les attaquants qui, eux, démontrent une impéritie rare. Aucun but ne peut encore être porté à leur actif.

USBB n'est guère mieux loti. Biennois ont fait trembler une fois les filets adverses. Quant à leurs arrière-lignes, elles manquent singulièrement d'élan. Sans sortir de ses réserves, Mâche est venu à bout de ce co-détenteur du falot rouge.

CLASSEMENT

Table with 5 columns: Rank, Team, J, G, N, P, Buts, Pts. Rows include Lyss, Mâche, Alle, Aarberg, Boujean 34, Longeau, Tramelan, Bévillard, Aurore, USBB, Courtemaîche.

Troisième ligue

Groupe 6. — Les surprises de taille se succèdent. Reconvilier et Courrendlin, deux champions en titre, n'ont récolté que la moitié des points mis en jeu au cours de leurs trois rencontres. Dimanche dernier, leurs bourreaux avaient respectivement pour noms Tramelan et Le Noirmont.

La Neuveville, autre favori, n'a qu'imparfaitement passé l'obstacle que lui avait dressé USBB; c'est sur un score vierge que s'est soldée cette confrontation. Bénéficiaires des défaillances des prétendants, Courtelary et Les Breuleux (vain-

Une place au soleil pour les «sans grade»

COURTEMAÏCHE: un départ en catastrophe

queurs de Court et des Genevez), s'installent aux rênes du groupe à la stupéfaction générale. Classement: 1. Courtelary 3 - 5; 2. Les Breuleux 2 - 4; 3. La Neuveville 3 - 4; 4. USBB 3 - 3; 5. Reconvilier 3 - 3; 6. Courrendlin 3 - 3; 7. Tramelan 3 - 3; 8. Le Noirmont 2 - 2; 9. Les Genevez 3 - 1; 10. Court 3 - 0.

Groupe 7. — Boncourt, le néo-promu, ne cache pas ses intentions. Les frontaliers visent l'échelon supérieur de l'échelle. Il faut avouer qu'ils se sont engagés sur la bonne voie. Après trois journées de compétition, ils caracolent seuls en tête. Leur récent succès face à l'autre néophyte, Corban, a toutefois été obtenu à l'arraché.

Glovelier a stoppé net l'élan de Fonte-

Liet

COUPE DU MONDE (tour éliminatoire)

Points précieux pour la France

NORVÈGE - FRANCE 1-3 (0-1). MARQUEURS: Revelli 8me, 48me et 77me; Olsen 89me.

NORVÈGE: Kaspersen; Eggen, Olafsen, Thorsen, Slinning; Seeman, Bor-noe; Olsen, Berg, Iversen, Jensen.

FRANCE: Carnus; Djorkaeff, Novi, Bosquier, Rostagni; Michel Broissart; Loubet, Revelli, Ghiesla, Bras. Entraîneur: Boulogne.

LA SUÈDE BIEN PLACÉE...

A Oslo, la France a pris sa revanche de la défaite subie en novembre dernier à Strasbourg face à la Norvège (0-1). En effet, les «Tricolores» ont battu les Norvégiens par 3-1. Ce succès préserve les chances françaises dans ce groupe 5 du tour éliminatoire de la coupe du monde, où toutefois la Suède est la mieux placée, grâce à ses deux victoires sur la Norvège.

Devant leur public, les Norvégiens ont longtemps fait bonne contenance.

CARNUS EN ÉVIDENCE

Occupant beaucoup mieux le milieu du terrain, ils s'assurèrent durant les quarante-cinq premières minutes la maîtrise du ballon. Mais l'indécision de leurs avants de pointe et aussi les réflexes du gardien Carnus ne leur permirent pas de concrétiser cette supériorité.

Jouant à l'extérieur, l'équipe française adopta une tactique de contre-attaque. Sa défense très bien regroupée et animée par le robuste Bosquier annihila le long Iversen, l'homme redouté

COUPE DAVIS

L'ÉQUIPE DES ÉTATS-UNIS

Victime d'une entorse durant le tournoi de Forest Hills, qu'il dut abandonner, Clark Graebner, pas encore rétabli, a été remplacé par Cliff Richey dans l'équipe des Etats-Unis de Coupe Davis qui affrontera la Roumanie la semaine prochaine à Cleveland.

La nouvelle a été annoncée par Donald Dell. Le capitaine non joueur américain a fait connaître les quatre membres de l'équipe qui défendront le «Saladier d'argent». Ce sont: Arthur Ashe, le seul à être assuré de jouer les simples, Stan Smith, Bob Lutz et Cliff Richey.

mais qui a regagné les vestiaires battu pour la première fois de la saison. Basscourt, Courtelary, Courfaivre et Chevnez avancent à petits pas. Ils ont tous signé leur second résultat nul.

Vicques, lui, a enfin pu venger ses échecs du mois d'août en humiliant plus faible que lui. Opposé à une équipe déléguée qui alignait une demi-douzaine d'éliminations de division inférieure, les gens du Val Terbi n'ont pas rangé le coche et ils ont empêché deux points bienvenus.

Classement: 1. Boncourt 3 - 5; 2. Fontenais 3 - 4; 3. Corban 3 - 4; 4. Chevnez 3 - 4; 5. Courtelary 3 - 4; 6. Glovelier 3 - 3; 7. Basscourt 3 - 2; 8. Vicques 3 - 2; 9. Courfaivre 3 - 2; 10. Delémont 3 - 0.

de l'attaque norvégienne. Les offensives «Tricolores» avaient le mérite de la rapidité. Sans l'impulsion du junior Ghiesla, la France suit parfois surprennent des défenseurs aux réactions assez lentes. La forme exceptionnelle de l'avant-centre Revelli, le soutien actif des ailiers Bras et Loubet provoqueront la réussite de trois buts et du même coup l'assurance d'une victoire finalement méritée.

Irlande du Nord et URSS, dos à dos

A Belfast, l'URSS et l'Irlande du Nord ont fait match nul 0-0 dans le cadre du tour éliminatoire de la coupe du monde (groupe 4).

Ce résultat constitue une bonne opération pour les Soviétiques, quatrièmes de la coupe du monde de 1966.

● Coupe d'Europe des champions: Milan bat Evren Beggen (Luxembourg) 5-0 (1-0) en match aller.

● Dans le cadre de la coupe du Lac de Constance la sélection des talents de la ligue nationale et l'équipe représentative de la Bade du Sud ont fait match nul 2-2. Ce résultat est conforme à la physiologie de la rencontre.

● Coupe des villes de foire: Victoria Glumaraes - Banik Ostrava 1-0 (1-0). — Anderlecht - Valur Reikjavik (Islande) 6-0 (5-0).

cyclisme

Le drame de Blois

Merckx: 48 heures d'observation

Eddy Merckx restera 48 heures encore en observation à la clinique de Blois où il a été transporté à la suite de l'accident survenu au cours de la réunion organisée au vélodrome local, qui a coûté la vie à son entraîneur Fernand Wambst.

COMMOTION CÉRÉBRALE

Le vainqueur du Tour de France souffre d'une légère commotion cérébrale en plus de la plaie au cuir chevelu qui a nécessité la pose de plusieurs points de suture. C'est en raison de cette légère commotion cérébrale que le médecin qui a examiné le champion belge a décidé, par mesure de précaution, de le garder deux

jours encore en observation, et si les visites lui sont actuellement interdites, Eddy Merckx a été rejoint par sa femme venue de Belgique, et par son beau-père, Lucien Acou, qui se trouvait au Mans avec l'équipe de Belgique du Tour de l'Avenir, dont il est le directeur.

D'autre part, M. van Buggenhout, qui est le manager d'Eddy Merckx, a confirmé à l'AFP que son coureur n'était que légèrement blessé et que la prolongation de son hospitalisation n'était qu'une mesure de prudence.

DÉFAILLANCE MÉCANIQUE

L'entraîneur Tourangeau Reverdy, également blessé dans cet accident, a subi un examen radiographique complet, à l'Hôtel Dieu de Blois, examen nécessité par ses blessures à la face et de fortes commotions.

La dévouée mortelle de Fernand Wambst a été transportée à l'Hôtel Dieu de Blois où sont arrivés, dans la matinée, sa femme et ses deux frères, Georges et Auguste.

Le commissaire principal de police de Blois a ouvert une enquête pour déterminer les causes de l'accident, qui a provoqué les chutes des deux entraîneurs, Fernand Wambst et Reverdy, et celle du coureur Eddy Merckx. Il est possible que soit une défaillance mécanique du dervy de Reverdy qui ait été à l'origine du drame. Les machines des entraîneurs seront examinées dans le cadre de l'enquête.

Tour de l'Avenir Contrôle anti dopage

Comme chaque année, il sera procédé à un contrôle anti dopage pour le Tour de l'Avenir, qui débutera aujourd'hui, au Mans.

Ce contrôle sera placé sous la surveillance des docteurs Boncour et Bouteille. Les trois premiers de chaque étape seront obligatoirement soumis au prélèvement et deux autres coureurs tirés au sort (plus un système désigné par les commissaires ou les médecins) devront également se soumettre à l'examen.

# Delémont

Les 12, 13 et 14 septembre 1969

Vendredi 12 septembre, dès 20 h 30  
Récital

## Hélène Martin

Dès 22 heures: DANSE  
avec le célèbre orchestre  
«LOS RENALDOS»  
Entrée: 5 francs

# 22<sup>me</sup> Fête du peuple jurassien

Samedi 13 septembre, dès 20 h 30  
Soirée jurassienne - Concert de la Fanfare  
de Bassecourt - Remise des prix du concours  
d'affiches. Entrée: 4 francs

## Danse

Dès 22 heures:  
avec «Los Renaldos» et «Polo Musette»  
A 22 h 15, à la Sallo Saint-Georges:  
Récital de poèmes et chansons  
Les Malvoisins - Le Mûrit-Blé et Monique  
Rossé. Entrée: 2 francs

## Grand cortège

Dimanche 14 septembre, dès 14 heures:

satirique et allégorique  
6000 participants - 12 fanfares - 20 chars  
Dès 16 heures, à la cour du Château:  
divertissements et productions des fanfares  
Dès 20 h 30: DANSE  
avec «LOS RENALDOS»  
Soyez les bienvenus et venez en masse!

Nouveau:

# PHOTOCOPIE self-service

En 10 secondes, vous photocopiez, vous-même, tout document sur notre photocopieuse automatique. Aucune indiscretion possible, puisque votre document ne quitte pas vos mains. Le fonctionnement de l'appareil est extrêmement simple, puisqu'il suffit de poser votre document, de presser un bouton et d'attendre.

Au bout de 10 secondes, vous recevez une photocopie durable d'une netteté irréprochable.

La photocopie, seulement

# 20 c.

RAYON PHOTO-CINÉ, REZ-DE-CHAUSSÉE

# amourins neuchâtel

Manteaux  
Costumes  
Robes

Une sélection  
Boutique  
Une gamme de prix

## Prêt à porter

Présentations sur rendez-vous, du 10 au 16 septembre,  
à 15 h et 20 h 30.

Invitations à retirer dans nos salons.  
Mannequins chaussés par la maison BALLY.

**dede**  
Couture  
RUE ST. HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL

## Les tests vous intéressent-ils?

Notre institut d'études de marché charge une équipe d'enquêteuses d'étudier toutes sortes de nouveaux produits et de nouveaux emballages. Une activité intéressante surtout pour une femme.

Pensez-vous qu'elle vous conviendrait? Pour le savoir, passez votre premier test en répondant aux questions suivantes:

- Etablissez-vous facilement le contact avec des gens de milieux très différents?
- Etes-vous de compréhension rapide?
- Vous exprimez-vous clairement et facilement?
- Etes-vous discrète et honnête?
- Avez-vous de l'assurance et présentez-vous bien?
- Aimez-vous le travail indépendant?
- Etes-vous prête à passer parfois 2 ou 3 jours loin de chez vous, sans rentrer le soir?
- Parlez-vous éventuellement l'allemand?

Si vous avez répondu «oui» à toutes les questions, vous êtes l'enquêteuse idéale, et nous serions heureux de recevoir de votre part un bref curriculum vitae avec spécimen d'écriture et photo, et l'assurance que vous pourrez travailler pour nous, 2 ou 3 jours par semaine.

En plus du remboursement de vos frais, nous vous offrons une rétribution intéressante et une ambiance de travail agréable.

Institut pour l'étude de la consommation et les marchés, tél. (051) 44 56 54, case postale, 8031 Zurich.

# la ROTONDE

BAR - DANCING - ATTRACTIONS

A vendre  
POINTS  
SILVA  
Mondo - Avanti  
Prix avantageux.  
Lescy FN, case  
postale 281,  
1401 Yverdon.

Apprenez cet automate à taper à  
**la machine à écrire**

en louant une machine à raison de 20 fr. par mois, chez Raymond, fbg du Lac 11 à Neuchâtel.

Pour la réparation de vos  
**pendules** anciennes et modernes, adressez-vous au spécialiste  
**PAUL DERRON**  
pendulier.  
Châtelard 24,  
Peseux.  
Tél. 8 48 18.

**MACULATURE**  
à vendre à l'imprimerie de ce journal

**HOTEL NOË, Torpedrera**  
(Adriatique), 2<sup>me</sup> cat. nouveau, directement au bord de la mer. Toutes les chambres avec: douche, W.-C., balcon sur la mer et téléphone. Ascenseur. Hors saison Lit 2200.-.  
Renseignements: Horlogerie Roger Ruprecht, tél. (038) 4 15 66, Neuchâtel.

**RENE SCHENK**  
Moto  
**SUZUKI**  
50-125  
et  
250 cm<sup>3</sup>  
VELOS, MOTOS, SPORTS  
CHAVANNES 15 - NEUCHÂTEL  
Ø 5 44 52

## PRÊTS

express  
de Fr. 500.- à Fr. 10.000.-

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution; Votre signature suffit

**Banque Procrédit**  
1211 Genève, Cours de Rive 2,  
Téléphone 26 02 53  
1701 Fribourg, rue Banque 1,  
Téléphone 2 64 31

**NOUVEAU:**  
Service express  
Nom  
Rue  
Endroit

Invitation (Pour adultes seulement)  
gratuite et sans engagement pour une

## course en autocar

Départ: CORMONDRECHE, poste, à 13 h 15  
CORCELLES, pharmacie-poste, à 13 h 20  
PESEUX, temple, à 13 h 25  
NEUCHÂTEL, quai du Port, à 13 h 30  
LUNDI 15, MARDI 16, MERCREDI 17, JEUDI 18,  
VENDREDI 19 SEPTEMBRE

En outre, dans un bon restaurant de campagne, nous offrons à chaque participant

### un lunch substantiel

Un bref et humoristique exposé publicitaire fera suite.  
La participation est sans engagement pour vous.

Nous vous souhaitons beaucoup de divertissements et un bon voyage.

ORGANISATION: MAISON R. MORAND, ZURICH.

INSCRIPTIONS par téléphone au 5 82 82

VOYAGES-AUTOCARS WITTWER NEUCHÂTEL

PETIT COQUIN

??

J'ai trouvé

le moyen de faire exécuter mes photocopies à la minute, sous mes yeux, et à un prix avantageux, chez Raymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.



**Poissons frais**  
recommandés cette semaine  
**CABILLAUD**  
entiers et en tranches  
arrivage frais de poissons de mer  
**Lehnherr frères**  
POISSONNERIE Tél. 5 30 92  
Place des Halles Neuchâtel

Corcelles

Petit-Berne 7 a  
Tél. 8 44 06

Peseux

Grand-Rue 2  
Tél. 8 44 49

## j-c vuilliomnet

installations sanitaires  
ferblanterie - chauffage à gaz  
machines à laver  
toutes réparations et transformations  
détartrage de boilers

**BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE**  
à l'imprimerie de ce journal

## Un peuple abusé

En 1967, les partis bourgeois recommandaient au peuple de rejeter «l'initiative contre la spéculation foncière», lancée par les sociaux-démocrates et les syndicats. On déclara être d'accord avec les buts de cette initiative, mais non avec les moyens proposés. Simultanément, on promit qu'une nouvelle solution plus efficace serait soumise sous peu. Le peuple se laissa convaincre par ces promesses et rejeta cette excellente initiative.

Aujourd'hui, on a toutes les raisons de regretter sincèrement cette confiance. En effet, le projet soumis par le Parlement après de longues années de concessions laborieuses pour le droit foncier, ne correspond en rien aux buts de l'initiative contre la spéculation foncière, buts avec lesquels on s'était en son temps déclaré d'accord. Les propositions parfaitement acceptables faites par le Conseil Fédéral ont été modifiées par le Parlement à tel point que la version qui en a résulté finalement équivaut, comparée au droit actuellement en vigueur, à un recul plutôt qu'à un progrès.

**Rien**  
n'est stipulé dans ce droit foncier qui permette de prendre des mesures efficaces contre la spéculation foncière et contre la hausse forcénée des prix sur le dos du contribuable et du locataire.

**Rien**  
n'est stipulé dans ce droit foncier qui, excluant toute spéculation, permette aux communes de s'assurer des réserves de terrains susceptibles de satisfaire à leurs besoins sans cesse grandissants (hôpitaux, écoles, terrains de sport, voies de circulation, zones vertes).

**Rien**  
n'est stipulé dans ce droit foncier susceptible de garantir une planification efficace au niveau du pays, des régions et des localités.

Les prescriptions générales que la Confédération... aurait dû être autorisée à édicter sont réduites à de simples «principes»... Ces principes ont le caractère de «recommandations bien intentionnées». La surveillance par la Confédération de l'application des prescriptions édictées a été intégralement éliminée. («Der Bund», 7 mars 1969).

**Par contre**

le principe de «l'obligation d'indemnisation intégrale» par les communes et les cantons au profit du spéculateur foncier, démuné de tout scrupule, devra être inscrit dans la Constitution.

Cela amènerait, comme le faisait remarquer très justement le Conseiller national catholique-conservateur Eisenring, une charge très élevée et même maximale pour les contribuables. Cela équivaudrait à un coup de grâce à tout aménagement du pays.

Nous exigeons que le Parlement remplisse son devoir. Ce devoir lui impose de placer l'intérêt public au-dessus des intérêts des propriétaires fonciers, des spéculateurs et des milieux de la haute finance. Ce devoir dicte au Parlement de nous doter d'un droit foncier digne de ce nom.

**Voilà pourquoi il convient de voter, le 14 septembre,**

# NON au projet de loi sur le droit foncier

Parti libéral-socialiste suisse, case postale 1830, 3001 Berne  
Compte de chèques postaux 30 - 1771

**PRÊTS**  
sans caution  
de Fr. 500.- à 10.000.-  
Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.  
**BANQUE COURVOISIER & CIE**  
2001 NEUCHÂTEL (038) 5 12 07  
Faubourg de l'Hôpital 21  
Envoyez-moi documentation sans engagement  
Nom  
Rue  
Localité



Votre électricien  
**Vuilliomnet & C<sup>o</sup> S.A**  
ELECTRIQUES  
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL  
TÉL. 5 17 12 GRAND-RUE 4

**Excursions FISCHER**  
Dimanche 14 septembre 1969 - Mercredi 17 - Samedi 20 - Dimanche 21 - Lundi 22 - Mercredi 24 - Dimanche 28 septembre  
**Comptoir de Lausanne**  
Départ: 8 heures Fr. 11.-  
COURSES DU JEUNE FÉDÉRAL  
20.9. Vallée d'Abondance Fr. 26.50  
21.9. Alsace - Riquewihr Fr. 30.-  
21.9. Saas-Fee Fr. 36.50  
22.9. Lac de Sempach Fr. 23.50  
Renseignements et inscriptions:  
**Autocars FISCHER** Marin  
Tél. 3 25 21

**WITTWER**  
VOYAGES DU JEUNE FÉDÉRAL  
20 - 22 septembre Fr. 175.-  
3 jours  
**GRAND TOUR DU MONT-BLANC**  
21 - 22 septembre Fr. 120.-  
2 jours  
**LOCARNO-CENTOVALLI**  
Programmes - Inscriptions:  
**(038) 5 82 82**  
S'HONORÉ 2 NEUCHÂTEL

football

Les 13 et 14 septembre sont réservés aux 16<sup>mes</sup> de finale de la coupe

Entrée en lice des équipes de ligue A
Le tenant déjà menacé

Vit-on jamais, de mémoire d'homme, les clubs de ligue A projetés si tôt dans l'arène de la coupe? Les bienheureux échappent, toutefois, aux affres de confrontations directes, mais certaines ne sont pas plus rassurés pour autant, quelques déplacements ne promettant rien de bon. Huit clubs auront l'avantage du terrain, six autres pas.

Martigny, Xamax. Souvent à l'aise contre Young Boys, Sion n'est pas battu d'avance.
La Chaux-de-Fonds - Xamax
Les deux meurtris du dimanche. Tous deux épèlent le mot défense, le tournant et le retour. La valeur des avants, fera-t-elle la différence? Alors, ceux du Haut sont plus forts.

en honneurs de coupe, pour Fribourg. Relire, toutefois, le chapitre: « De l'excès de confiance. »
Lausanne - Granges
Lors de la coupe horlogère, pénible partage et Lausanne avait été ébloui par Granges. Maintenant, il ne s'agit plus d'éblouissement, mais de vaincre. A la Pontaise, c'est du domaine possible.



COMPENSATION. — Young Boys devra, bien sûr, se rendre à Sion sans son avant-centre Muller mais il pourra, en revanche, compter sur des arrières athlétiques tels que le jeune Andereg (à gauche) et Baumgartner, qui tente de maîtriser Grunig. (Photo ASL)

La Chaux-de-Fonds, Etoile Carouge et Sion s'intéressent à Robert Hosp

Robert Hosp, un des meilleurs marqueurs de buts de ces dernières années, tant avec Lausanne qu'avec l'équipe nationale, est disponible: il n'a pas renouvelé son contrat à la fin de la saison dernière avec le club vaudois, mais n'a pas encore repris du service ailleurs non plus. Or, trois clubs envisagent un transfert de ce joueur, qui, malgré une légère baisse de forme à la fin de la saison dernière, pourrait apporter le renfort envisagé.

derniers clubs en ont un égal besoin — tant Vincent que Dutoit recherchent un marqueur — la décision viendra certainement de l'intéressé lui-même, qui pourra choisir et qui tient à rester à Lausanne, ses occupations professionnelles l'empêchant de déménager. On peut donc prévoir que Hosp, où qu'il aille, ne s'entraînera pas avec son nouveau club, mais se fera que les déplacements lors des matches.

Bâle - Minerva
Fatalement, Bâle joue chez lui et, pour faire bon poids, reçoit une modeste équipe de première ligue.
Servette - Soleure
Ils ont vraiment le «bol», au bout du lac. Qu'ils en prennent soin!
Aarau - Bellinzona
A Bellinzona, ça ne va pas très fort. A Aarau non plus, mais suffisamment pour créer une petite surprise. A moins que le dernier finaliste ne se cabre.

Le week-end sera excitant pour certains clubs de ligue B
Sion et Mendrisio attendent l'exploit

A l'exception du derby genevois, qui opposera deux équipes de ligue B, toutes les autres formations de cette catégorie de jeu auront affaire à des adversaires de catégorie supérieure, dans les seizièmes de finale de la coupe.
Quatre des onze « survivants » ainsi mis aux prises avec des équipes de ligue A devront aller jouer chez l'adversaire, ce qui diminue d'autant leurs chances de passer ce cap, bien qu'il ne faille jamais jurer de rien dans la compétition du trophée Aurèle Sandoz. C'est ainsi que Granges affrontera Lausanne à la Pontaise, que Xamax, tout vacillant encore de sa cruelle défaite de Sion, devra monter à la Chaux-de-Fonds, que Thonue se rendra à la Gurzelen pour rencontrer Bienne, que Bruhl, enfin tentera à Zurich, face à Grasshoppers, une dernière chance qui apparaît bien mince.

club de ligue B, ce qui peut nous valoir quelques sujets d'étonnement. C'est ainsi que Sion, qui vient de révéler un certain appétit à ceux qui en doutaient encore, aura la visite de Young Boys pour qui ce déplacement ne sera, certes, pas de tout repos. Rappelez-vous que, la saison dernière, les Séduois infligèrent un sec 3-0 à l'équipe de Bruhl, en championnat...
Wettingen, qui balbutie encore pour ses débuts en ligue A, ne sera pas non plus très rassuré en allant rencontrer Young Fellows au Letzigrund. Certes, les Argoviens s'y imposèrent par 5 à 1 la saison passée, en championnat, mais les défaites qu'ils viennent de subir en division supérieure leur ont fait perdre quelque peu de leur superbe... tandis que les Jeunes Compagnons ont mieux débuté dans leur championnat.

A MENDRISIO
Le détenteur de la coupe, Saint-Gall entre en lice au Tessin, contre Mendrisiostar qui, voyez la malice des choses! fonce en ce moment toutes voiles dehors dans un championnat dont il est le chef de file: cela n'est pas rassurant du tout pour l'équipe de Sing, car l'enthousiasme tessinois peut provoquer une surprise. Mêmes risques pour Winterthour, appelé à se rendre à Lucerne, où il fut d'ailleurs battu (0-2) la saison dernière, en championnat: il est vrai qu'avec Sturmer en renfort, les Zuricois connaissent actuellement un équilibre qui peut les mener loin.
Le derby genevois se présente curieusement et soulèvera les passions tant il s'annonce indécis. Carouge a faiblement commencé son championnat; Urania, s'est, au contraire, nettement mieux comporté que prévu. Saison passée: Carouge - Urania 1-0. Un derby à rebondissement... S. R.



LIBRE. — Robert Hosp libre: qui saisira l'aubaine? (Photo ASL)

Grasshoppers - Bruhl
Les Zuricois déçoivent. Ils sont incapables d'aligner une formation-type. Ski-ba serait-il un chercheur d'or qui s'ignore? Mais coupe oblige!
Lucerne - Winterthour
Voici du grand, du beau. Lucerne a ses chances ou Winterthour vaut-il son brillant classement?
Young Fellows - Wettingen
Selon la rumeur publique (et le classement), Wettingen, en trois matches, n'a pas manqué de buts. Pour lui, c'est le moment de se remettre en selle, condition exigée de qui veut survivre en coupe.

L'APPETIT DE SION

En cinq autres matches, l'avantage du terrain appartiendra, au contraire, au

basketball

Coupe neuchâteloise
Fleurier finaliste

Fleurier-Neuchâtel 50 48 à 46 (27-28)
Bien que le championnat 1969-1970 ne débute qu'à la fin du mois, les basketteurs ont déjà rehaussé les pantouffes, qui pour un entraînement, qui pour un match amical ou une rencontre en suspens. C'est ainsi que Neuchâtelois et Fleurians se sont retrouvés pour jouer une demi-finale de coupe cantonale qui n'avait pu être placée en juin.
Dans la salle exigüe de Fleurier, les visiteurs ont éprouvé des difficultés à organiser leur jeu et eurent de surcroît la malchance de perdre deux joueurs pour cinq fautes personnelles, peu avant le coup de sifflet final, ce qui les obligea à terminer à quatre. Ces considérations n'enlèvent, cependant, rien à la performance des Fleurians dont on n'attendait pas autant à la veille de la nouvelle saison. L'équipe a constamment pu répliquer aux attaques de Neuchâtel 50 et n'a jamais baissé les bras, même quand elle fut distancée de dix points, en première mi-temps.
La finale aura lieu le samedi 27 septembre, au Pavillon des sports de la Chaux-de-Fonds, et mettra aux prises Olympic Juniors et Fleurier.
Fleurier: Simon-Vermot A., cap. (4), Jeanneret (10), Gattoliat (9), Fantini (6), Schneider (13), Picard (6).
Neuchâtel 50: Burki (10), Worpe (6), Gujer (12), Dorcas (cap.), Pizzera (6), Pettipierre (8).
Arbitres: MM. Moser, de la Chaux-de-Fonds, et Berthoud, de Neuchâtel. A. Be.

yachting

Après le premier championnat national des Solings
Un vent nouveau souffle sur les lestés

A la suite du championnat suisse des Solings, on est amené à faire quelques remarques: le prix relativement peu élevé de ce bateau permet à un éventail de concurrents beaucoup plus large de se mesurer. Par conséquent, l'émulation sera plus grande pour les prochaines sélections olympiques et notre représentant sera certainement très valable — ce qui ne veut pas dire que celui des 5 m 50 ne l'était pas!
D'autre part, la technique d'utilisation de ce bateau a largement profité des expériences des barreaux en provenance des séries de haute performance du yachting léger. En effet, tous ces lestés sont équipés de sangles de rappels qui permettent à l'équipage d'augmenter le couple de rappel du bateau. La plupart des barreaux sont assis au vent et utilisent un «stick» fixé sur la barre.

étant monotypes, les barreaux ne peuvent compter que sur leur technique et sur la valeur de leur équipement. Les bords de près sont plus courts et répondent à des critères plus tactiques.
UN NEUCHÂTELOIS 3me AU CHAMPIONNAT DES LIGHTNINGS
Le week-end dernier a aussi eu lieu, sur le lac de Halwill, le championnat des Lightnings. Il a vu la victoire de H.-A. Luthy, qui participait à son treizième championnat et qui a enfin pu obtenir le titre. Ces régates se sont déroulées sur trois jours par des vents variables de force 0 à 2. Le Neuchâtelois C. Lambelet s'est fort bien défendu puisqu'il a terminé troisième, à 0,7 point du deuxième.
Classement: 1. Quand-même, H.-A. Luthy 5 points. 2. Kami-kase, J.-C. Hess 16,6. 3. Garoupa, C. Lambelet 17,1. 4. Yama II, R. Fluhmann 17,5. 5. Hacora III, H.-K. Rahn 19,2. Puis: 11. Singleton (CVN) J.-P. Monnier. Y.-D. S.

Mon point de vue

Il serait souhaitable que le Brésil renouvelle ses exploits de 58 et 62

L'Argentine est éliminée, le Brésil est qualifié.
On parle d'une double victoire brésilienne puisque, dans le tour éliminatoire ouvrant sur les championnats du monde, l'Argentine a été éliminée par le Pérou dont l'équipe nationale est aux mains de Waldir Pereira, le fameux Didi de 1958 et de 1962.
L'efficacité démontrée par l'équipe du Brésil au cours du tour de qualification est impressionnante: 23-2 en six matches. Elle a redonné à tout le Brésil un nouvel espoir; elle a plongé le Maracana de Rio de Janeiro dans une sorte de folle collective, lors de la dernière rencontre, avec le Paraguay. Le match étant fixé à 16 heures, il y avait déjà des milliers de spectateurs au stade à 8 heures du matin. Il y en avait 200,000 à 14 heures. On en aurait sans doute eu 100,000 de plus, si le stade avait pu les contenir.
Le Brésil semble avoir oublié ses déceptions de 1966: il est prêt à l'enthousiasme. Même Pelé qui avait juré de ne plus jamais jouer en équipe nationale contre les Européens parait tout feu tout flamme.
On s'apprête à nouveau à célébrer le football: le football brésilien, le plus beau du monde.
Journaliste devenu entraîneur, théoricien devenu praticien, Saldanha a certainement réussi à stimuler la sélection nationale brésilienne. Elle avait quitté l'Angleterre dans un délabrement presque total. Elle a retrouvé sa confiance: elle croit en ses moyens et est déjà beaucoup. Car ces moyens sont immenses.
LOIN DE L'APRETÉ EUROPÉENNE
Seulement, reste à savoir si elle parviendra à les utiliser dans une compétition mondiale, comme elle les a mis en valeur dans le tour éliminatoire. Tout est là.
Quel que soit leur nom, quelles que soient leurs caractéristiques, les équipes de l'Amérique du Sud n'ont pas la même

L'ex-champion du monde s'est qualifié avec éclat pour la coupe Jules Rimet

Il serait souhaitable que le Brésil renouvelle ses exploits de 58 et 62

organisation défensive que les équipes européennes. Elles ont appris à durcir leur jeu, elles connaissent la manière de renforcer une défense, mais elles restent, néanmoins, assez loin de l'apreté européenne.
Depuis les victoires brésiennes dans les championnats du monde de 58 et de 62, le football a considérablement évolué dans cette Europe qui s'est ingéniée à réduire les effets de la technique. Pelé, Tostao sont des attaquants d'une classe exceptionnelle, c'est l'évidence même. Chacun aimerait éprouver, une fois au moins, le plaisir de les voir jouer le football qui est le leur, dans des conditions brésiennes. Cependant, au Mexique, lorsqu'ils devront affronter les Européens, il en ira tout autrement. Ça, c'est garanti sur facture.
PROVOQUÉ DE L'EXTERIEUR
Le Brésil de 66 n'était peut-être pas aussi fort que celui de 58 ou de 62, mais l'échec qu'il a subi, a bel et bien été provoqué de l'extérieur. Provoqué par la valeur, par la force de ses adversaires. Malgré sa technique, le Brésil n'a pas été en mesure de maîtriser le jeu, de mettre en évidence ses qualités. Pelé a été blessé? Bien sûr, Pelé a été blessé et l'absence de Pelé fut certainement pour quelque chose dans l'élimination précoce du Brésil.
Pourtant, ceux qui ont bonne mémoire se souviennent qu'au Chili, en 62, Pelé n'a pas participé à la finale, ni à la demi-finale: le Brésil est devenu champion du monde sans lui. Et facilement, même. C'est là que se situe le grand tournant du football. J'aimerais que le Brésil parte en flèche et qu'il fasse de Mexico une nouvelle révélation. J'aimerais que son football d'éclat, de souplesse, de technique obtienne une consécration pareille à celle de Stockholm (58) ou de Santiago (62). Mais, entre les désirs et la réalité, il y a de la place pour beaucoup de déceptions.
Guy CURDY

billard

Assemblée générale des délégués de la Fédération suisse à Bienne
Nouveau règlement pour la coupe

La Fédération suisse des amateurs de billard tenu, sous la présidence de M. W. Meschler (Berne) et en présence du président central de l'ANEP, M. W. Siegonthaler, sa 55me assemblée des délégués, à Bienne. Les délégués ont accepté un changement de réglementation pour la coupe de Suisse (tournoi de consolation suivant la formule normale de coupe).
D'autre part, il a été décidé de créer une catégorie junior. Le règlement stipule que feront partie de cette catégorie les joueurs âgés de moins de 22 ans au début de la saison.
En outre, la prochaine assemblée a été fixée aux 5 et 6 septembre 1970, à Bâle. Jusque-là, le comité central se compose de la manière suivante: président, W. Meschler; vice-président, I. Morresi (Lugano); secrétaire, A. Gagnaux (Bâle); caissier, G. Junod (Lausanne); commissaire technique, M. Kaelin (Zurich); chef de presse, A. Zehr (Bienne); assistant, A. Neuber (Lucerne).
L'an prochain (10-13 septembre) la Fédération suisse mettra sur pied une importante manifestation, la coupe Simonis, à laquelle participera l'élite européenne. Zurich et La Chaux-de-Fonds briguent cette organisation.

CALENDRIER DE LA SAISON
Septembre: coupe Simonis à Dusseldorf. Octobre: championnat d'Europe à la partie libre à Eindhoven, et au cadre 71-2 à Roubaix. 18-19 octobre: demi-finales de la coupe de Suisse. 25-26 octobre: critérium à la partie libre, à Berne. 31 octobre-1er novembre: finale de la coupe de Suisse. Novembre: championnats du monde à la partie libre à Linz. 22-23 novembre: championnat suisse au cadre 47-2 à Zurich. 31 janvier-1er février 1970: championnat suisse au cadre 71-2 à Genève. 17-18 janvier: championnat suisse à une bande à Bâle. Février: championnat d'Europe à une bande à Appeldoorn. Mars: championnat d'Europe au cadre 47-1 à Duisbourg. 7-8 mars: critérium aux trois bandes, à Bâle. Avril: championnat d'Europe aux cinq épreuves, à Vigo. Avril: championnat d'Europe aux trois bandes à Tournai. 18-19 avril: championnat suisse aux trois bandes à Genève. 25-26 avril: demi-finales de la coupe de Suisse aux trois bandes aux Etats-Unis. 9-10 mai: finale de la coupe de Suisse aux trois bandes. Juin: championnat d'Europe au cadre 47-2 à San Sebastian et coupe d'Europe aux trois bandes à Copenhague.

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

Notre pronostic ne tient compte que du temps réglementaire, ainsi que le fait le Sport-Toto.
1. Aarau - Bellinzona. — Il serait étonnant que Bellinzona parvienne à s'imposer. Tout au plus devra-t-il se contenter du partage. X X 1
2. La Chaux-de-Fonds - Xamax. — Les Neuchâtelois du Bas ont d'autres vues que la coupe, contrairement à leurs adversaires. 2 X X

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists teams like Aarau - Bellinzona, Chaux-de-Fonds - Xamax, Lucerne - Winterthour, etc.

5. Sion - Young Boys. — Si les Valaisans s'imposent, c'est qu'ils sont véritablement très forts. X 2 2
6. Urania - Etoile Carouge. — Les Ugeistes paraissent aptes à franchir le cap 1 X 1
7. Young Fellows - Wettingen. — On ne peut même pas parler d'une différence de ligue entre ces deux équipes. Sur leur terrain, les Zuricois bénéficieront d'un petit avantage. X 1 X
PREMIERE LIGUE
8. Amriswil - Juventus. — Le néo-promu va au-devant d'une tâche trop lourde pour lui. 1 1 1
9. Berthoud - Montier. — Abonné aux matches nuls, le club jurassien confirmerait-il sa réputation? Face au chef de file, ce serait déjà un succès. 1 1 X
10. Campagnes - Monthey. — Cela pourrait bien être la première défaite des Campagnards. 2 X 2
11. Chênôis - Malley. — Les Genevois s'inscrivent parmi les favoris; ils justifieront sans doute leurs prétentions face au nouveau venu. 1 1 1
12. Locarno - Red Star. — Red Star, qui peine en ce début de compétition, ne devrait pas trouver grâce au Tessin. 1 1 1
13. Sursee - Zofingue. — Les visiteurs enregistrent leur première victoire s'ils prennent leur tâche au sérieux. X 2 2

tennis

Le Pruntrutain Mœckli champion jurassien de la catégorie seniors

C'est à Bévillard que M. Jacques Hennet, président du club local, a organisé à la perfection, dans une ambiance pleine de courtoisie et de bonne humeur, le 6me championnat jurassien seniors.
Des forces plus jeunes sont venues battre l'hégémonie de Paul Moritz, de Delémont, régulièrement vainqueur depuis 1964. Ivan Gagnebin, de Tramelan, fut sans conteste le joueur marquant de ce championnat, bien que Jean-Marie Mœckli de Porrentruy, soit le vainqueur. En effet, Gagnebin, après une partie de toute beauté, sortit Moritz en demi-finale. Blessé, le joueur tramelot résista très bien pendant le set en finale face à Mœckli, mais il ne put rien faire contre la fraîcheur du joueur bruntrutain. Mœckli méritait particulièrement la victoire car, après avoir été cinq fois finaliste dans le «jurassien», il remporte enfin le titre sans avoir perdu un seul set.
RÉSULTATS
Quarts de finale: Maurer (la Neuveville)-Adatte 6-3 6-2; Mœckli (Porrentruy)-Jeanneret 6-1 6-1; Gagnebin-Dick 6-1 6-2; Moritz (Delémont)-G. Vuilleumier 6-2 6-4. Demi-finales: Mœckli-Maurer 6-2 6-2; Gagnebin - Moritz 6-4, 5-7, 7-5. Finale: Mœckli Gagnebin 7-5, 6-3.

**PALACE**



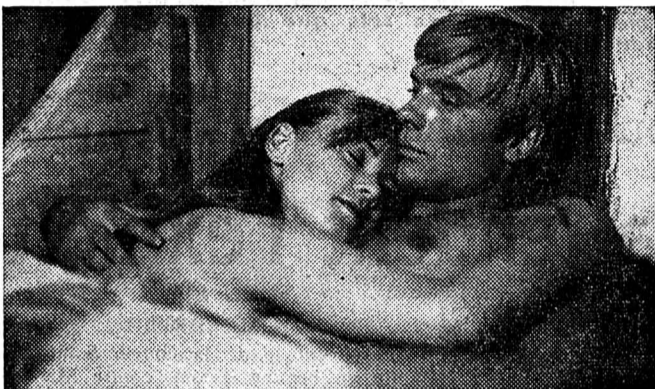
**BOURVIL • DE FUNÈS**  
**PROLONGATION**  
 2<sup>me</sup> SEMAINE  
**LE CORNIAUD**

RECORD DU MONDE DU RIRE  
 UN FILM DE GÉRARD OURY

Tous les soirs à 20 h 30    Jeudi, samedi, dimanche, mercredi, matinée à 15 h    16 ans

**TRÈS BEAU ÉTRANGE PROVOCANT**  
**bio** EN PREMIÈRE SUISSE

Jeudi 18 h 40 20 h 45    Vendredi 18 h 40 20 h 45    Version originale sous-titrée français-allemand. Admis dès 18 ans. Ultrascopie et couleurs.

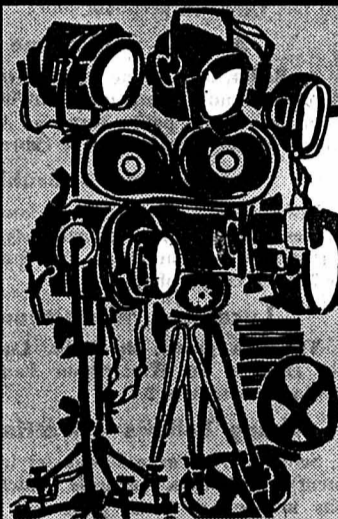


Gunnar BJÖRNSTRAND  
 Gitta AHENNING-Oleg VIDOV  
 dans le film extraordinaire de GABRIEL AXEL.  
  
 UN DRAME POIGNANT ET BEAU.  
 DES IMAGES D'UNE BEAUTÉ  
 SUBLIME ET NATURELLE.  
 (New York Times)  
  
 EXCELLENT! DES VISIONS FORTES,  
 DES SCÈNES MOUVEMENTÉES...  
 SI IMPOSANT QUE L'ON PREND  
 PEUR TOUT EN ÉTANT EN MÊME  
 TEMPS FASCINE.  
 (New York Daily News)

**LA MANTE ROUGE**

**en V.O l'érotisme dans le monde**

**REFLEX**  
 chaque soir à 20 h 30  
 15 h  
 Jeudi, samedi, dimanche, mercredi.



DES AUJOURD'HUI UN SUCCÈS QUI TIENT CE QU'IL PROMET!  
 Dès 18 ans  
 Titré français - Deutscher Text

**NUITS CHAUDES AU CAMPING**

BANNED, les coulisses de l'industrie du film

art libre ★ free cinema ★ non conformista à l'avant-garde du fantastique découvre et présente l'insolite

Tous les jours à 15 h et 20 h 30  
**APOLLO**  
 Tél. 5 21 12  
 Samedi - Dimanche à 14 h 45  
 PARLÉ FRANÇAIS

La quintessence du WESTERN à grand spectacle...

**LES 100 FUSILS**

Une production Marvin SCHWARTZ - Réalisation TOM GRIES

**JIM BROWN • RAQUEL WELCH**  
**BURT REYNOLDS**



16 ANS

Pas une seconde de répit au cours sanglant de ce film de feu!

COULEURS par DELUXE

ATTENTION: Samedi - Dimanche à 17 h 30 PARLATO ITALIANO, sous-titré français-allemand

**ARCADES**  
 67379

TOUS LES SOIRS 20 h 30 - JEUDI-SAMEDI-DIMANCHE-MERCREDI 14 h 45  
 LUNDI 15 H

LE SPECTACLE DÉBUTE PAR LE FILM

Prix imposés: Fr. 4.- 5.- 6.-

**PROLONGATION**

**MAYERLING**

L'AMOUR ET LA MORT PLUS FORTS QUE LA RAISON D'ÉTAT

Samedi-dimanche-mercredi 17 h 30  
 PROLONGATION 3<sup>me</sup> SEMAINE

**LE CIRQUE** Le chef-d'œuvre de CHARLOT

Un film étincelant et inoubliable  
 Un romantisme frémissant  
 Un couple magnifique

CATHERINE DENEUVE - OMAR SHARIF  
 AVA GARDNER - JAMES MASON



16 ANS

**STUDIO**  
 63029

TOUS LES SOIRS: 20 h 30  
 JEUDI-MERCREDI: 15 h  
 SAMEDI-DIMANCHE: 14 h 45

**PROLONGATION**

Comme il fallait s'y attendre, le film audacieux d'Oswalt Kolle

**TA FEMME CETTE INCONNUE**

BAT TOUS LES RECORDS



18 ANS: CONTROLE RIGOUREUX DES CARTES D'IDENTITÉ

SAMEDI-DIMANCHE 17 h 30

UN FILM POLICIER SOLIDE ET PLEIN D'ACTION

Avec: LISA GASTONI  
 GIAN MARIA VOLONTE

**LUTRING - SVEGLIATI E UCCIDI**

«LUTRING... RÉVEILLE-TOI ET MEURS»



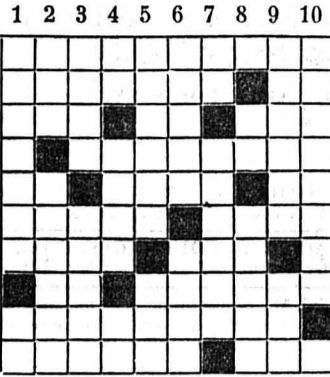
18 ANS

PARLATO ITALIANO



MOTS CROISES

Problème No 893



VERTICALEMENT

1. Emploi de protégé. — Interjection. 2. Unité monétaire. — Met la main à la pâte. 3. Est souvent partagé entre amis. — Sert à faire le singe. 4. Divinité. — En face d'Hendaye. — Murmure dans la campagne. 5. Troublent l'atmosphère et la vie. — Point de saignée. 6. Agréable à l'esprit. — Est trop répété. 7. Adverbe. — Ruse. 8. Symbole. — Elle draine la Tarantaise. 9. A ne pas renvoyer. — On ne compte pas leurs points de côté. 10. Suit un combat malheureux.

Solution du No 892



HORIZONTALEMENT

1. Fait une basse cour. 2. Douce évasion. — Ile. 3. Accord parfait. — Petit fleuve. — Sigle syndical. 4. Faire remarquer. 5. Abréviation du matin. — Certains sont des bricoles. — Mot d'enfant. 6. Chapeau à ressort. — Hugo en rendit un célèbre. 7. Son collègue est très ancien. — Est employé pour exhorter. 8. Note. — Atteint avec difficulté. 9. Lieu de dépôt. 10. Acquis sans étude. — Levant.

HOROSCOPE

JEUDI 11 SEPTEMBRE 1969

Toute la journée sera sous des influences assez mauvaises, créant un climat tendu ne facilitant pas les rapports.

Naissances: Les enfants de ce jour seront instables, déconcertants, peu courageux et bagarreurs.

BÉLIER (21/3-19/4)

Santé: Très grande vitalité. Amour: L'harmonie sera excellente. Affaires: La patience est votre alliée.

TAUREAU (20/4-20/5)

Santé: Faites soigner vos maux. Amour: Vous viendrez à bout des difficultés. Affaires: Agissez de façon efficace.

GÉMEAUX (21/5-21/6)

Santé: Hydrothérapie fructueuse. Amour: Suggestion séduisante. Affaires: Nouvelle adaptation intéressante.

CANCER (22/6-22/7)

Santé: Marchez beaucoup. Amour: Vous attirez la sympathie. Affaires: Vous parviendrez à la réussite.

LION (23/7-23/8)

Santé: Ménagez votre vue. Amour: Meilleures chances de bonheur. Affaires: Observez le jeu autour de vous.

VIERGE (24/8-23/9)

Santé: Faites une cure par les plantes. Amour: Ne faites pas de complexes. Affaires: Soyez plus communicatif.

BALANCE (24/9-23/10)

Santé: Excellente. Amour: Soyez pacifique. Affaires: Concentrez-vous.

SCORPION (24/10-22/11)

Santé: Soyez très prudent. Amour: Tenez-vous à l'écart. Affaires: Vous réaliserez un bon travail.

SAGITTAIRE (23/11-21/12)

Santé: Faites des exercices respiratoires. Amour: Expliquez-vous. Affaires: Ne prenez pas de retard.

CAPRICORNE (22/12-19/1)

Santé: Risque de rhumatismes. Amour: Sortez de votre froidure. Affaires: Comptez avant tout sur vos efforts.

VERSEAU (20/1-18/2)

Santé: Soignez votre foie. Amour: Vous manquez de décision. Affaires: Renoncez à votre proposition.

POISSONS (19/2-20/3)

Santé: Ne soyez pas sédentaire. Amour: Evitez de mêler sentiment et affaire. Affaires: Il faut aller vite.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH

Table of Zurich market data including OBLIGATIONS and ACTIONS with columns for dates and values.

ACTIONS

Table of Zurich stock market data listing various companies and their share prices.

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS

Table of Neuchâtel stock market data for various banks and companies.

OBLIGATIONS

Table of Neuchâtel bond market data listing interest rates and values.

Cours des billets de banque étrangers

Table of exchange rates for various foreign currencies.

Marché libre de l'or

Table of gold market prices for various countries.

NEW-YORK

NEW-YORK. — La bourse a poursuivi mercredi son mouvement de hausse dans un marché actif. Les échanges ont porté sur 11,400,000 titres contre 10,980,000 mardi.

Table of Dow Jones index components and their values.

IMPRIMERIE CENTRALE

et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU JEUDI 11 SEPTEMBRE

SUISSE ROMANDE

16.45 Le Jardin de Romarin. 17.05 Film suisse Jürgen Züscherer. 18.00 Bulletin de nouvelles. 18.05 Vie et métier: Le mineur dans les mines d'asphalte de Travers (NE).

formations, actualités, météo. 20.15, partis et élections. 20.20, au salon de l'auto de Francfort. 21.20, show Tom Jones. 22.10, personnalités de notre temps. 22.55, informations, météo.

SÉLECTION QUOTIDIENNE

Vie et métier (Suisse, 18 h 05): Beaucoup de Neuchâtelois ignorent que leur canton produit de l'asphalte. Notre agent de la Havane (Suisse, 20 h 40): Une aventure. Une semaine riche en longs métrages. La médecine du Païr (France, 22 h 15): Une nécessité pour la sécurité. J.-Cl. L.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 7 h, miroir-première. 7.30 le bonjour de Colette Jean. 8 h, informations. 8.30, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, la clef des chants. 10 h, culte protestant. 11 h, informations. 11.05, crescendo. 12 h, informations. 12.02, championnats d'Europe d'aviation. 12.05, aujourd'hui. 12.25, quatre à quatre. 12.30, miroir-midi. 12.45, La Reine Margot. 12.30, d'Alexandre Dumas. 13 h, musicoeur. 14 h, informations. 14.05, sur vos deux oreilles. 14.30, le monde chez vous. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi. 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes. 17 h, informations. 17.55, roulez sur l'or. 18 h, informations. 18.05, le micro dans la vie. 18.40, sports. 18.55, roulez sur l'or. 19 h, le miroir du monde. 19.30, photo-souvenir. 20 h, magazine. 20.30, micro sur scène. 21.30, Le Manteau, une pièce de Dino Buzzati. 22.30, informations. 22.35, médecine. 23 h, araignée du soir. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera, musique pour la Suisse, un programme musical léger. 20 h, informations. 20.15, disques. 20.30, condition de la poésie dans le monde de la technique. 21 h, légèrement votre. 22 h, chasseurs de sons. 22.30, Europe-jazz. 23 h, hymne national.

Beromünster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, bonjour. 6.20, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, ensemble Mozart de Vienne. 9 h, kaléidoscope hollandais. 10.05, six chants chinois, Tchérépine. 10.20, radiocollège. 10.50, deux pré-ludes posthumes et une gnossienne. 11.05, viva Espana. 12 h, piano. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, l'histoire du jour. 14.40, chansons et danses norvégiennes. 15.05, l'album aux disques. 16.05, des cours de premiers secours à l'école. 16.30, orchestre récréatif de Beromünster. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communications, informations, actualités. 20 h, grand concert récréatif du jeudi. 21.30, l'aide aux pays en voie de développement. 22.15, informations, commentaires. 22.25, jazz. 23.30, divertissement populaire.

FRANCE 1<sup>re</sup> CHAÎNE

12.30 Agence Interim. 13.00 Act-midi. 13.20 Candide, ce n'est pas sérieux. Feuilleton. 13.35 Cours de la Bourse. 18.25 Dernière heure. 18.30 La séquence du jeune spectateur. 19.00 Eté magazine. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Eté magazine. 19.55 Annonces. 20.00 Télé-soir. 20.30 Panorama. 21.30 Les Envahisseurs. 22.20 Émission médicale. 23.20 Télé-nuit.

FRANCE 2<sup>me</sup> CHAÎNE

18.55 Colorix. 19.15 Act-midi régionales. 19.35 Télé-soir. 19.55 Télé-sports. 20.00 Le mot le plus long. 20.30 Bonsor la France. 21.30 Connaissance de la musique. 21.55 Nocturne. 22.10 Coda.

SUISSE ALÉMANIQUE

17 h, le cinq à six des jeunes. 18.45, fin de journée. 18.50, téléjournal. 19 h, des villages forgent leur avenir. 19.25, agence de voyages Hironde. 20 h, téléjournal. 20.20, quitta ou double. 21.20, contact. 22, téléjournal.

ALLEMAGNE I

16.35, téléjournal. 16.40, pour les enfants. 17.25, voyage en Turquie. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, partis et élections. 20.20, à l'ouest rien de nouveau. 22.20, portrait d'un écrivain. 23.05, téléjournal, commentaires, météo.

ALLEMAGNE II

17.30, informations, météo. 17.35, ciné-revue. 18.05, plaque tournante. 18.40, ah! les parents. 19.10, l'orgue de Barbarie. 19.45, in-

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts, rez-de-chaussée: Oeuvres de peintres neuchâtelois.

Musée cantonal d'archéologie (hôtel Du-Peyrou): Exposition.

Musée d'ethnographie: Exposition Japon, théâtre millénaire vivant.

Tour de Diesse: Exposition Maria de Bonis et Renato dalla Costa.

Centre de loisirs: Exposition: dessins et caricatures du «Canard Enchaîné».

Galerie Numaga, Auvenerier: Expositions J.-E. Augsburger, graveur et sculpteur; Aurélie Val, artiste peintre.

CINÉMAS. — Rex, 15 h et 20 h 30: Nuits chaudes au camping. 18 ans.

Studio, 15 h et 20 h 30: Ta femme cette inconnue. 18 ans.

Bio, 18 h 40 et 20 h 45: La Mante rouge. 18 ans.

Apollo, 15 h et 20 h 30: Les 100 fusils. 16 ans.

Palace, 15 h et 20 h 30: Le Corniaud. 16 ans.

Arcades, 15 h et 20 h 30: Mayerling. 16 ans.

Danse et attractions: L'ABC de 21 h à 2 h. L'Escale de 21 h à 2 h. La Rotonde de 21 h à 2 h.

Dancing: Le Corsaire de 20 h à 2 h. Spot bar jusqu'à 24 h.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): Coopérative, Grand-Rue. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition. En cas d'absence de votre médecin, veuillez téléphoner au poste de police No 17. Service des urgences médicales de midi à minuit.

PESEUX

CINÉMA. — Cinéma de la Côte, 20 h 30: Ringo ne parolera pas.

COLOMBIER

CINÉMA. — Lux, 20 h 15: Loin de la foule déchainée.

Pharmacie de service: Frochaux (fermé de 12 h à 18 h 30).

SAINT-BLAISE

CINÉMA. — Royal, 20 h 30: Quando l'alba si tengo di rosso.

LE LANDERON

CINÉMA. — Cinéma du Château, relâche.

la ROTONDE BAR DANCING

Les Semaines internationales de Lucerne

- H. von Karajan et la Philharmonie de Berlin (1er septembre)
Oeuvres chorales anciennes et modernes (4 septembre)

Le public a toujours besoin d'idoles. Karajan en est une incontestable. Entré vivant dans la légende, ce petit homme nerveux et hautain passe même, aux yeux de beaucoup, pour «le» chef d'orchestre par excellence, à la fois musicien, dompteur et magnétiseur...



H. von Karajan

Toujours est-il que Karajan demeure une des meilleures baguettes de notre époque. Très personnelles, ses interprétations sont parfois discutables — dans Bach notamment. Mais presque toujours, elles s'imposent par une vitalité, une couleur, un relief exceptionnels.

Mais aussi quel orchestre! Une entrée des cors, une réponse des «bois» un tutti, et nous voilà fixés! Ce moelleux incomparable, cette sonorité aussi belle dans le fortissimo que dans l'extrême douceur, n'appartient dans le monde qu'à quelques rares ensembles d'élite qui bénéficient, comme la Philharmonie de Berlin, d'une longue et glorieuse tradition et dont tous les membres, jusqu'aux derniers pupitres, sont des virtuoses et des musiciens accomplis.

C'est dire que le concert du premier septembre a laissé aux auditeurs un souvenir qui ne s'estompera pas de sitôt. Au programme: deux œuvres qui, à un demi-siècle de distance, représentent chacune un «moment» caractéristique de la sensibilité occidentale: la «musique pour cordes, percussion et célesta» de Bartok; la deuxième Symphonie de Brahms.

J'ai certes admiré, dans Bartok, les merveilleux «pianissimi» de l'ensemble berlinois, qui donnaient tout leur prix à la houle sonore de la fugue initiale, à l'étrange Musique de nuit du troisième mouvement. Mais plus encore, peut-être, l'art avec lequel Karajan réussit à donner une signification expressive parfaitement claire à des épisodes particulièrement difficiles à mettre en valeur: la partie centrale, si complexe, du second mouvement; ou encore les pages finales, auxquelles sa baguette confère un élan, un lyrisme incomparables.

Interprétation de toute beauté également, de cette Deuxième de Brahms qui passe à juste titre pour la plus poétique des quatre, avec ses demi-teintes, son climat de ballade nordique, ses nombreux dessins confiés aux cors.

Rappelons que la veille en matinée, Karajan avait reçu le Prix artistique de la ville de Lucerne. L'hommage rendu à celui qui, vingt ans de suite a contribué, dans une large mesure, au succès du Festival. C'est à l'issue de cette cérémo-

nie qu'un bref incident opposa le service d'ordre à quelques jeunes contestataires qui, papillons en main, prétendaient «démocratiser» le festival... Oubliant sans doute que c'est à l'appui de certaine classe cultivée et financièrement aisée que le festival doit son existence!

CONCERT AVEC CHOEURS (4 septembre)

Ce n'est pas tous les jours qu'on a l'occasion d'entendre au cours d'un même concert, la Messe dite de Tournai (XIVe siècle) et deux œuvres religieuses d'avant-garde, signées Penderecki et Ligeti. Toutefois, si les curieux furent pleinement satisfaits, les mélomanes restèrent, quelque peu sur leur faim! En effet, malgré l'excellence des exécutions, la valeur de ces diverses partitions s'est révélée fort inégale.

A commencer par la Messe de Tournai dont nous ne songeons pas un instant à diminuer l'importance historique: c'est l'une des toutes premières messes polyphoniques qui nous soient parvenues. Et l'on y trouve tantôt le style fruste de l'Ecole de Notre-Dame, tantôt les astuces polyphoniques de l'Ars nova... Notamment dans le Motet final, chanté à la fois sur trois textes différents: deux religieux et un profane.

Mais, du point de vue artistique, nous sommes loin de la fameuse Messe de Guillaume de Machaut et cette polyphonie archaïque, ces inlassables répétitions des mêmes formules rythmiques deviennent vite fastidieuses. Relevons pourtant l'admirable interprétation du «Deller Consort» et la couleur de l'accompagnement

ment — «bois» primitifs, violon, trombone et orgue portatif — confié à quelques musiciens de Radio-Cologne.

On trouve déjà, dans le «Stabat Mater» (1963) de Penderecki la plupart des procédés, assez révolutionnaires, qu'il utilisera dans sa célèbre Passion selon saint Luc. L'œuvre est écrite pour trois chœurs «a capella» et la voix est ici traitée plus en bruit qu'en son musical. Les chœurs parlés, les psalmodies alternent avec les bruissements, les chuchotements, les cris les «blocs sonores» de densité et d'épaisseur variables... Singulièrement envoûtante, cette brève partition — dix minutes à peine — chantée à la perfection par les choristes de Radio-Cologne, fut en fait la révélation de la soirée.

Par contre, le long «Requiem» de G. Ligeti (1965) n'a convaincu personne, si j'en juge par les bâillements répétés de mes voisins... Le langage n'est peut-être pas très différent de celui de Penderecki mais tout m'a paru ici singulièrement «fabriqué», depuis les outrances de Dies irae jusqu'à cet usage immodéré du même procédé: l'entrée des chœurs à distance de demi-ton. Et cela malgré la belle prestation de l'Orchestre des deux chœurs et des solistes: L. Poli, soprano et A. Maliewicz, mezzo.

Quant paraîtront ces lignes, le Festival de Lucerne 1969 aura pris fin. Un festival remarquablement équilibré, plus ouvert que jamais aux diverses tendances de la musique contemporaine. Sans parler de la qualité, toujours exceptionnelle, des exécutions.

L. de MV.

Souffrez-vous de maux d'estomac?

Si votre estomac vous met de mauvaise humeur, si vous avez des difficultés de digestion, algèures, flatulences, lourdeurs, prenez Magbis. Une seule de ces petites pastilles (goût de menthe) vous remettra d'aplomb. Les pastilles Magbis sont agréables et elles ont une action, de longue durée, neutralisant l'acidité. Elles sont emballées séparément, donc pratiques à emporter. Fr. 2,40 en pharmacies et drogueries.



magbis Trade Mark

critique UNE RICHE SOIRÉE

AFFAIRES PUBLIQUES (Suisse romande)

Les citoyens suisses se prononceraient à la fin de la semaine sur l'introduction dans la constitution fédérale d'un nouvel article traitant de l'aménagement du territoire et de la propriété foncière. Pour beaucoup, cet adjoindement important dans le pays, n'avait pas beaucoup de signification. En consacrant à ce scrutin fédéral une édition spéciale de son émission d'information helvétique, la télévision suisse romande a donné tout son sens à la votation. Gaston Nicole et Armand Caviezel ont bien fait les choses. Mise à part la présence de personnalités particulièrement compétentes en la matière, dont M. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat, il y avait, réunis dans le studio du Palais fédéral, trois journalistes parlementaires qui étaient chargés de contester certains points de vue et de demander certaines explications complémentaires. A cet entretien s'est ajouté la diffusion de deux séquences filmées; l'une présentant le problème dans son ensemble en s'appuyant sur des chiffres, l'autre illustrant la situation actuelle dans les différents cantons romands. La première nous a paru trop rapide car nous n'avions pas le temps de lire les indications chiffrées. La seconde fut nettement trop longue et pas suffisamment comparative. Cependant l'effort est louable puisque la télévision a essayé de mettre l'image au service d'un débat d'intérêt national. Quant à l'échange de vues, il a surtout montré que l'aménagement du territoire

dépendait plus de ceux qui le pensent et l'exécuteront que d'un texte de loi. Nous avons beaucoup apprécié les dernières interventions de notre conseiller d'Etat qui a mis l'accent sur la nécessité qu'il y avait de préserver l'âme du pays, des régions et sur la responsabilité des urbanistes et architectes qui, trop souvent, sous prétexte de modernisme, appliquent des recettes peu en accord avec le milieu. Enfin, il est évident que tout l'aspect économique du problème aurait mérité une discussion particulière. Mais, il fera très certainement l'objet d'une future émission tant il est évident qu'il est dans l'intérêt du pays que la télévision traite aussi ce problème. Cette édition spéciale d'«Affaires publiques» était nécessaire et son heure de programmation, même si elle a bouleversé quelques habitudes, nous a paru judicieuse, en rapport avec la portée de l'émission.

LA SOIF DU MAL (Suisse romande). — Un bon film programmé en cours de semaine! Le fait est si rare qu'il mérite d'être signalé. L'argument policier est simple. Il oppose deux méthodes d'investigation. Celle garantissant les droits élémentaires de l'individu et celle pour qui la fin justifie les moyens. La technique d'Orson Welles est incomparable et elle permet d'exprimer une atmosphère, de nuancer des rapports, d'observer le spectateur. De plus, l'interprétation est remarquable et Orson Welles fait une fois de plus la preuve de son génie créateur. J.-Cl. LEUBA

De tout pour faire un monde

Pour garder vos maris en bonne santé: faites-les marcher

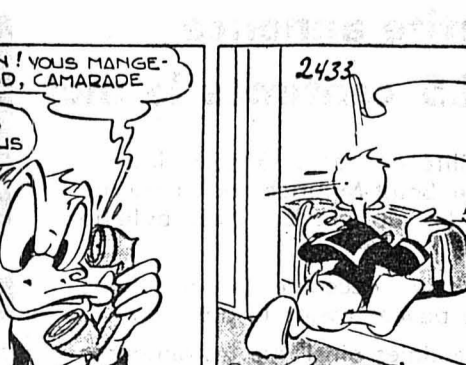
Les femmes qui s'efforcent d'épargner toute marche à leur mari, ne leur rendent pas réellement service, affirme un médecin britannique. Les citadins, qui ne font pra-

tièrement plus d'exercice, sont particulièrement sujets aux maladies de cœur. Le pourcentage en Europe de morts dues à une attaque cardiaque est six fois plus important actuellement qu'avant la guerre. Pour beaucoup d'habitants des villes, le trajet à pied, du domicile à la gare ou à la station d'autobus, reste le dernier moyen de pratiquer un peu d'exercice. Les femmes soucieuses de la santé de leur mari devraient encourager ceux-ci à marcher le plus possible.

SUPERMAN



DONALD DUCK





Si vous avez ceci...

...vous avez besoin de cela!

# Laissez l'électricité faire votre travail

Quand on a charge entière d'un ménage, le verbe «laver» se conjugue à tous les temps: le présent, le passé et... le futur. Pour la maîtresse de maison, c'est une obsession que de ne pouvoir le prononcer qu'à la première personne du singulier. Je...

Il n'est guère qu'une façon d'échapper à cette règle prosaïque: confier cette

tâche à la machine. A la simple commande d'un bouton, elle puisera dans l'électricité une énergie qui économisera la vôtre. La machine lavera automatiquement ce que vous laviez interminablement. Et cette heureuse solution, vous la devrez à l'électricité.

Oui, si vous lui en donnez

les moyens, l'électricité peut s'occuper de tout. L'électricité lave, sèche, repasse, cuit, grille, rôtit, découpe, rase, chauffe, refroidit, coud, aspire, ...aspire à vous laisser respirer.

Ménagère, mais reine de votre foyer, vous trouverez dans les appareils électriques de fidèles sujets... de satisfaction.



**L'électricité: Notre force,**

**Votre confort**

OFEL, Office d'Electricité de la Suisse romande - 7, avenue du Théâtre - 1005 LAUSANNE

bep

## A vendre

**POUSSETTE** et robe de mariée, taille 42-44. Tél. (038) 5 87 56.

**ENREGISTREUR A CASSETTE** fonctionnant sur piles, secteur ou batterie-auto, avec garantie, 150 fr. Tél. 5 74 51.

**BEAU SALON LOUIS XV**, 5 pièces; 2 bibliothèques étagères sur pieds, 100 x 146 cm 1 fauteuil moderne confortable, vert bouteille. Tél. 5 33 18.

**BIBLIOTHEQUE** vitrée ancienne. Parfait état. Prix à discuter. Tél. 5 72 60.

**CHAMBRE A COUCHER** moderne, 2 lits, armoire 4 portes. Prix intéressant. Tél. 8 14 04.

**GRANUM** domestique au mazout avec 4 mètres de tuyaux et coudes, le tout en parfait état de marche. Tél. 8 28 07.

**LAMPE A PÉTROLE** ancienne, à suspension ou autre. Tél. 5 15 78 le soir.

**CANAPÉ ANCIEN** 2 fauteuils, armoire frigorifique. Tél. 5 15 78, le soir.

**CHAUDIÈRE CTC** avec boiler incorporé et brûleur (40.000 cal.) mazout - charbon. Convient pour villa ou locatif. Tél. 5 23 51

**TONDEUSE A GAZON**, moteur révisé. Tél. 8 15 69.

**1 LIT D'ENFANT** 60 x 135, complet 220 francs; 1 pousse-pousse 100 fr.; 1 chaise sécurial, 100 fr.; 1 babysitter, 15 fr.; 1 parc bois laqué, 15 fr. Le tout à l'état de neuf. Tél. 3 35 74.

**1 SECRÉTAIRE** 3 corps, 1 grande armoire 2 portes, 2 banques, 1 avec tiroirs, une grande glace, 2 tables. Tél. 5 40 68, le matin ou le soir dès 17 heures.

**VOLUMES RELIÉS**: Lecture du foyer, années 1922-23-24-25-26-27-28-29. Tél. 5 40 68 le matin ou le soir dès 17 heures.

**DIVERSES HUILES** et aquarelles Ed. de Pury portrait; Schlageter; Maffi; Theynet; Guillaume; Albert Locca; Litho Hans Erni. Tél. 5 33 18.

**UN CANAPÉ**, 2 fauteuils ensemble ou séparément. Bas prix. Tél. 3 32 79.

**POUSSETTE DÉMONTABLE**, cuisinière électrique Therma neuve, à encastrer; jaquette en rat musqué, le tout en parfait état. Tél. 5 57 39.

**LIT D'ENFANT**, literie complète; pantalon d'équitation taille 40, le tout en bon état. Tél. 5 88 96.

**1 TOUR** pour bricoleur, avec établi. Tél. (038) 7 97 13.

**ENREGISTREUR Stéréo Philips**. Tél. 5 89 23 heures des repas.

**MONNAIES EN OR**. Particulier vend au plus offrant: 10 fr. Vreneli, 1912 - 13 - 14 15 - 16 - 22. 20 fr. Helvetia, 1883 - 86 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95 - 96. 20 fr. Vreneli, toute la série sauf 1904. Faires offres détaillées à FJ 2190 au bureau du journal.

**LIVRES** d'école de commerce, d'occasion. Tél. 6 12 67.

## A louer

**CHAMBRE MEUBLÉE**, bain, à demoielle. Tél. 4 34 40.

**MEUBLE**, 2 chambres, cuisine, douche, chauffage central. Chézard, tél. 7 08 74.

**CHAMBRE** avec tout confort. Tél. 4 39 70.

**STUDIO NON MEUBLÉ** à Cortaillod, à 3 minutes de l'arrêt du tram d'Areuse. Loyer 205 fr. avec parking. Tél. +6 11 69 ou 5 02 62.

**CHAMBRE** indépendante pour étudiant ou jeune homme sérieux, libre tout de suite. Tél. 5 10 57.

**LOCAL** de 20 m<sup>2</sup> pour bureau ou atelier. A. Christen, Louis-Favre 6, tél. 5 41 32.

**CHAMBRE** confortable, vue sur le lac, pour le 15 septembre ou date à convenir. Tél. 5 87 15.

**APPARTEMENT** de deux pièces en une, cuisinette, cave et bain, chauffage central avec eau chaude. Disponible tout de suite. Tél. 6 40 70.

**LE LANDERON**, chambre indépendante avec cabinet de toilette. Tél. 7 96 24.

**BELLE CHAMBRE** et pension soignée, dans quartier résidentiel, pour jeune fille ou jeune homme. Tél. 5 40 31.

**CHAUMONT**. Pour octobre - novembre 1969, chalet confortable pour 5-6 personnes. Téléphoner après 20 h au 8 17 34.

**POUR EMPLOYÉS** ou étudiants sérieux, pension soignée et chambres tout confort, Le Colibri. Tél. 5 75 62.

## Demandes à louer

**APPARTEMENT** de 2 pièces pour fin octobre - début novembre. S'adresser à E. Regli, Bombes 16, Cortaillod.

**APPARTEMENT 2 PIÈCES, MEUBLÉ**, confort et téléphone, libre tout de suite, en ville ou environs. Adresser offres écrites à 119-1169 au bureau du journal.

**A SAINT-BLAISE**, petit local ou garage, chauffés, pour bricolage. Tél. 5 15 78.

**STUDIO** meublé, libre tout de suite, et cherché par jeune fille. Tél. 6 23 89.

**STUDIO** ou chambre indépendante près du centre. Adresser offres écrites à 119-1170 au bureau du journal.

**URGENT, 100 FR.** à qui me trouve 2 pièces vides en ville. Adresser offres écrites à OX 2231 au bureau du journal.

**JEUNE COUPLE** espagnol cherche chambre meublée avec cuisine. De préférence au centre. Tél. 8 76 35, le matin.

## Demandes d'emplois

**CHAUFFEUR** permis A et D cherche place dans la région. Tél. (037) 71 30 12, heures des repas.

**UNIVERSITAIRE** donnerait leçons particulières: latin, français, allemand, anglais. Tél. 6 33 91.

**ÉTUDIANT** donnerait leçons de français. Tél. 5 71 59.

**LEÇONS DE PIANO**, Mlle Anne Bourquin, faubourg du Lac 7, tél. 5 78 83, Neuchâtel.

**DAME**, 48 ans, cherche travail à la demi-journée ou à domicile. Adresser offres écrites à EL 2221 au bureau du journal.

**JEUNE EMPLOYÉE DE BUREAU** cherche travail à domicile pour quelques heures par jour (horlogerie ou autre). Adresser offres écrites à PY 2232 au bureau du journal.

**JEUNE MÉCANICIEN** en automobiles connaissant partiellement le magasin cherche place dans ce service. Adresser offres écrites à RZ 2233 au bureau du journal.

**VENDEUSE** en textile cherche place dans ser offres écrites à AF 2192 au bureau du journal.

**JEUNE DAME** cherche travail à la demi-journée; libre tout de suite. Tél. 3 26 16.

## Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 25 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.

Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

### PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

### Perdus - Trouvés

**ECHAPPÉ SANS COLLIER**, chien croisé griffon, poil ras, noir, répondant au nom de RAKY. Région nord-ouest Corcelles. Tél. 8 24 01.

### Offres d'emplois

**FEMME DE MÉNAGE** est recherchée pour le lundi après-midi et le jeudi matin. Haut de la ville. Tél. 5 87 07.

**RETRAITÉ** trouverait travaux faciles, éventuellement à temps partiels. Tél. (038) 8 33 88.

**DAME** plusieurs fois par semaine, pour nettoyages de chambres et appartement de famille de 4 personnes. Pas de gros travaux; bonne rétribution. Quartier Maladière. Tél. 5 69 41, midi et soir.

**FAMILLE** avec deux enfants cherche jeune fille (étudiante) au pair. Tél. 5 44 24.

**FEMME DE MÉNAGE** capable, 2 matins par semaine. Tél. 4 32 58.

### Demandes à acheter

**JARDINIÈRE A PLANTES** est cherchée. Tél. 4 15 83.

**UN FOURNEAU** pour pension, à gaz. Tél. 6 12 18, aux heures des repas.

**VÉLO** en bon état pour enfant de 6 ans. Tél. 6 66 38.

### Divers

**AUGMENTEZ VOS REVENUS** grâce à une méthode passionnante. Documentation contre 1 fr. en timbres. Adresser offres écrites à DK 2220 au bureau du journal.

**A.A. ALCOOLIQUES ANONYMES**. Séances tous les vendredis, 20 h 15, Escalier des Bercles 10.

# Actualité suisse et romande

## IL FAUT TIRER LA LEÇON DE L'AFFAIRE «MIRAGE»

### Les parlementaires s'informent avant l'acquisition d'un nouvel avion de combat

De notre correspondant de Berne :  
Le parlement entend bien tirer la leçon de l'affaire des «Mirage». Il ne veut plus voter les yeux fermés et sur la foi des seules affirmations des «spécialistes» des projets dont les éléments techniques ne lui sont guère familiers mais qui, sur le plan financier, lui imposent de très lourdes responsabilités.

Or, il s'agit d'acquiescer de nouveaux avions pour remplacer nos vieux «Venom» chargés de l'intervention au sol.  
A cette fin, le Conseil fédéral a en recours à l'électronique pour une première sélection entre neuf types différents répondant plus ou moins aux exigences requises. Il y a une quinzaine de jours, il a pris une première décision, à savoir que la phase d'évaluation proprement dite mettrait en concurrence deux avions, l'un de fabrication américaine, le «Corsair», l'autre de fabrication italienne, le «Fiat», deux autres types étant tenus en réserve, dont le «Milan», dérivé du «Mirage».

Mais une autre question se pose: la Suisse va-t-elle acheter ses appareils tout prêts, qu'elle à leur apporter certaines modifications pour les adapter aux besoins particuliers de notre défense nationale ou en confier la fabrication sous licence à l'industrie nationale? L'une et l'autre possibilité présentent des inconvénients et des avantages d'ordre non seulement technique et militaire, mais encore économique et financier.

**S'INFORMER**  
C'est pour se faire une idée plus claire sur ce point précis que la commission du Conseil national pour les affaires militaires et celle du Conseil des Etats ont tenu à Berne une séance commune de deux jours. Pour les commissaires, il ne s'agit nullement de prendre une décision, mais de s'informer.

Il n'y eut donc pas de débats, mais une série de ce que les gens voulant laisser entendre qu'ils savent l'anglais appellent des «hearings» et qui sont en fait des «auditions».

Les membres des deux commissions ont donc entendu de nombreux représentants de l'industrie d'une part, des hauts fonctionnaires d'autre part exposer leur avis.

**FABRICATION SOUS LICENCE ET MAIN-D'OEUVRE**  
Des renseignements donnés par le président de chacune des deux commissions, MM. Walther Brüngli pour le National, et Louis Guisan pour les Etats, il ressort que l'industrie suisse, pas plus que le Conseil fédéral d'ailleurs, n'a présenté jusqu'ici, une demande de fabrication sous licence. Il ne semble pas que les entreprises intéressées aient un urgent besoin de commandes de ce genre pour assurer à leur personnel un emploi suffisant. La situation actuelle sur le marché du travail ne justifie pas non plus la mise en train de nouvelles fabrications. Au contraire, certains services fédéraux redoutent même que la fabrication sous licence ne soit possible qu'avec l'appoint d'un nouveau contingent de main-d'œuvre étrangère. Or, le moment serait bien mal choisi, à quelques mois des élections fédérales, de donner des prétextes supplémentaires aux partisans

de ce dangereux projet. Il y a donc là un élément politique dont il faut aussi tenir compte.  
Bref, l'affaire est en ce moment au stade de l'information et de la réflexion. Ce qui importe, c'est que chacun puisse prendre ses responsabilités en connaissance de cause, et le Parlement aussi. C'est à cette fin que doit concourir la longue séance des commissions militaires.

G. P.

## Contributions fédérales aux frais d'exploitation de tunnels des routes nationales

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a décidé de verser chaque année aux cantons des contributions fédérales aux frais d'exploitation des tunnels des routes nationales. Notamment l'éclairage et la ventilation des tunnels du réseau de ces routes entraînent des frais très élevés. A cela s'ajoute que les tunnels aujourd'hui recensés des routes nationales se trouvent presque tous dans de petits cantons financièrement faibles ou des cantons à capacité moyenne. Les frais d'exploitation des tunnels routiers représentent dès lors une lourde charge pour ces cantons. Aussi ont-ils demandé à plusieurs reprises que la Confédération participe à ces dépenses, conformément aux dispositions légales en vigueur. Les associations d'automobilistes ont présenté des requêtes semblables et dans la session de décembre 1968 des Chambres fédérales, des interventions ont eu lieu dans le même sens. Compte tenu de ces interventions, le Conseil fédéral a décidé que les dépenses suivantes pour le service et l'entretien des tunnels des routes nationales donneront droit à une contribution:

- pour les cantons à capacité financière moyenne à 65 %;
  - pour les cantons financièrement faibles à 80 %;
  - pour les tunnels des routes nationales du canton d'Uri à 90 %.
- Les contributions seront calculées d'après les frais effectifs de l'année précédente et seront versées pour la première fois pour l'année 1968. Au vu des dépenses actuelles des cantons ayant droit à des subsides, la Confédération doit compter pour ces prochaines années avec des contributions de quelque 2,5 millions de francs par an au débit du compte routier.

● pour les cantons à capacité financière moyenne à 65 % ;  
● pour les cantons financièrement faibles à 80 % ;  
● pour les tunnels des routes nationales du canton d'Uri à 90 % .  
Les contributions seront calculées d'après les frais effectifs de l'année précédente et seront versées pour la première fois pour l'année 1968. Au vu des dépenses actuelles des cantons ayant droit à des subsides, la Confédération doit compter pour ces prochaines années avec des contributions de quelque 2,5 millions de francs par an au débit du compte routier.

### Pour une diminution de la retenue sur le prix du lait

ZOUG (ATS). — Le président de l'Union suisse des paysans, M. Joachim Weber, de Schwyz qui s'adressait aux délégués de la Fédération des paysans de la Suisse centrale, a demandé la réduction de la retenue sur le prix du lait, tout en laissant entendre qu'il ne souhaitait pas d'autres abattements. En outre, il a suggéré une application plus importante de la science et de la recherche dans le domaine de l'agriculture, en vue d'obtenir des améliorations qualitatives.  
C'est à l'occasion du traditionnel marché aux taureaux d'élevage de Zoug que la Fédération des paysans de la Suisse centrale avait invité ses membres à une réunion.

Le conseiller national Joachim Weber a fait le tour des problèmes que connaît actuellement l'agriculture suisse. Il s'est prononcé pour un oui sans réserve en faveur des articles constitutionnels sur le droit foncier. Il a souligné l'importance des efforts consentis par l'agriculture pour assurer au pays un auto-approvisionnement aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre.

### La révision du tarif pour la RC des véhicules

(C) Nous avons donné, dans notre dernière édition, les principales innovations de l'assurance responsabilité civile pour véhicules automobiles. En complément d'information, voici les nouvelles primes prévues pour les voitures de tourisme et la garantie d'un million (entre parenthèses, les primes de l'année 1969):

Nombre de CV	Prime 1970	Prime 1969	Différence par rapport à 1969
- 2,09	216.10	(244.40)	- 12 %
2,10 - 4,09	216.10	(272.60)	- 21 %
4,10 - 7,09	339.70	(375. —)	- 9 %
7,10-15,09	503.60	(513.60)	- 2 %
15,10 et plus	776.90	(742.80)	+ 5 %

Par rapport aux primes payées en 1969, intervient une réduction moyenne de 4,5 %. Les différences entre 1969 et 1970 montrent que les rapports sont sensiblement modifiés. Ce phénomène s'est manifesté ces années dernières déjà. Il s'accentue sous l'effet des nouvelles franchises, puisque, parmi les conducteurs de voitures à faible puissance, les jeunes et les débutants sont les plus nombreux.

Le nouveau tarif pour les motocycles valable pour la garantie d'un million se présente comme suit (entre parenthèses les primes de 1969):

Motocycles avec siège arrière	Prime 1970	Prime 1969	Différence par rapport à 1969
Jusqu'à 50 cmc	99.50	(135.70)	- 27 %

Motocycles sans siège arrière jusqu'à 50 cmc 38.20 (43.80) - 13 %

Autres motocycles (cm)  
50,01-125 125.70 (135.70) - 7 %  
125,01-175 184. — (235. —) - 22 %  
175,01-250 288.50 (366.70) - 21 %  
250,01 et plus 776.90 (810.70) - 4 %

Motocycles sans siège arrière jusqu'à 50 cmc 38.20 (43.80) - 13 %  
Autres motocycles (cm)  
50,01-125 100.50 (71.40) + 41 %  
125,01-175 146.80 (125.70) + 17 %  
175,01-250 231.20 (170.40) + 36 %  
250,01 et plus 622.10 (391. —) + 59 %

L'introduction des nouvelles franchises a permis une réduction massive des primes pour tous les motocycles avec siège arrière et les motocycles légers. Malheureusement, pour les motocycles sans siège arrière, il n'a pas été possible d'éviter une nouvelle

### Vers une nouvelle loi sur les prestations complémentaires AVS

BERNE (ATS). — En réponse à une question, le Conseil fédéral annonce la publication probable, en 1970, d'un projet de révision de la loi sur les prestations complémentaires de l'AVS.  
A l'occasion de la 7<sup>me</sup> révision de l'AVS, rappelle-t-il, les Chambres fédérales ont porté les limites supérieures mises à l'octroi de prestations complémentaires à 3900 francs pour les personnes seules et à 6240 francs pour les couples. Au cours des débats, le chef du département fédéral de l'intérieur a déclaré que le Conseil fédéral était disposé à examiner la possibilité d'augmenter encore les limites de revenu et d'apporter d'autres améliorations aux prestations complémentaires. Il devait, cependant, consulter préalablement les cantons, qui assument une part essentielle du financement de ces prestations dont ils régissent, dans une large mesure, les modalités. C'est pourquoi il a fait procéder au début de cette année, à une enquête auprès des cantons.

## La villa d'un industriel suisse en Italie confisquée par décision du tribunal

### Elle servait de repaire aux contrebandiers

VARESE (UPD). — Un tribunal de Varese a ordonné la confiscation d'une villa appartenant à un industriel suisse, parce qu'elle servait de repaire à une bande de contrebandiers. Le chef de la bande, Giuseppe Molina, avait transformé la villa, située à 200 mètres seulement de la frontière suisse en territoire italien, en une véritable forteresse, ainsi que la police italienne l'a révélé hier.

En effet, la maison, dont la valeur est estimée à 200,000 francs, avait été équipée par Molina et ses compères d'une centrale électronique permettant entre autres de surveiller sur le côté gauche de la chaussée, à une enquête auprès des cantons.

## VALAIS

### Poursuite et faillite : certaines mesures adoucies par le Grand conseil

(c) Un problème extrêmement intéressant a été abordé dans la séance de mercredi par les députés valaisans. Il fut question en effet durant une grande partie de la matinée de l'étude d'une nouvelle loi d'application de la loi fédérale sur la poursuite et la faillite. Le canton du Valais est le dernier canton suisse à conserver cette antique «mise au prior» qui consiste à rendre public le nom des personnes ayant délégué acte de défauts de biens. Leur nom figure en toutes lettres dans le bulletin officiel que reçoivent la plupart des citoyens et que l'on trouve notamment dans la refonte actuelle de la loi, allant-on conserver cette mesure vexatoire? La réponse était attendue avec intérêt. Commission et gouvernement décidèrent de la maintenir avec une certaine atténuation cependant.

**ADOUCCISEMENT**  
Le texte voté mercredi, non sans quelques difficultés, est le suivant: «Les préposés à l'Office des poursuites et faillites sont tenus de publier trimestriellement un bulletin officiel des actes de défaut de biens. Cependant, à la requête du débiteur, il peut être renoncé à cette publication si l'insolvabilité est intervenue sans faute de l'intéressé ou provient de dettes héréditaires. La décision est prise par l'autorité de surveillance. Elle est susceptible de recours. Ainsi à l'avenir si vraiment le

débiteur n'est pas responsable de sa faillite, il pourra échapper à la «mise au prior».

Cette publication rend énormément service aux créanciers du canton qui savent à quoi s'en tenir vis-à-vis de certains débiteurs. Il est intéressant de noter que l'ancien juge fédéral Antoine Faver, lors d'un contact qu'il avait eu avec le chef valaisan du département des finances, avait laissé entendre que ce procédé était désuet et que le respect de la personne réclamait plus de discrétion lors de certaines méseures financières. La publication est néanmoins maintenue avec les restrictions susmentionnées. Toute cette question va revenir sur le tapis lors des seconds débats. C'est un fait qu'en Valais une personne qui a passé sur le bulletin, comme l'on dit, prend l'allure d'un pestiféré financier qu'on a tendance à «montrer du doigt».

Ce n'est là, exprimons-nous de le préciser, qu'un des aspects de cette loi qui revêt par la même occasion toute l'organisation du travail des préposés.

### Grave interdiction pour les parachutistes

SION (ATS). — Depuis quelques années la région de Sion, étant donné les excellentes conditions météorologiques, la beauté du cadre et la puissance ascensionnelle des avions des glaciers, était devenu un centre international important de parachutisme.

De nombreux records y ont été battus, records belges, italiens, allemands et suisses tant masculins que féminins. On y a même sauté, en partant de Sion, depuis près de 12,000 mètres d'altitude. Aussi la surprise va-t-elle être grande dans les milieux suisses et étrangers de parachutisme d'apprendre qu'il sera désormais interdit de sauter en Valais de plus de 1000 mètres. Cette décision a dû être prise principalement en raison du risque d'accidents dû à l'intensité du trafic. Aucun nouveau record ne pourra être ainsi réalisé dans le canton, comme certains se proposaient de le faire. Les parachutistes valaisans que les mille mètres n'intéressent pas devront aller sauter à l'extérieur du canton.

## Toujours la censure...

(c) Deux questions écrites ont été posées mercredi au Grand conseil relatives à la censure cinématographique. La première

émane du député conservateur Charly Darbelley, de Charrat, et est ainsi libellée: «L'attitude de laissez-aller adoptée à plusieurs reprises par la commission cantonale de censure en matière de cinéma soulève un fort courant d'indignation. Notamment, cette commission ne remplit plus son devoir qui est d'interdire la projection de films portant atteinte à notre patrimoine moral et spirituel.

Le Conseil d'Etat est-il prêt à remettre de l'ordre dans ce domaine? »

La deuxième question est signée du député socialiste Roger Crettol, de Sierre.

«La commission de censure vient d'autoriser la projection d'un film en limitant sa vision à un public dépassant l'âge de 20 ans révolus. Une telle mesure aura comme conséquence inévitable de stimuler la curiosité malsaine des spectateurs par son caractère exceptionnel. Si ce film est réellement dangereux pour la santé morale de la population, le Conseil d'Etat n'estime-t-il pas que la commission de censure aurait dû l'interdire. Dans le cas contraire, comment le Conseil d'Etat justifie-t-il la décision de la commission de censure? Nous nous permettons simplement de relever que, dans notre pays, la majorité civile peut être atteinte par le mariage dès l'âge de 18 ans déjà.»

Le Conseil d'Etat répondra prochainement à ces deux questions.  
Celles-ci ont été posées à la suite de la projection ces jours sur les écrans valaisans du film de Kolle, «Le Miracle de l'amour», qui, refusé tout d'abord par la commission de censure, fut admis à partir de vingt ans à la suite d'un recours.

## SUITE Incendie à Thalwil

La préfecture du district de Horgen a annoncé mercredi à midi qu'il n'était pas exclu que l'incendie soit dû à la malveillance.

En effet, vers deux heures du matin, c'est-à-dire au moment où le feu a éclaté, un inconnu de forte taille a été aperçu près de la gare, alors qu'il montait dans une automobile de couleur foncée qui disparut en direction de Rueschlikon et Zurich, sur la route de la rive gauche du lac.

Selon les observations faites, il pourrait s'agir, d'après la communication de la préfecture, d'une voiture de marque «Opel» assez ancienne.  
**ÉNORMES DÉGATS**  
Le hangar servant à l'entreposage et à l'expédition des marchandises et mesurant plusieurs dizaines de mètres de longueur, en bordure des voies, a été complètement détruit, de même que les marchandises qui s'y trouvaient entassées. Au cours de la matinée, vers 9 heures, les flammes n'avaient pas encore été complètement éteintes dans les sous-sols où se trouvaient d'importantes quantités de chocolat d'une fabrique toute proche.

La fumée et l'odeur dégagée par le chocolat fondu et cuisant ont contraint les pompiers à revêtir des équipements spéciaux. Durant la nuit, le P.P.S. de Zurich avait été appelé à l'aide pour tenter, au moyen de mousse carbonique, de venir à bout du foyer, mais on s'aperçut bientôt que celui-ci était trop vaste pour ce moyen d'extinction, de sorte que les pompiers de Thalwil du-

rent à nouveau utiliser leurs lances à eau.

On n'est pas parvenu à sauver au moins une partie du dépôt de chocolat. Au rez-de-chaussée du hangar se trouvaient de nombreuses autres marchandises prêtes à être expédiées. Elles ont toutes été détruites, y compris un dépôt de papier situé à l'étage supérieur. Selon des estimations prudentes, les dégâts devraient atteindre bien trois millions de francs.

### Les meurtriers de la rue Pichard devant les Assises d'Epinal en décembre

(c) On se souvient du crime perpétré en juillet 1968 par trois jeunes Français rue Pichard à Lausanne. M. Kouo, restaurateur chinois, avait été odieusement massacré dans son établissement. Les trois complices, arrêtés en France peu après leur forfait, devaient passer en jugement devant la Cour d'assises des Vosges à Epinal durant ce mois de septembre. Mais, vu le nombre d'affaires réduit dont devait s'occuper cette instance, la session de septembre a été renvoyée. Les trois auteurs du crime de Lausanne seront donc jugés lors de la prochaine session, dès le 16 décembre 1969.

L'instruction est terminée. Elle a été menée par M. Disdier, juge d'instruction après du parquet d'Epinal. D'après les interrogatoires et les aveux qu'ont passé les coupables, il semble bien que le principal auteur de ce crime soit Michel Cabot, de Besançon, qui aurait sauvagement frappé M. Kouo avec un moulin à poivre, tandis que la victime était maîtrisée par ses acolytes, Marc Mainka et Michel Ehmseimer, tous deux de Rouen.

### Violente collision sur la route suisse

(c) Un automobiliste, M. Gérard Demont, 23 ans, domicilié à Meyrin, roulant sur Genève hier, sur la route suisse à la hauteur du Lunika-bar, commune d'Etoy, l'entra en collision avec un camion survenant de la direction opposée et qui bifurquait en direction d'Etoy. La voiture resta prise sous le camion.

M. Demont fut transporté par l'ambulance de la police de Morges à l'hôpital de Morges sans blessures trop graves, semblait-il alors que sa passagère, Mlle Chantal Chevalley 19 ans habitant Genève, devait être transférée à l'hôpital de Lausanne, grièvement atteinte.

### Il passe sous les roues d'un char

(c) Un habitant de Lavigny, le jeune William Chatelain, 15 ans, est tombé d'un char, et a passé sous les roues du véhicule. Souffrant d'un enfoncement thoracique et, peut-être, de lésions internes, il a été transporté à l'hôpital cantonal.

### Le Valais et les vignes interdites

SION (ATS). — Dans le rapport que vient de publier le «groupeement des organisations viticoles valaisannes (G.O.V.)», le président Jean Gleusix, de Leytron, aborde le délicat problème posé par la délimitation des zones dans le vignoble.  
«Nous constatons, écrit-il notamment que les autorités législatives se conduisent envers les vigneronnes d'une manière qui prèle le flanc à la critique. Sur le plan fédéral d'une part, un arrêté temporaire a été promulgué en 1957 pour une durée de 10 ans. Alors que la date de la caducité de ces dispositions était bien connue, les instances fédérales ont attendu le dernier moment pour consulter les organisations et les cantons et constater que des divergences de vue trop grandes ne permettaient plus l'élaboration d'un texte destiné à remplacer immédiatement celui dont la durée expirait.

Il est regrettable, conclut le président du G.O.V. que d'un collège d'experts vraiment qualifiés dont on attendait beaucoup il ne soit sorti aucun principe ni aucune disposition capables de placer la viticulture suisse de son orbite d'attente sur son orbite de croisière.»

\* Le Conseil fédéral a décidé de libérer une somme de 540,000 francs prise sur le crédit de programme de la coopération technique, pour le cofinancement d'une nouvelle école normale à Songea, en Tanzanie.

## SUISSE ALÉMANIQUE

### Drame dans le canton de Zurich

## COLLISION DE VOITURES: deux morts, trois blessés

ELGG (ATS). — Deux personnes ont été tuées et trois autres grièvement blessées au cours d'une collision frontale qui s'est produite mardi en fin d'après-midi entre Elgg et Schottikon (ZH). Les deux voitures ont été entièrement détruites.

Ayant dû freiner brusquement, le conducteur d'une voiture circulant en direction de Winterthour perdit le contrôle de son véhicule, qui dérapa. L'automobile fut projetée sur le côté gauche de la chaussée et entra en collision frontale avec une voiture qui roulait régulièrement en sens inverse. Le conducteur de la deuxième voiture, M. Werner Braun, âgé de 60 ans, maître boulanger, de Kronbühl (SG) et son passager, M. Josef Erne, âgé de 80 ans, commerçant autrichien, domicilié à Saint-Gall, ont été tués sur le coup. Les femmes des deux

victimes, qui étaient assises à l'arrière de la voiture, ont été transportées grièvement blessées à l'hôpital cantonal de Winterthour, ainsi que le conducteur lui-même, un jeune homme de 27 ans, qui s'est vu retirer son permis de conduire.  
La circulation a dû être détournée pendant deux heures.

### La voiture se remet en marche: enfant tué

ZURICH (ATS). — Un accident tragique s'est produit mardi dans la cour d'une maison de Zurich, qui a provoqué la mort d'un petit garçon de trois ans, Carlo Gunzinger.  
L'enfant et une petite fille étaient en train de jouer dans la cour de l'immeuble quand la fillette aperçut la fumée qui sortait d'une voiture stationnée dans la cour. Elle avertit immédiatement son père qui ouvrit le capot de l'automobile ainsi que les portes. Ce dernier s'aperçut alors que quelques câbles étaient légèrement brûlés. Deux mécaniciens furent appelés sur les lieux pour contrôler les câbles roussis quand soudain la machine se mit en marche, pour des raisons indéterminées. Alors que les trois hommes et la fillette pouvaient se mettre à l'abri, le petit Carlo a été touché par la voiture et écrasé contre un mur. Il est décédé sur le lieu même de l'accident.

### Déraillement sur la ligne Stans-Engelberg: gros dégâts

LUCERNE (ATS). — Le wagon central d'une composition de la ligne de chemin de fer Lucerne - Stans - Engelberg a déraillé dans l'après-midi de mardi, provoquant des dégâts pour un montant de 10,000 francs.  
L'accident s'est produit à la gare de Grafenrot. Le wagon qui a déjà fait quelque 140,000 kilomètres, s'est renversé sur le côté. Les passagers ont été légèrement blessés mais ont pu être soignés sur place. Les causes de l'accident n'ont pas encore pu être déterminées.

**HENNEIZ LITHINÉE**  
Sécurité de l'eau pure don de la nature  
HENNEIZ-LITHINÉE S.A. Sources minérales

**SI VOUS SOUFFREZ DE CONSTIPATION**  
si vous digérez mal et avez l'intestin sensible, pensez que le thé Franklin, mélange de 9 plantes actives, laxatif, et digestif, vous apporte une aide précieuse.  
En pharm. et drog. à fr. 2.75 et fr. 1.75 le paq. et fr. 3.— en sachets filtres.  
Dragées Franklin, discrètes et efficaces à fr. 2.40 la bte.

# DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

## ALORS QUE LE CLIMAT SOCIAL SE DÉGRADE EN FRANCE

# Relance économique: le pouvoir hésite à annoncer la couleur

Le Conseil des ministres a de nouveau retardé d'une semaine la publication des mesures formant le second volet de son plan de redressement. Ces mesures, selon certaines indications, concernent d'une part une réforme du secteur nationalisé, d'autre part la création d'une sorte de banque d'Etat ou institut de développement industriel.

### Notre téléphone de Paris

La réforme du secteur nationalisé tend à alléger les finances de l'Etat des considérables subventions qui sont nécessaires à certaines entreprises comme la SNCF pour équilibrer leur budget. Un essai serait fait avec les chemins de fer qui devraient adopter une gestion commerciale et parvenir à une certaine vérité de leurs tarifs. Ceci impliquerait dans une première étape la suppression d'un certain nombre de lignes d'intérêt local et d'un grand nombre de trains omnibus. Ces trains seraient remplacés par des transports routiers. Chaque tentative de ce genre dans le passé s'est traduite par une levée de boucliers des populations tout comme la suppression en cours des bureaux de poste au trafic peu important qui sont remplacés par le passage à certaines heures de voitures postales.

### REACTION HOSTILE

Avant même d'avoir été annoncée officiellement, la création de la Banque d'Etat des investissements industriels a provoqué une réaction franchement hostile de la part du patronat qui craint que ne s'instaure par ce moyen un certain dirigisme. En fait, il semble que le gouvernement lui-même ne soit pas encore arrivé à un concept définitif du rôle de cet organisme nouveau qui, dans une certaine mesure, ferait double emploi avec la Banque de France et la caisse des dépôts.

# Le successeur de « Che » Guevara tué en Bolivie

LA PAZ (BOLIVIE) (AP). — Le gouvernement bolivien a annoncé la mort d'un des principaux chefs de la guérilla locale, Guido Peredo, survenue au cours d'un engagement dans la matinée avec les forces gouvernementales.

Guido Peredo était un des principaux adjoints d'Ernesto « Che » Guevara lors de la campagne de guérilla de ce dernier en Bolivie en 1967. Il était considéré comme l'héritier politique de son ancien chef. Peredo, qui était âgé de 42 ans, marié et père de quatre enfants, a été tué alors qu'il tentait de jeter une grenade en direction d'une patrouille militaire qui avait encerclé une maison où un groupe d'extrémistes s'étaient réunis, déclare le communiqué officiel.

Parmi ce groupe se seraient trouvés quelques Cubains qui ont pu s'échapper mais certains d'entre eux auraient été blessés.

### DES LE DÉBUT

Peredo, en compagnie de son frère « Coco », s'était joint au groupe du « Che » dès le début de la lutte que ce dernier avait déclenchée en Bolivie à Nancahuazu dans les premiers mois de 1967. Son frère « Coco » et son chef Guevara tués, Inti Peredo au contraire des cinq guérilleros cubains survivants de l'embuscade du Val de Yeso, resta en Bolivie.

# L'introduction de la t.v.a. retardée en Belgique

BRUXELLES (DPA). — La Belgique a décidé de renvoyer d'une année l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée. Cette mesure a été prise au cours d'une séance extraordinaire du gouvernement belge et il en a été donné connaissance, mercredi matin, par la radio. Ce nouvel impôt entrera en vigueur, non pas le 1er janvier 1970, comme cela avait été primitivement prévu, mais le 1er janvier 1971.

Ainsi, la Belgique, après l'Italie, est le second pays du Marché commun à ne pas adapter cette uniformisation fiscale après la période transitoire qui avait été fixée au sein de la communauté économique européenne.

Le gouvernement craint, du fait que la Belgique se trouve actuellement en pleine expansion conjoncturelle, que l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée ait une trop forte influence sur les prix, comme c'est le cas en Hollande.

# Le Viet-nam après Ho Chi-minh

Aussi, en considérant le phénomène vietnamien comme une simple guerre de libération nationale, et ainsi que tend à leur faire accroire une propagande sans cesse accrue, aussi intéressée qu'insidieuse et mensongère, les Occidentaux commentent-ils une lourde erreur et tombent-ils dans un piège grossier. Le gouvernement Thieu ne s'y est pas mépris, qui, connaissant la pensée fondamentale d'Ho Chi-minh, a refusé de s'associer au prétendu deuil du Viet-nam tout entier et d'observer une trêve militaire en souvenir du chef de la fraction révolutionnaire.

Beaucoup d'Américains — et d'avantage encore, hélas ! de commentateurs européens — n'ont pas compris cette nuance. Elle est pourtant essentielle. Pratiquement, dira-t-on, il n'apparaît guère toutefois qu'il soit possible de mettre un terme à la guerre par la victoire totale de l'armée américaine et des forces du sud et, du reste, le processus de négociation est déjà largement engagé. Mais s'il est vrai, comme l'a dit Clausewitz, que la guerre n'est que la continuation de la politique, la politique est aussi la continuation de la guerre. A l'équipe Nixon de faire montre à cet égard, devant les successeurs résolus d'Ho Chi-minh, d'imagination et de fermeté !

René BRAICHER

S'agira-t-il, comme le croient les industriels, d'un moyen de maintenir en fait les « canards boiteux », c'est-à-dire les entreprises non rentables à coups de subventions ou bien de contraindre les petites et moyennes entreprises à se grouper, à fusionner pour leur donner plus de poids et de rentabilité ? S'agit-il d'un moyen de contraindre la colonisation des affaires françaises par les capitaux étrangers ou bien de nationaliser certaines industries de pointe par des participations majoritaires de l'Etat, ou l'achat pur et simple ?

Tout dépend évidemment des intentions étatiques, dirigistes ou non du gouvernement et aussi, et surtout, des moyens financiers qui seront mis à la disposition de cet institut.

### HÉSITATIONS

Les atterrissements du gouvernement à faire connaître exactement ses intentions et ses projets alourdissent encore l'atmosphère et ne favorisent pas ce climat de confiance dont M. Giscard d'Estaing attend le succès de son plan et de la dévaluation.

Les touristes qui rentrent de l'étranger constatent que la décade du franc est bien supérieure au 12,5 % de dévaluation dans presque tous les pays. Quant au développement des exportations, autre condition du succès, il semble compromis par le refus presque général des exportateurs français de diminuer leurs prix dans la proportion de l'alignement décidé pour le franc. Certains même augmentent leurs tarifs sans que le gouvernement soit en mesure d'imposer le respect du taux de dévaluation.

### CRAINTES

En ce qui concerne les prix intérieurs, leur blocage au 15 septembre est pratiquement reporté au 16 octobre par l'Institut

de la mise en liberté surveillée, qui implique une autorisation préalable aux hausses motivées par la dévaluation un mois à l'avance. L'opinion publique, comme un récent sondage le prouve, ne croit pas à la possibilité pour le gouvernement de tenir les prix. Quatre-vingt-dix pour cent des Français interrogés craignent une augmentation des impôts et cinquante-trois estiment que le plan Giscard sera inefficace.

### REPRESAILLES

Le climat social traduit le même scepticisme et, dans certains secteurs, annonce contestation et même rébellion. Les grèves sauvages ont recommencé à la SNCF. Les organisations des commerçants et artisans s'opposent physiquement aux tentatives de contrôle fiscal. Il y a même des menaces de représailles personnelles contre certains fonctionnaires. La plus importante organisation des petites et moyennes entreprises se prépare enfin à manifester dans les rues de Paris le 1er octobre contre les charges fiscales écrasantes et afin d'obtenir un régime d'assurance médicale et de retraite équitable.

Jean DANES

# La trêve pourrait être prolongée au Viet-nam

SAIGON (AP). — La trêve de trois jours décidée par le Viet-nam à l'occasion des funérailles du président Ho Chi-minh a pris fin jeudi matin à 1 heure (heure locale) et aucun accrocchage grave n'a été signalé dans l'ensemble du pays.

Un porte-parole militaire américain a toutefois souligné que les rapports des unités en campagne arrivent ordinairement avec un certain retard « à moins qu'il ne s'agisse d'un incident majeur ».

### TACTEMENT

Une série d'entretiens entre les principaux dirigeants américains et sud-vietnamiens a permis d'observer tacitement que la trêve observée tacitement par les forces américaines et gouvernementales pourrait être prolongée dans un geste de bonne volonté. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, les commandements américain et sud-vietnamien calquaient leur attitude sur celle de l'adversaire.

### UN FACTEUR IMPORTANT

De son côté, M. Ronald Ziegler, secrétaire de presse de la Maison-Blanche, a déclaré mercredi, qu'une prolongation de l'accalmie des combats au Viet-nam, de la part des communistes, constituerait un facteur important pour influencer nos décisions politiques.

# Plus d'une tonne d'opium saisie en Iran

TÉHÉRAN (AP). — La police iranienne a saisi mercredi plus d'une tonne d'opium dans un garage de Gorgan, dans le nord du pays. Le propriétaire du garage a été arrêté. C'est la plus grosse prise réalisée depuis l'instauration de la peine de mort pour les trafiquants de drogue dans le pays.

# Le panchem-lama se serait enfui de Chine

NOUVELLE-DEHLI (REUTER). — Le quartier général du dalaï lama exilé, à Dharamsala, a annoncé que le panchem-lama, qui était détenu en Chine, s'était échappé. Le communiqué indique que l'information provient d'une source digne de foi.

Le panchem-lama occupe le second rang dans la hiérarchie tibétaine. Il est logique, déclare le communiqué, que si le panchem-lama est saisi, il cherchera refuge auprès de ses compatriotes.

C'est le deuxième communiqué au sujet de l'évasion du panchem-lama. Le 16 août, le bureau dalaï lama à Dehli, avait annoncé qu'il n'avait aucun renseignement pour confirmer un communiqué selon lequel le panchem-lama, qui aurait été enlevé dans un camp de travail, il y a quelques années, tentait de s'enfuir de Chine.

# La trêve pourrait être prolongée au Viet-nam

SAIGON (AP). — La trêve de trois jours décidée par le Viet-nam à l'occasion des funérailles du président Ho Chi-minh a pris fin jeudi matin à 1 heure (heure locale) et aucun accrocchage grave n'a été signalé dans l'ensemble du pays.

Un porte-parole militaire américain a toutefois souligné que les rapports des unités en campagne arrivent ordinairement avec un certain retard « à moins qu'il ne s'agisse d'un incident majeur ».

# La trêve pourrait être prolongée au Viet-nam

SAIGON (AP). — La trêve de trois jours décidée par le Viet-nam à l'occasion des funérailles du président Ho Chi-minh a pris fin jeudi matin à 1 heure (heure locale) et aucun accrocchage grave n'a été signalé dans l'ensemble du pays.

Un porte-parole militaire américain a toutefois souligné que les rapports des unités en campagne arrivent ordinairement avec un certain retard « à moins qu'il ne s'agisse d'un incident majeur ».

# La trêve pourrait être prolongée au Viet-nam

SAIGON (AP). — La trêve de trois jours décidée par le Viet-nam à l'occasion des funérailles du président Ho Chi-minh a pris fin jeudi matin à 1 heure (heure locale) et aucun accrocchage grave n'a été signalé dans l'ensemble du pays.

Un porte-parole militaire américain a toutefois souligné que les rapports des unités en campagne arrivent ordinairement avec un certain retard « à moins qu'il ne s'agisse d'un incident majeur ».

# La trêve pourrait être prolongée au Viet-nam

SAIGON (AP). — La trêve de trois jours décidée par le Viet-nam à l'occasion des funérailles du président Ho Chi-minh a pris fin jeudi matin à 1 heure (heure locale) et aucun accrocchage grave n'a été signalé dans l'ensemble du pays.

Un porte-parole militaire américain a toutefois souligné que les rapports des unités en campagne arrivent ordinairement avec un certain retard « à moins qu'il ne s'agisse d'un incident majeur ».

# La trêve pourrait être prolongée au Viet-nam

SAIGON (AP). — La trêve de trois jours décidée par le Viet-nam à l'occasion des funérailles du président Ho Chi-minh a pris fin jeudi matin à 1 heure (heure locale) et aucun accrocchage grave n'a été signalé dans l'ensemble du pays.

Un porte-parole militaire américain a toutefois souligné que les rapports des unités en campagne arrivent ordinairement avec un certain retard « à moins qu'il ne s'agisse d'un incident majeur ».

# La trêve pourrait être prolongée au Viet-nam

SAIGON (AP). — La trêve de trois jours décidée par le Viet-nam à l'occasion des funérailles du président Ho Chi-minh a pris fin jeudi matin à 1 heure (heure locale) et aucun accrocchage grave n'a été signalé dans l'ensemble du pays.

Un porte-parole militaire américain a toutefois souligné que les rapports des unités en campagne arrivent ordinairement avec un certain retard « à moins qu'il ne s'agisse d'un incident majeur ».

# La trêve pourrait être prolongée au Viet-nam

SAIGON (AP). — La trêve de trois jours décidée par le Viet-nam à l'occasion des funérailles du président Ho Chi-minh a pris fin jeudi matin à 1 heure (heure locale) et aucun accrocchage grave n'a été signalé dans l'ensemble du pays.

Un porte-parole militaire américain a toutefois souligné que les rapports des unités en campagne arrivent ordinairement avec un certain retard « à moins qu'il ne s'agisse d'un incident majeur ».

# La trêve pourrait être prolongée au Viet-nam

SAIGON (AP). — La trêve de trois jours décidée par le Viet-nam à l'occasion des funérailles du président Ho Chi-minh a pris fin jeudi matin à 1 heure (heure locale) et aucun accrocchage grave n'a été signalé dans l'ensemble du pays.

Un porte-parole militaire américain a toutefois souligné que les rapports des unités en campagne arrivent ordinairement avec un certain retard « à moins qu'il ne s'agisse d'un incident majeur ».

# La trêve pourrait être prolongée au Viet-nam

SAIGON (AP). — La trêve de trois jours décidée par le Viet-nam à l'occasion des funérailles du président Ho Chi-minh a pris fin jeudi matin à 1 heure (heure locale) et aucun accrocchage grave n'a été signalé dans l'ensemble du pays.

## Pour réprimer l'action des terroristes

# La peine de mort rétablie au Brésil

RIO-DE-JANEIRO (AP-AFP). — Le gouvernement brésilien a décrété que la peine de mort sera désormais appliquée « pour les crimes en cas de guerre avec l'étranger, de guerre psychologique, de guerre révolutionnaire ou de subversion ».

Cette mesure draconienne a été dictée par l'affaire de l'enlèvement de l'ambassadeur américain à Rio qui a contraint le gouvernement brésilien à libérer 15 prisonniers politiques pour obtenir que les ravisseurs relâchent l'ambassadeur.

Jusqu'à maintenant la peine capitale n'existait au Brésil que pour certains crimes commis en cas de guerre avec une puissance étrangère.

### DEPUIS LE 3 SEPTEMBRE

Cette loi a pour but essentiel de réprimer l'action des terroristes au Brésil. Les observateurs remarquent que le fait que la loi soit en vigueur depuis le 3 septembre montre que le gouvernement entend l'appliquer aux auteurs de l'enlèvement. Les quinze détenus politiques libérés et dirigés vers Mexico sont frappés par la mesure de bannissement qui figure également dans l'acte numéro 14.

On apprend d'autre part que trois des 15 prisonniers libérés — Wladimir Palmeira, Luiz Travassos et José Direceu — accusés d'organisation illégale de réunions du syndicat national des étudiants, seront jugés par contumace le 16 septembre par un tribunal militaire de Sao-Paulo.

### UNE BANQUE ATTAQUÉE

Dans cette ville, d'ailleurs, les guérilleros urbains ont attaqué une banque au « Jardim America ». Neuf hommes armés de mitraillettes ont participé à l'attaque, ils ont emporté selon la police, 3500 dollars environ.

# Attentat à la grenade contre l'ambassade anglaise à Amman

AMMAN (AFP-AP). — L'ambassade de Grande-Bretagne à Amman a été mardi soir l'objet d'un attentat à la grenade, a-t-on appris mercredi dans les milieux de la police jordanienne.

Les mêmes milieux précisent que la grenade, qui a été lancée de l'extérieur, est tombée dans le jardin situé au nord des locaux de l'ambassade où elle a explosé, ne faisant aucune victime mais simplement quelques dégâts matériels.

La police qui poursuit activement son enquête, s'est refusée à donner toute autre indication.

### TROUBLES

Par ailleurs, des incidents violents se sont produits dans la capitale jordanienne devant un cinéma où l'on projetait le film pro-américain « Viet-nam ». Les troubles ont commencé à l'intérieur de la salle. Les spectateurs se sont mis, en hurlant, à arracher l'écran et à détruire les fauteuils.

Les manifestants ont ensuite scandé des slogans anti-américains et défilé dans les rues. La police est intervenue.

Selon certaines informations, des maquisards palestiniens étaient compromis dans l'incident. L'organisation de libération de la Palestine a fait savoir qu'elle enquêtait et a publié une déclaration critiquant les actes de vandalisme de la foule.

### COUVRE-FEU A HÉBRON

Selon des sources bien informées, un terroriste arabe a lancé mercredi une grenade dans la voiture du gouverneur militaire d'Hébron, le lieutenant-colonel Ofer Ben-David.

L'engin n'a pas explosé et une quarantaine de suspects ont été arrêtés. Le couvre-feu a été instauré dans la ville.

### PROVOCATION

Le débat du Conseil de sécurité sur l'incendie de la mosquée El Aqsa qui s'est ouvert samedi soir à New-York, ne constitue pas seulement une ingérence dans les affaires intérieures d'Israël, mais est aussi un acte de provocation, a déclaré Mme Golda Meir, premier ministre israélien.

Après avoir souligné que l'incident ne revêtait aucun aspect politique ni de controverse, Mme Meir a estimé qu'une discussion à ce sujet ne se justifiait pas. Elle ne peut qu'envenimer les dissensions raciales et religieuses, a-t-elle ajouté.

A ce sujet on indique de source marocaine autorisée que la conférence au sommet islamique se tiendrait à Rabat, fin septembre.

D'autre part le communiqué conjoint du comité préparatoire de la conférence islamique au sommet publié à Rabat a contenu de suggérer aux chefs d'Etat ou de gouvernement des pays musulmans la convocation d'une conférence islamique au sommet qui doit se tenir à Rabat du 22 au 24 septembre 1969 pour discuter les questions de la mosquée El Aqsa et de la ville sainte de Jérusalem.

### Les Libyens doivent rendre leurs armes

TRIPOLI (REUTER). — Le conseil révolutionnaire libyen a ordonné à tous les citoyens en possession d'armes de les remettre aux autorités d'ici à lundi au plus tard, annonce l'agence de presse libyenne.

# SUITE Bombardement israélien

Le commandement israélien n'ignorait pas, semble-t-il, que des équipes égyptiennes traient inspecter mercredi les fortifications provoquant par le raid de mardi, et il en a profité pour les soumettre à des attaques aériennes, déclarent certains experts militaires israéliens.

Si l'on en juge par l'opération de mercredi contre les camions égyptiens, le commandement israélien veut profiter de sa supériorité dans les airs et de la destruction des radars et fusées sol-air égyptiennes pour imposer à l'Egypte un cessez-le-feu total, et contraindre ce pays à renoncer à la guerre d'usure et à joindre les experts militaires à Tel-Aviv.

UN TÉMOIN  
Eli Landau, reporter du journal de Tel-Aviv «Maariv» qui a suivi le raid de blindés mardi en Egypte, a déclaré que « dans leur progression les blindés étaient soutenus par l'aviation qui mitraillait les positions égyptiennes à quelques centaines de mètres en avant de la colonne ».

« Les chars, dit-il, traient sans discontinuer et les Egyptiens n'eurent pas le temps de mettre leurs armes lourdes en position, si bien qu'ils ne purent riposter qu'à la mitrailleuse et au pistolet-mitrailleur ».

Il précise qu'à Ras Abu Dareg, « un phare au sommet duquel était installé une pièce anti-aérienne détruite, ainsi que la station radar, quatre bâtiments en béton et 30 nids de mitrailleuses et qu'une vingtaine d'Egyptiens, au moins, ont été tués ».

# SUITE Vol de bijoux

Les premières constatations permettent de dire que le cambrioleur, probablement venu des toits, avait fracturé une porte-fenêtre donnant sur la chambre de Mme Karoff.

Son audace et sa maîtrise le font apparaître comme un spécialiste, dont la préoccupation va être certainement de revendre ceux de bijoux qui ne sont pas entaillés. Pour les autres, il est à craindre qu'il ne deserte les pierres précieuses pour les faire retailer sur un marché étranger et pouvoir les revendre plus facilement.

L'ETOILE DES INDES  
Tous les bijoux les plus importants avaient été commis jusqu'à présent dans des bijouteries ou chez des particuliers. Mais seule l'agression à main armée de la bijouterie Clerc, à Monaco, en 1964, avait rapporté plus à ses auteurs : deux millions de dollars. La même année, une vingtaine de pierres précieuses, dont l'Etoile des Indes, le plus gros diamant du monde, étaient dérobées au Musée d'histoire naturelle de New-York, mais étaient retrouvées. Le fameux « hold-up » de Milan, l'année précédente, atteignait également un million et demi de nouveaux francs. Il faut remonter ensuite à 1949 pour trouver un vol important, celui des bijoux de la Béguin.

VOLS DE TABLEAUX  
D'autre part, trente-cinq pièces d'une collection d'ivoires, un Mignard, deux Fragonard, un Greuze, un maître inconnu et trois miniatures — c'est selon Mme Marie-Antoinette Quamanez, le bilan d'un vol commis dans son appartement, au premier étage du 19, place de la Madeleine, en des lieux les plus connus de Paris.

Mme Quamanez a déclaré que la porte de son domicile n'avait pas été fracturée. Enfin, des tableaux de Manet, Corot, Guardi et autres peintres célèbres ont été volés à un collectionneur milanais. La valeur des œuvres volées s'élevait à 150 millions de lires. La police recherche une mystérieuse blonde qui, en l'absence du collectionneur, s'était introduite dans l'appartement et celui-ci en se faisant passer pour l'une de ses cousines.

Relèvement du taux d'escompte en Autriche  
VIENNE (AP). — La Banque nationale d'Autriche a décidé mercredi de relever son taux d'escompte de 3,75 % à 4,75 %. Le taux Lombard, qui régle les avances de la banque centrale sur les valeurs d'Etat, passe de 4,25 % à 5,25 %, taux qui sera également appliqué aux avances sur les autres valeurs. L'intérêt était jusqu'ici de 4,75 %. Les nouveaux taux entreront en vigueur à compter du 11 septembre.

### Explosion de pièces d'artifice : six morts au Portugal

SEIA (PORTUGAL) (AP). — Six personnes ont été tuées mercredi à Seia par l'explosion de pièces d'artifice destinées à la célébration d'une fête religieuse.